

Nouvelle série

N° 98

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES
DE

L'ACADEMIE DE NIMES

◆
Année 1987
◆

ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1987

BUREAU DE L'ACADEMIE
POUR L'ANNEE 1987

Président d'honneur : M. Robert MIGUET, préfet, commissaire de la République du département du Gard.

Président : M. Robert DEBANT.

Vice-président : M. Michel GROLLEMUND.

Secrétaire perpétuel : M. Jean-Charles LHEUREUX.

Secrétaire adjoint : M. Félix VILLENEUVE.

Trésorier : M. Lucien FRAINAUD.

Trésorier adjoint : M. Georges SAPEDE.

Bibliothécaire : M. l'abbé René ANDRE.

Bibliothécaire adjoint : M. Victor LASSALLE.

Archiviste : M. le docteur Edouard DROUOT.

Archiviste adjoint : M. André NADAL.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte courant postal : Montpellier 136-63, Académie de Nimes, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES	4
HOMMAGES	8

COMMUNICATIONS

9 janvier : <i>Les Juifs du Pape à Nimes du royaume à l'empire</i> , par le docteur Lucien Simon (en collaboration avec Mme A.-M. Duport)	11
23 janvier : <i>De l'avènement d'Hitler au 2 septembre 1939</i> , par M. Joachim Durand	20
6 février : <i>Les protestants français et l'Etranger de 1685 à 1710 pour répondre à une vieille accusation</i> , par M. Henri Dubled, correspondant, de Gajan	25
20 février : <i>Saint Louis dans l'urbanisme d'Aigues-Mortes et le déclin de son port</i> , par M. le bâtonnier Marcel Fontaine	30
6 mars : <i>La Camargue</i> (diaporama), par M. Clément Martin, correspondant, de Clarensac	36
20 mars : <i>Quelques aspects de Saint-Hilaire de Brethmas du XVI^e au XIX^e siècle</i> , par M. l'abbé René André	45

FAITS ACADEMIQUES

— Madame Martin (qui est la belle-fille de M. Pierre Hugues) et ses enfants ont fait don à l'Académie de 341 volumes ayant appartenu à la bibliothèque personnelle de notre ancien secrétaire perpétuel. Ces volumes ont été enregistrés du numéro 5303 au numéro 5649. Il s'agit de romans, d'études historiques, d'études régionales et locales.

— Un fichier d'entrées des bulletins des Sociétés savantes correspondantes a été créé. Il est classé par ordre alphabétique et numérique.

— Le 9 janvier, M. Robert Debant est élu président pour l'année 1987 et M. Michel Grollemund, vice-président.

— Le 9 janvier a lieu l'élection publique de M. Jean-Charles Lheureux comme secrétaire perpétuel.

— Le siège de M. André Bernardy, membre résidant, décédé le 24 septembre 1986, est déclaré vacant.

— Le projet de grand stade omnisports de M. Marc Chausse, membre résidant, est retenu par la Mairie de Nîmes.

— Le 23 janvier, les nouveaux président et vice-président et le secrétaire perpétuel sont installés. Remerciements du président Debant et de M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

— Le 1^{er} février : Séance publique (compte rendu dans les prochains Mémoires de l'Académie).

— Lors de la séance du 6 février, il est décidé que M. Marcel Decremps représentera l'Académie à la conférence sur : *Mistral et la batellerie*, donnée le 14 février par Mlle Odyle Rio, reine du Félibrige.

— Par ailleurs, c'est M. Maurice Aliger qui représentera la Compagnie, le 14 mars, à la manifestation folklorique organisée par les Farandoleurs cheminots nimois pour marquer le 40^e anniversaire de la création de leur société.

— En réponse à une lettre de M. Pierre Breban, professeur au Lycée Camargue, l'Académie consent à s'associer aux manifestations qui pourraient être éventuellement organisées pour célébrer le millénaire de l'avènement du règne d'Hugues Capet.

— Au cours de l'assemblée des anciens présidents du 6 février, il a été décidé qu'appel serait fait aux académiciens nimois pour qu'ils apportent leurs suggestions concernant l'emploi du fonds, consacré par l'Académie, à l'action culturelle. Ces suggestions (ayant trait à un concours ou à l'exercice d'un mécénat) seront examinées par la commission chargée des Prix et Publications, qui en fera une synthèse.

— Le 6 février, l'Assemblée procède à l'élection de trois nouveaux membres. Au fauteuil de M. le bâtonnier Edgar Tailhades, membre résidant, décédé le 23 juin 1986, est élu à l'unanimité M. le bâtonnier Jean Ménard.

D'autre part, deux sièges de membres non résidants sont pourvus. M. le préfet Robert Poujol (dont le nom a été proposé par M. Jean Roger), de Montpellier, succède à M. le duc de Castries, et le graveur Albert Decaris (sur proposition de M. le docteur Jean Lauret) succède à M. le professeur Hervé Harant.

— Dans une lettre du 9 février 1987, M. Albert Decaris exprime sa gratitude à l'Académie qui l'a élu membre non

résidant. Il s'avoue très touché du grand honneur qui lui est fait, Nîmes représentant à ses yeux, « par son histoire, sa situation et son esprit un des plus beaux exemples de la civilisation occidentale à laquelle nous sommes tous attachés ».

— M. Jean Ménard a remercié par lettre du 14 février 1987 l'Académie de l'avoir élu membre résidant. Il a accueilli, écrit-il, cette nouvelle avec une grande émotion, car « le souvenir d'Edgar Tailhades », dont il prendra la place parmi nous, « est profondément marqué en lui ».

— Le mardi 17 février s'est tenue, à 18 heures, dans le salon d'honneur du théâtre municipal, en présence de M. Jean Bousquet, député-maire de Nîmes, la première réunion destinée à mettre en place la structure qui déterminera et organisera les manifestations de la célébration du bicentenaire de la Révolution française. Collectivités locales, administrations et associations étaient invitées à cette rencontre. L'Académie était évidemment présente : son président M. Robert Debant, MM. Victor Lassalle, Christian Liger, et son secrétaire perpétuel, M. Jean-Charles Lheureux, la représentaient.

— Nous avons pu lire dans le *cartabèu* de la *Nacioun gardiano* — un opuscule retraçant les activités de cette association qui, depuis 1904, mène un bon combat pour la défense et le maintien de nos traditions — un hommage présenté par le majoral du Félibrige André Dupuis, au majoral Pierre Hugues, notre regretté secrétaire perpétuel.

— M. Victor Lassalle, conservateur des musées et membre résidant de notre Académie (dont il fut président en 1983), a été promu, par décret du 10 février 1987, au titre de la promotion du 1^{er} janvier, officier dans l'Ordre des Palmes académiques.

— En réponse à une lettre du 6 février lui apprenant que l'Académie de Nîmes venait de l'élire pour occuper le

siège de membre non résidant laissé vacant par le décès de M. le duc de Castries, M. Robert Poujol, préfet en congé spécial, nous dit avoir été très honoré par notre décision. Il écrit à ce propos : « Ma joie est fondée sur trois raisons. Comme historien — travaillant actuellement sur une biographie de l'intendant Basville — je connais la grande ancienneté et la haute réputation de votre Compagnie trois fois centenaire. Comme Languedocien, je me sens autant Nimois que Montpelliérain : ma mère avait fait ses études à Nîmes, et j'y ai moi-même été secrétaire général de la Préfecture pendant quatre ans, de 1962 à 1966. Enfin, j'ai lu de nombreux livres du duc de Castries dont je suis un fervent admirateur. J'essaierai de me montrer digne de la confiance qui m'est faite. »

— Lors d'un de ses voyages en R.F.A., M. le pasteur Aimé Bonifas, membre résidant, a reçu le prix Otto Nuschke.

HOMMAGES

— *Dictionnaire des peintres et sculpteurs de Provence, Alpes, Côte d'Azur* (ouvrage collectif).

— Pasteur Idebert Exbrayat, *Sommières et cinq lieux à la ronde*.

— Trinity Tackett, *La Révolution, l'Eglise et la France*.

— Simone Lheureux, *La cuisine du soleil entre Provence et Languedoc* (Editions Lacour, 1986).

— Patrick de Gmeline, *La duchesse d'Uzès*.

— Société des Antiquaires de l'Ouest, *Histoire de Sainte-Croix de Poitiers*.

— Georges Sapède, *Autour de Voltaire... quelques figures cévenoles du XVIII^e siècle* (Editions Lacour, 1986).

— Marcel Decremps, *Mistral mage de l'Occident*, réédition 1954 (Culture provençale et méridionale).

— Pasteur Samuel Ingrand, *Histoire de la Maison de Santé protestante évangélique de Nîmes*, Arts graphiques modernes, 1986.

— Michel Courty, *Le poète Louis Roumieux, 1829-1894*, (L'Astrado, 1986).

S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES

— M. Lucien Ruty, correspondant, obtient le Prix Louis Pergaud pour son ouvrage : *Les Comtois et la liberté*.

— M. Christian Liger, membre résidant, est désigné pour faire partie du Jury du Prix de Littérature régionaliste organisé par le Conseil Général du Gard.

— M. Maurice Aliger, membre résidant, est désigné pour faire une conférence sur l'histoire de l'Académie de Nimes devant les membres de l'Association Nimes-Accueil en décembre 1987.

— M. Marcel Decremps, membre résidant, est désigné pour traiter, devant cette même association, de la Renaissance poétique au XIX^e siècle.

— Réception de l'Académie par M. le Président du Conseil Général.

— M. Georges Sapède est nommé membre de la Commission des Finances.

— La Commission des prix et publications est reconduite dans sa composition précédente.

— Etablissement d'un état précis de la liste des correspondants de l'Académie.

— Démarche commune est faite par la Société « La Tour Magno » et l'Académie de Nimes pour demander à la Municipalité nimoise de donner le nom de Pierre Hugues à une rue de la ville.

— Envoi de remerciements à M. Gilbert Baumet, sénateur, président du Conseil Général, à la suite de la récep-

tion offerte aux membres de la Compagnie, le vendredi 10 avril.

— M. le pasteur Aimé Bonifas, membre résidant, reçoit un diplôme de reconnaissance du Conseil national américain de l'Holocauste, pour services rendus.

— M. Joachim Durand, membre résidant, présente un compte rendu de l'ouvrage-guide de M. Aimé Vielzeuf, membre résidant sur *Les lieux de mémoire de la Seconde guerre mondiale dans le Gard*.

— Organisation d'une quinzaine gallo-romaine à Lédénon sous la direction de Mme Christiane Lassalle-Guichard, membre résidant.

— Réunion extraordinaire, le vendredi 22 mai, de l'Académie sur le thème de l'action culturelle.

— Présentation par M. Aimé Vielzeuf, membre résidant, de la plaquette sur Saze par M. René Breton.

— Décès de M. François Perroux, professeur honoraire au Collège de France ; M. François Perroux était membre non résidant de l'Académie de Nîmes.

— Don à l'Académie de Nîmes par MM. André Nadal et Joachim Durand, membres résidants, d'une affiche annonçant la séance publique du 29 janvier 1970.

HOMMAGES

— Nîmes, *Poètes dans la cité*. Office nîmois de la Culture, 1987.

— *Saze : histoire et description d'un village du Gard*, par M. René Breton. Imprimerie Ledoux, Aramon, 1987.

— *Les lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans le Gard*, par M. Aimé Vielzeuf, Editions du Conseil Général du Gard, 1987.

— *Conteurs et poètes cévenols et gardois d'aujourd'hui*, tome II, par M. Aimé Vielzeuf, Librairie Occitane, Sommières, 1987.

— *Nîmes : population-démographie*, par M. Roland Gatumel, Nîmes, 1987.

— *La politique extérieure de l'entre-deux-guerres, 1919-1939*, par M. Joachim Durand, Compo, Nimes, 1987.

— *Quarante Gardois célèbres ou méritants*, par M. Joachim Durand, Compo, Nimes, 1987.

— *Nimes sans visa*, par M. Christian Liger, Ramsay, 1987.

— *Influence du soulèvement du Roure sur la révolte des femmes d'Alzon (1672)*, par M. Chassin du Guerny et Mme Adrienne Durand-Tulou. Congrès de la Fédération historique en Languedoc-Roussillon d'Aubenas, 1986.

— *Garrigues en pays languedocien*, par M. Clément Martin, préface de M. Maurice Aliger. Editions Lacour, Nimes, 1987.

— *Le ministère public et l'application de la loi pénale*, par M. le substitut général Cavalino (audience solennelle de rentrée de la Cour d'Appel de Nimes du 8 janvier 1987).

— *Revolution in Brussels, 1787-1793*, par Janet Polansky, Editions Palais des Académies de Bruxelles, 1987.

— *Les débuts de la Féria de Nimes*, par M. le docteur Jean Lauret et M. René Ravel, Editions Barnier, Nimes, 1987.

— *Les évasions de guerre de deux frères gardois*, par MM. Paul et Roger Bedot. Préface de Jean-Charles Lheureux. Editions Lacour, Nimes, 1987.

COMMUNICATIONS

— Vendredi 3 avril : *Les limites et les possibilités de choix de la liberté humaine ; quelques aspects des problèmes d'une éthique biologique*, par M. le pasteur Château, membre résidant.

— Vendredi 10 avril : Réception du Conseil Général à l'Hôtel Carénou.

— Vendredi 17 avril : *Conception de la vie chez le Français et l'Anglais*, par M. André Nadal, membre résidant.

— Jeudi 30 avril : *Victor Hugo vu par Alphonse Daudet*

après une représentation de *Ruy Blas*, par M. Lucien Frainaud, membre résidant.

— Vendredi 15 mai : *Nîmes et le Crocodile*, par M. Maurice Aliger, membre résidant.

— Vendredi 29 mai : *La magie du verbe chez Julien Gracq*, par Mme Benet-Cantelou, correspondante.

— Vendredi 12 juin : *La Révolution espagnole*, par M. Guy Dupré, membre résidant.

— Vendredi 26 juin : Réception de M. le bâtonnier Jean Ménard.

— Dimanche 28 juin : Rencontre inter-Académies à Pont-Saint-Esprit.

S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES

- Décès du frère de M. André Nadal, membre résidant.
- Décès de M. Pierre Boutan, beau-frère de M. Christian Liger, membre résidant.
- Décès de M. Raymond Aubaret, d'Alès, correspondant de l'Académie depuis 1986.
- Message de remerciement de M. Bonnafous, chancelier de l'Institut de France, en réponse à un message de déférence adressé par M. le président Robert Debant, au nom des représentants des quatre académies réunies à Pont-Saint-Esprit, le 28 juin 1987.
- Installation de M. Pierre Clavel au siège de membre résidant laissé vacant par la disparition de M. André Bernardy.
- Réunion du collège des anciens présidents le 16 octobre 1987.
- Réunion de la Commission des prix et publications le jeudi 22 octobre 1987.
- Inauguration à Laval-Pradel, le 29 juin, en présence des autorités départementales, d'une bibliothèque municipale portant le nom de M. Joachim Durand, membre résidant.
- Les héritiers de M. Pierre Hugues, membre résidant, ancien secrétaire perpétuel, font don à l'Académie d'une importante collection de magazines anciens et notamment d'exemplaires de *L'Illustration*.

— M. le professeur René Bosc, membre résidant, est invité à prononcer une allocution sur « Le combat de Rabaut-Saint-Etienne pour la liberté de 1785 à 1789 », à l'occasion de l'inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur de Jean-Paul Rabaut dans le temple de la loge nimoise « Saint-Jean de l'émulation ».

— A l'occasion du premier anniversaire du décès de M. Pierre Hugues, membre résidant et secrétaire perpétuel, des délégations de l'Académie et de la Société « La Tour Magno » se sont recueillies sur sa tombe au cimetière de Manduel.

— M. Christian Liger, membre résidant, a participé le 20 octobre au colloque André Suarès, organisé par l'Académie de Marseille.

— Démission pour raison de santé de Mlle Alice Fermaud, membre résidant. L'honorariat lui est conféré.

— Démission de M. Michel Grollemund, membre résidant.

— M. le pasteur Aimé Bonifas est désigné comme vice-président de l'Académie pour le dernier trimestre 1987.

— M. Louis Durteste est élu membre résidant au fauteuil laissé vacant par le décès de M. Jean Thérond.

— Attribution d'une aide de 20.000 F à un lycéen uzétien méritant.

— Attribution d'une aide de 40.000 F aux sociétés culturelles organisatrices du dernier colloque Rabaut.

— Approbation du projet d'une série d'ouvrages encyclopédiques conçus et publiés par l'Académie sous le titre général de « Connaissance du Gard ».

— M. Louis Durteste, nouveau membre résidant, adresse ses remerciements à l'Académie.

— Lettre de remerciement de M. Nicolas Polge et de M. le pasteur Grossi pour les dons attribués par l'Académie.

— M. Charles Delormeau, correspondant, fait don de deux pièces précieuses de sa bibliothèque à l'Académie.

— Réception de M. Jean d'Ormesson, de l'Académie française.

— Décès de M. le pasteur Robert Girard, correspondant.

— Vacance des sièges de Mlle Alice Fermaud et de M. Michel Grollemund.

— Démission de M. Joseph Massota pour raison de santé.

— Attribution d'un prix de poésie à Mme Maguelone, correspondant.

— Election de Mgr Robert Dalverny au siège de membre résidant laissé vacant par le décès de M. Pierre Hugues.

— Mise en réserve d'un certain nombre d'ouvrages de la bibliothèque en raison de leur caractère de rareté.

— M. le Président du Conseil général est nommé, à égalité, membre d'honneur de l'Académie.

— Election de M. le médecin-général Edmond Reboul, secrétaire général de l'Académie de Lyon, comme membre non résidant, au siège laissé vacant par le décès de M. le professeur François Perroux.

— Election comme membre non résidant de M. le préfet Robert Poujol.

HOMMAGES

L'Académie a reçu en hommage :

— *Vergèze, porte de la Vaunage*, par Raymond Donck (Bené, Nîmes, 1987).

— *Naissance de la corrida à Nîmes*, par Roger Gaillard (Lacour, Nîmes, 1987).

— *Le peuple des Saints* (Académie de Vaucluse, Avignon, 1987).

— *Recherches sur les sociétés locales* (Orces, Montpellier, 1987).

Nouvelle série

N° 98

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES
DE

L'ACADEMIE DE NIMES



1^e Trimestre 1987



ACADEMIE DE NIMES
16, rue Dorée
NIMES

1987

SEANCE DU 9 JANVIER 1987

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. le docteur Jean Lauret, président en exercice.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, membres résidants ; M. le professeur Constantin Vago, membre non résidant, membre de l'Institut ; et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel, ainsi que plusieurs correspondants.

Sont excusés : M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Claude Escolier, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. l'abbé René André, M. Michel Grollemund, M. Christian Liger, membres résidants.

Après l'adoption du compte rendu de la séance du 19 décembre 1987 établi par M. Jean-Charles Lheureux et la présentation de la correspondance, le président Jean Lauret fait procéder à l'élection du président et du vice-président pour l'année 1987 et à celle du secrétaire perpétuel.

M. le bâtonnier Marcel Fontaine ayant formulé une observation d'ordre statutaire, il est décidé, sur suggestion de M. Joachim Durand, de n'employer qu'un seul tour de scrutin, les bulletins portant les trois noms des seuls candidats en présence.

Le vote à bulletins secrets fournit le résultat suivant :
Président pour 1987 : M. Robert Debant ;
Vice-président pour 1987 : M. Michel Grollemund ;
Secrétaire perpétuel : M. Jean-Charles Lheureux.

Les propositions de candidatures pour les sièges vacants : un de membre résidant et deux de membres non résidants sont ensuite rendues publiques.

M. Joachim Durand, au nom du groupe des Indépendants, propose le nom de M. le bâtonnier Jean Ménard comme successeur de M. le bâtonnier Edgar Tailhades, décédé le 23 juin 1986.

M. Jean Roger propose le nom de M. Robert Poujol, ancien secrétaire général de la Préfecture du Gard et préfet honoraire, pour occuper le siège de M. le duc de Castries, membre non résidant disparu en 1986.

Enfin, M. le président Jean Lauret propose à l'assemblée le nom du graveur Decaris, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres pour le fauteuil de M. le professeur Hervé Harant, membre non résidant, mort en 1986.

Conformément aux statuts, le nom de ces trois personnalités est inscrit sur le livre des délibérations.

M. Lucien Frainaud, trésorier, présente alors le compte rendu de la séance de la Commission des Finances qui s'est tenue, comme l'exigent les statuts, avant la première séance ordinaire de l'année.

Le résultat de l'exercice 1986 très satisfaisant (document détaillé versé aux archives) est vivement applaudi par l'assemblée après que M. le président René Panet, com-

missaire aux comptes, ait félicité le trésorier pour l'excellence et la rigueur de sa gestion et la clarté de ses documents comptables.

M. le président Jean Lauret annonce que la séance publique a été fixée au dimanche 1^{er} février à 16 heures. Elle se déroulera, pour renouer avec la tradition, dans la grande salle des cérémonies de l'Hôtel de ville de Nîmes sous la présidence de M. Robert Miguet, préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie.

C'est M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant qui a été choisi pour présenter publiquement sa communication sur le Bailli de Suffren.

M. le président Laurent prononce la vacance du siège de M. André Bernardy, membre résidant, décédé en septembre 1986.

La parole est alors donnée à M. le docteur Lucien Simon qui, en collaboration avec Mme A.-M. Duport, a analysé la situation des « Juifs du Pape à Nîmes du Royaume à l'Empire ».

Les Juifs du Pape à Nîmes du Royaume à l'Empire

Les juifs chassés du royaume en 1394 ne s'y réinstallèrent qu'au cours du XVIII^e siècle. Quelques-uns, du Midi de la France, s'étaient réfugiés dans les Etats français du pape ; les conditions dans lesquelles ils vivaient dans les « carrières », la principale étant à Carpentras, expliquent qu'ils aient essayé de se réimplanter en Languedoc.

Ils y passaient lors des foires franches (trois par an à Nîmes), mais jusqu'en 1754, les autorités chassaient ceux qui s'y attardaient. Pourtant, dès 1736, les intendants eux-mêmes, soucieux de la prospérité de l'agriculture et du ravitaillement des villes, autorisent aux juifs du pape le commerce des animaux de trait et de labour.

Les marchands de mules comtadins profitent de ces bonnes dispositions et « des idées nouvelles » pour s'installer à Nîmes, peu à peu suivis par quelques fripiers et marchands toiliers. Bien acceptés par la population, ils n'auront pas accès à la corporation des marchands toiliers, alors que deux d'entre eux sont admis maîtres tailleurs au début de 1789. A ce moment-là, ils sont 171 à Nîmes, en 37 foyers.

Ils obtiennent la citoyenneté française le 28 janvier 1790, ont alors un petit cimetière et une synagogue ; une deuxième synagogue est bientôt acquise rue Roussy (1792-1793).

Dès 1791, quelques-uns entrent discrètement en politique. Fin 1792, Jassé Carcassonne, marchand de mules, est élu officier municipal ; cette municipalité suit le courant fédératiste et est destituée après la défaite de celui-ci (juillet-août 1793). Malgré les qualités techniques qui lui sont reconnues, Jassé Carcassonne est poursuivi, avec ses collègues de la municipalité, et guillotiné comme la plupart d'entre eux (29 juillet 1794).

David Crémieu, commerçant en soieries, est désigné comme officier municipal dans la municipalité suivante. Proche de son maire Courbis, il sait refuser éventuellement d'obéir à des ordres abusifs. Avec toute la municipalité il est arrêté le 2 août 1794 (20 Thermidor de l'an II) ; il est acquitté un an après.

Son fils, Adolphe, sera un avocat et homme politique célèbre.

D'autres juifs, durant ces premières années de la Révolution, tiennent quelques postes d'importance secondaire. Mais à partir de Thermidor, ils paraissent en être exclus, comme ils sont chassés de la société populaire. Ils avaient pourtant accompli leur devoir de citoyens : quatre volontaires en 1793, dons collectifs et individuels à la patrie.

Un petit nombre d'entre eux se trouvent en 1806 à la tête d'une certaine fortune en biens, fonds, créances ou fabriques et commerces ; à leur côté un petit peuple vit d'artisanat et petits emplois.

La réunion en 1806-1807 d'une assemblée de notables juifs à Paris (un délégué nimois), confortée par un « grand sanhédrin » de 71 membres (dont 4 « rabbins » nimois !) est suivie des décrets impériaux de 1808, dits « infâmes » car ils remettent en cause l'égalité des droits des juifs ; ceux de Nîmes obtiendront d'y échapper en 1810.

Le recensement des juifs en 1808 en fait apparaître 371 en 86 foyers. Deux sont étudiants, prémices de leur évolution professionnelle au XIX^e siècle.

Comme d'habitude, la présentation de cette communication donne lieu à un intéressant débat. La séance est levée à 18 h 15.

SEANCE DU 23 JANVIER 1987

M. le docteur Jean Lauret, président sortant, ouvre la séance à 16 h 30.

Sont présents : M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant, plusieurs correspondants, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Claude Escolier, M. Jacques Larmat, Mlle Alice Fermaud, Mme Christiane Lassalle-Guichard, membres résidants.

M. le docteur Jean Lauret exprime le plaisir et l'honneur qu'il éprouve à céder son siège à M. Robert Debant, nouveau président.

Il remercie ses confrères qui l'ont assisté dans sa présidence, son vice-président qui a bien voulu se charger du secrétariat, M. Lucien Frainaud, trésorier, qui a veillé avec un zèle scrupuleux à la gestion des finances et des

biens immobiliers de la Compagnie ; il souligne la tâche considérable accomplie par M. Christian Lacour qui a fait bénéficier la bibliothèque et la collection des Mémoires d'un ordre magnifique, qui a assuré l'enregistrement de toutes les séances au magnétophone et travaillé à la constitution d'un Index en instance de publication. Cet Index constituera un remarquable outil de travail pour tous les chercheurs.

Le docteur Jean Lauret souligne également la part essentielle que M. et Mme Lassalle ont prise dans le fonctionnement des structures académiques.

Il salue M. Robert Debant qui va mettre son expérience et son efficacité au service de l'Académie, avec l'assistance de M. le préfet Grollemund dont la compétence est reconnue et appréciée de tous.

Souhaitant une année sereine à son successeur, il lui remet symboliquement la clef de l'Académie.

M. le président Robert Debant prend alors place au fauteuil présidentiel et prononce l'allocution suivante :

« Ma chère consœur,
Mes chers confrères,

C'est avec émotion que je me lève pour la seconde fois afin de prendre solennellement la parole à cette table. J'évoque en effet le jour si proche — moins de cinq ans — où vous me fîtes l'honneur de m'accueillir parmi vous avec tant de courtoisie et où me faisiez précisément face, apaisant l'inquiétude du novice par le bienveillant regard du sage, nos trois confrères qui nous ont quitté au cours de l'année dernière, MM. Pierre Hugues, Edgar Tailhades et André Bernardy.

Je vous remercie de tout cœur d'avoir bien voulu me choisir pour diriger vos travaux, mais si je retiens votre geste amical pour ma propre satisfaction, je n'ose y accepter un juste témoignage d'estime que s'il s'adresse à l'institution dont je suis le représentant, aux Archives, que tant

de liens unissent à notre Compagnie, tissés par une commune variété des préoccupations et par un sens identique de la continuité. Ma gratitude, si vous le permettez, ira d'une manière particulière à ceux dont les exemples méritent que je leur rende aujourd'hui l'hommage le plus attentif, aux anciens présidents, et plus spécialement encore, si vous m'y autorisez toujours, à celui qui m'a reçu dans cette maison avec toute sa cordialité empressée, à M. Aimé Vielzeuf.

Dans ce petit genre littéraire que constitue l'allocution d'un nouveau président d'académie, il est deux passages qui sont assurément de tradition, mais qui ne sauraient être entachés aujourd'hui du moindre formalisme.

Le premier est le compliment que l'on adresse à son prédécesseur, et qui en mériterait mieux les grâces que le docteur Lauret, dont le bon vouloir et le savoir-faire ont permis le déroulement fructueux d'une année académique exceptionnellement troublée et assombrie, après tant de deuils, par la disparition de celui qui paraissait être l'incarnation même de notre groupement ?

Le second consiste à solliciter l'indulgence de ses confrères pour son indignité. Je la sollicite en effet, craignant que mes occupations professionnelles de plus en plus lourdes ne m'accordent pas le temps ou la disponibilité nécessaires pour jouer au sein de notre Compagnie un vrai rôle de direction et ne me réduisent à remplir des fonctions protocolaires dont les limites répugnent à ma nature.

Je compte cependant sur votre aide, sur celle du vice-président que vous avez désigné avec tant de bonheur, sur celle du secrétaire perpétuel, dont je connais l'exactitude au devoir, la compétence forgée par la pratique et la délicate conscience. Ainsi, j'en suis convaincu, notre *Ne quid nimis* ne suscitera-t-il pas des remarques moqueuses sur les imperfections de notre nouvelle année, mais des éloges de sa sagesse. »

Le président Robert Debant donne la parole à M. Jean-Charles Lheureux, nouveau secrétaire perpétuel qui s'adresse à ses confrères en ces termes :

« Mes chers confrères, vous souffrirez, sans doute aujourd'hui que je m'offre le plaisir innocent — et bien Nîmois — d'une allocution de circonstance, ce qu'en langage académique, on appelle — un peu pompeusement peut-être — un discours de remerciements.

Au demeurant, il m'est apparu que mon élection — à des fonctions dont maints de mes... électeurs étaient plus dignes que moi, autorisait un minimum de commentaires. Voici ce que je souhaitais vous dire :

Je connaissais déjà votre culture, votre esprit, votre courtoisie... Mais je ne savais pas que vous y ajoutiez la vertu d'indulgence.

A celle-ci — j'avais hâte de vous en assurer — répond ma plus entière gratitude.

Gratitude qui doit aller, en premier lieu, au docteur Lauret. Notre président sortant, malgré une année chargée en obligations, a eu, en effet, la délicatesse de dispenser ma vice-présidence de toute obligation de remplacement. Grâce à lui, j'ai pu me consacrer entièrement à l'apprentissage des pleins et déliés académiques.

Ma reconnaissance va également aux membres du bureau qui m'ont très efficacement conseillé, ainsi qu'à l'assemblée des anciens présidents — notre Conseil des Sages — pour l'unanimité flatteuse avec laquelle elle m'a accordé son *Dignus intrare*.

Je souhaite associer à cette reconnaissance celui qui — par excessive gentillesse — m'a poussé vers le siège qu'il savait devoir bientôt abandonner. Et — dans l'instant — j'imagine que Pierre Hugues me regarde avec malice, attentif à tout manquement aux usages.

Pierre Hugues ! Comment faire son exact éloge ? Comment surtout ajouter au portrait sensible que le président Lauret a brossé de lui, il y a quelques semaines ?

Je dirai simplement que je conçois mal la possibilité de faire oublier — si peu que ce soit — le souvenir de mon prédécesseur et ami, de sa lucidité, de son affabilité, de sa rigueur morale et de son humour subtil.

Malgré nos dissemblances de caractère et de philosophie, notre entente était paradoxalement remarquable.

Pourtant je me demande s'il eut toléré que j'assortisse mon remerciement de certaines réticences.

Et vous-mêmes, dont j'ai éprouvé la largeur d'esprit, les accepterez-vous ?

Je n'ignore pas, en effet, l'adage : *Ubi honor, ibi onus*, et, après plusieurs mois d'exercices pratiques, je mesure assez précisément quel revers peut présenter une magnifique médaille.

Ecornées mes heures de lecture ! Ecourtés mes séjours au maset et les promenades avec mon chien à travers les vignes ! Et toutes ces notes, toutes ces feuilles blanches en attente sur mon bureau !

De quoi hésiter, ne le pensez-vous pas ?

Certains d'entre vous savent d'ailleurs que mon acceptation ne s'est accompagnée d'aucun véritable enthousiasme.

Cependant, si cordiaux et persuasifs ont été les encouragements que me voici devant vous, assez fier, quelque peu ému, inaugurant mon noviciat par une manière de confession publique que les statuts de 1888, pas plus que le règlement intérieur peaufiné par mes éminents prédécesseurs n'avaient prévue.

Ce pourrait être une embarrassante situation si, porté par mon naturel à m'accommoder de ce qu'Alain appelait joliment « la rançon des honneurs », je n'étais prêt à n'en apprécier que les avantages.

La parole m'a été accordée, je vous vois attentifs (comme de coutume) et j'ai l'espoir d'être entendu : le moment me paraît donc propice pour vous exposer brièvement qu'elle est ma conception de la vie de l'Académie et du rôle que je souhaite y pouvoir jouer en toute humilité.

Assez curieusement, j'ai eu la faveur, pendant mon interim, de recueillir des souhaits et des suggestions orales ou écrites. Et également d'être le témoin de quelques impatiences.

Ces idées exprimées me sont apparues toutes — ou presque — marquées de bon sens et du souci de l'intérêt de notre collectivité académique.

Car « science sans conscience... », vous avez lu Rabelais...

Il me semble donc souhaitable que le bureau présidé par M. Robert Debant et l'assemblée des sages puissent débattre de diverses questions jugées dignes d'examen.

Et pourquoi même, l'assemblée tout entière ne consacrerait-elle pas, à intervalles réguliers, un moment à débattre des problèmes la concernant ?

Le réaménagement de notre patrimoine de travail sera poursuivi : l'extériorisation, souhaitée par beaucoup, trouvera des moyens de se concrétiser ; le rôle des commissions, sinon celui des groupes, pourra être précisé.

On s'est préoccupé, lors de la dernière séance, des possibilités d'utilisation de nos disponibilités financières. C'est là, pour l'avenir, un excellent sujet de concertation et de réflexion.

Mais ce n'est pas l'heure d'étudier dans les détails, le futur indéfini, ni même le présent relatif de notre société.

Comme pour chacun d'entre vous, mon ambition — la seule ! — est d'accroître l'originalité, la notoriété et donc l'efficacité de l'Académie. Et de lui permettre de mieux accomplir la mission définie par ses créateurs.

Ceci et cela me semblent constituer, non pas un programme (le mot a été trop galvaudé en d'autres assemblées) mais un répertoire de réflexions assez large pour s'accorder à toutes les sensibilités et à toutes les aspirations rassemblées ici.

Il me paraît important aussi d'affirmer que nous ne sommes pas passéistes mais tout simplement des gardiens des leçons du passé.

Et notre respect de la tradition, en tant qu'élément de transmission des valeurs essentielles, n'interdit pas l'évolution. Car la cohésion amicale (et je crois que celle-ci règne parmi nous) facilite les retouches et les corrections.

Nos travaux, notre démarche, ne sauraient se passer de concertation. J'ai présent à l'esprit le constat de Marc Aurèle : « Ce qui n'est pas utile à l'essaim, n'est pas utile à l'abeille non plus... ». Or, il y a beaucoup d'abeilles en ce lieu, et dont le miel enrichit les rayons de notre ruche.

Pour que la récolte soit toujours meilleure, c'est dans l'unanimité que doivent être élaborées les possibles réformes, raisonnables parce que raisonnées.

Tradition, Evolution, Concertation : ne sont-ce pas là, sinon de maîtres-mots, du moins des mots-clefs, répondant à la plupart des préoccupations ?

Et qui ne peuvent que s'accorder harmonieusement avec les trois autres mots gravés au fronton de notre vieil hôtel.

En ce début d'année, ce sera là le vœu formulé, en reprenant séance, par votre secrétaire perpétuellement dévoué. »

Le secrétaire perpétuel présente alors le compte rendu de la séance du 9 janvier, texte qui est adopté.

La parole est donnée à M. Joachim Durand, membre résidant, qui présente une communication intitulée : « De l'avènement d'Hitler au 2 septembre 1939 ». En voici le résumé :

De l'avènement d'Hitler au 2 septembre 1939

La décennie 1929-1939 a été fertile en coups de théâtre, dont voici les principaux : crise économique américaine du 19 octobre 1929 — Conférence navale de Londres du 21 janvier 1930 — refus par l'Allemagne et l'Italie du Mémorandum sur l'Union européenne remis par Briand aux 26 gouvernements européens — élection, le 14 septembre 1930, de 107 nationaux-socialistes au Reichstag — le moratoire Hoover du 20 juin 1931 — les mauvais débuts de la Conférence sur le désarmement, réunie à Genève, le 2 février 1932 — l'assassinat, le 6 mai 1932, du Président de la République française Paul Doumer, remplacé par Albert Lebrun — l'appel, le 28 janvier 1933, du président Hindenburg à Hitler, qui, après de nouvelles élections, dispose de la majorité absolue en Allemagne — naissance d'un sérieux antagonisme germano-russe — le scandale financier Stavisky survenu à Paris et qui entraîne les émeutes du 6 février 1934 — l'essai infructueux de Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères du cabinet Doumergue, constitué le 9 février 1934, de promouvoir un « Locarno de l'Est » — l'assassinat de Louis Barthou et du roi de Yougoslavie Alexandre I^{er} à Marseille, le 9 octobre 1934, cependant que l'Allemagne est dirigée par le chancelier Hitler, depuis le décès, le 2 août 1934, d'Hindenburg — le rattachement, voté à une énorme majorité du territoire de la Sarre à l'Allemagne, après le plébiscite du 13 janvier 1935 — le réarmement massif de l'Allemagne — la remilitarisation de la Rhénanie par Hitler (fin 1935) — l'arrivée au pouvoir (2^e trimestre 1936) du « Front populaire » avec Léon Blum — l'entrée des troupes italiennes à Addis-Abeba (9 mai 1936) — la guerre civile espagnole (juillet 1936) — l'annexion de l'Autriche au Reich allemand (13 mars 1938) — l'affaire des Sudètes (24 avril 1938) — l'accord de Munich (30 septembre 1938) — l'invasion de Prague par les troupes allemandes (10 mars 1939) — l'affaire du couloir de Dantzig (début 1939) —

l'échec, le 11 juillet 1939, des pourparlers anglo-français avec les Russes au sujet du passage des troupes soviétiques en Pologne et en Roumanie — la signature, le 23 août 1939, d'un pacte de non-agression entre l'Allemagne et l'Union soviétique — l'invasion, sans déclaration de guerre, de la Pologne, par les troupes allemandes (le 1^{er} septembre 1939, à quatre heures du matin) — la déclaration de guerre à l'Allemagne de la Grande-Bretagne et de la France, le 3 septembre 1939, déclaration de guerre consécutive, au refus, par l'Allemagne, de retirer ses troupes de Pologne.

En ce qui concerne certains des faits énumérés ci-dessus, quelques remarques peuvent être faites :

— Regrettable que l'idée de Louis Barthou de négocier, fin février 1934, un « pacte oriental » avec l'Allemagne, n'ait pas été retenue par le cabinet Doumergue ;

— Regrettable également, pour certains, que des gouvernements français, alors qu'ils en avaient les moyens, n'aient pas résisté par la force, aux annexions brutales de l'Allemagne ;

— L'Angleterre s'est rendue compte trop tard du danger représenté par l'hitlérisme ;

— Le colonel Beck, ministre polonais des Affaires étrangères, trop confiant dans l'appui militaire franco-anglais, a manqué, dans ses discussions avec l'Allemagne des derniers jours d'août 1939, de l'esprit de conciliation nécessaire ;

— La volte-face soviétique du 23 août 1939 n'aurait pas dû surprendre, le Consul général de France à Hambourg en ayant avisé, dès le début de juillet, le Quai d'Orsay.

Les difficultés de toutes sortes, les erreurs, les défaillances, les méprises ci-dessus, ont eu, certes, une grande responsabilité dans le non-maintien de la paix. Mais la vraie cause de la guerre du début septembre 1939 est la boulimie de l'hitlérisme désireux de se rendre maître de l'Europe. Russie comprise.

Après le débat traditionnel, la séance est levée à 18 h 10.

SEANCE DU 6 FEVRIER 1987

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. Robert Debant, président en exercice.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Lucien Frainaud, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, membres résidants ; M. Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; plusieurs correspondants et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Claude Escolier, M. le président René Panet, Mlle Alice Fermaud, M. l'abbé René André, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Marc Chausse, membres résidants.

La parole est donnée à M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel, qui présente le compte rendu de la séance du 23 janvier 1987. Après l'adoption de ce compte rendu, présentation est faite de la correspondance et réponse est donnée à certaines invitations.

C'est ainsi que M. Marcel Decremps est désigné pour représenter l'Académie à la conférence sur *Mistral et la*

batellerie donnée le 14 février par Mlle Odyle Rio, reine du Félibrige.

Par ailleurs, c'est M. Maurice Aliger qui représentera la Compagnie le 17 mars à la manifestation folklorique organisée par les « Farandoleurs nimois » pour marquer le 40^e anniversaire de leur société.

En réponse à une lettre de M. Breban, professeur au Lycée Camargue, l'Académie consent à s'associer aux manifestations qui pourront être éventuellement organisées pour célébrer le millénaire de l'avènement du règne de Hugues Capet.

Le président Robert Debant rend compte de quelques-unes des décisions prises avant la séance ordinaire, par l'Assemblée des anciens présidents. Notamment du fait qu'appel est fait aux confrères nimois afin qu'ils apportent leurs suggestions concernant l'emploi du fonds consacré par l'Académie, à l'action culturelle. Ces suggestions, ayant trait soit à un concours, soit à l'exercice d'un mécénat, seront examinées par la commission chargée des « Prix et publications » qui en fera une synthèse.

Compte tenu du fait que les deux premiers vendredis de mai sont jours fériés en 1987, la séance qui aurait dû normalement se tenir le 1^{er} mai, sera avancée au jeudi 30 avril à 16 h 30, la seconde séance de mai ayant lieu normalement le vendredi 15.

Hommage est fait par M. Marcel Decremps de la réédition (sur les presses de Culture provençale et méridionale) de son ouvrage de 1954 : *Mistral, mage de l'Occident*.

Election de trois membres

L'assemblée procède alors à l'élection de trois nouveaux membres.

Au fauteuil de M. le bâtonnier Edgar Tailhades, membre résidant, décédé le 23 juin 1986, est élu à l'unanimité M. le bâtonnier Jean Ménard.

Par ailleurs, deux sièges de membres non résidants sont pourvus : M. le préfet Robert Poujol, de Montpellier, succède à M. le duc de Castries et le graveur Albert Decaris, de l'Institut, succède à M. le professeur Hervé Harant, décédé.

M. André Nadal, doyen du groupe protestant, fait état de la proposition de ses confrères concernant le nom de M. Pierre Clavel pour la succession de M. André Bernardy, membre résidant, dont la vacance du siège a été statutairement prononcée.

L'élection de ce nouveau membre résidant interviendra le vendredi 6 mars.

La parole est alors donnée à M. Henri Dubled, correspondant, qui présente une communication intitulée : « Les protestants français et l'Etranger de 1685 à 1710 : pour répondre à une vieille accusation ». En voici le résumé :

*Les protestants français et l'Etranger de 1685 à 1710 :
pour répondre à une vieille accusation*

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle et même après, l'historiographie catholique a jeté à la tête des protestants de France l'accusation de connivence avec l'étranger, accusation liée aux luttes politiques surtout au temps de Napoléon III et de l'affaire Dreyfus. Le conférencier n'envisagera ici que l'appel à l'Etranger dans l'histoire des protestants de notre pays de 1685 à 1710, en constatant que cet appel date en fait de l'apparition de la Réforme et que les catholiques ne se firent pas faute d'en faire autant jusqu'à Henri IV qui raffermirait suffisamment le trône, grâce en partie aux protestants d'ailleurs. A partir de 1661 la politique personnelle de Louis XIV conduisit à un renforcement de l'émigration et c'est du Refuge que sortirent tous les plans

et projets destinés à aider les protestants restés au pays et surtout ceux de notre région et du Dauphiné, ainsi le projet Cerdan pendant la guerre de Hollande (1667-1678). Tant que l'Edit de Nantes, même vidé de tout contenu réel, subsista, le loyalisme des Réformés resta sans faille apparente. On disait « patient comme un huguenot ». Après 1685, il ne reste plus aux protestants qu'à se soumettre ou à partir, cette deuxième possibilité leur étant bientôt refusée. Les officiers réfugiés forment alors des régiments au service de la Prusse et des Provinces unies. La notion de guerre juste et sainte contre le tyran se fait jour. Les menées européennes de Louis XIV se donnant trop ouvertement comme catholiques éveillent la méfiance des puissances protestantes, d'où des mémoires adressés à ces souverains surtout par Pierre Jurieu. Les premiers projets d'intervention, en Languedoc et en Cévennes, de 1689, ont à leur base Henri de Mirmand, avocat nimois, réfugié à Zurich, et Henri-Armand de Bourbon-Malauze, marquis de Miremont, collatéral de la maison royale. Ces projets sont bientôt liés à la rentrée des Vaudois dans leurs vallées fin avril 1689 avec le pasteur-colonel Arnaud et prévoient une intervention en Dauphiné. François Huc, du Vigan, réfugié, est envoyé par Charles de Schomberg, neveu du maréchal, à Claude Brousson, et l'intervention en Dauphiné a lieu en août 1692 sans succès décisif.

La paix de Ryswick, le 9 mai 1697, porte un coup d'arrêt provisoire à ces projets. Mais l'espoir renaît chez les Réfugiés avec la guerre des Camisards qui se déclenche en 1702. Miremont, dès 1688, prévoyait une pénétration par Sète pour les armes et éventuellement les hommes. Le premier un certain Nicolle propose au baron d'Alès, réfugié, de prendre la tête du mouvement, ce qui aurait accru la révolte car les Alliés mirent plus longtemps encore que le gouvernement royal à admettre que de simples paysans pouvaient tenir en échec des troupes de métier. Ces projets d'inter-

vention entretiennent la crainte d'un débarquement chez les responsables militaires français. Un projet de descente, communiqué à la reine d'Angleterre, est mis sur pied au début de 1703 avec une diversion sur Bordeaux. En mai de la même année paraît un factum de la même veine. En septembre 1703, enfin, deux bâtiments anglais faisant partie d'une très importante flotte anglo-hollandaise allant à Livourne sont détachés et s'approchent de la côte vers Sète et Mauguio pour livrer provende et matériel, mais, non prévenus du moment exact, les Camisards ne sont pas au rendez-vous. En septembre, Montrevel fait saisir des agents secrets venus contacter les Camisards. Mais il faut noter surtout la mission de David Flotard, du Vigan, secrétaire de Miremont, qui le 31 juillet déjà a vu Cavalier, Roland et les principaux chefs du mouvement près d'Anduze et qui a annoncé entre autres, sans pouvoir donner de date précise, l'arrivée des deux bâtiments anglais. Rentré chez lui, en septembre, Flotard fait son rapport à Miremont. En octobre 1703, après la rupture entre la Savoie et la France, un nouveau projet est mis au point sur le Dauphiné avec l'aide des milices vaudoises réfugiées en Suisse. Mais la lassitude s'empare des Provinces-Unies et de l'Angleterre. Villars arrive en Languedoc et Flotard fait bientôt parvenir de l'argent à une insurrection qui n'existe plus. De 1705 à 1710 ont alors lieu des tentatives infructueuses des puissances alliées, aidées du parti zéléteur et parfois d'intrigants, pour relancer la guerre, ainsi celles de La Bourlie, de la Ligue des enfants de Dieu, des chefs camisards rentrés en France Ravanel, Catinat et Abraham Mazel auxquelles il faut joindre les actions de Cavalier à Almanza et vers Toulon. Quant au débarquement du 25 juillet 1710, à Sète, il n'a plus de rapport avec la guerre des Camisards et les protestants.

Après un débat d'un intérêt passionnant, la séance est levée à 18 h 10.

SEANCE DU 20 FEVRIER 1987

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. Robert Debant, président en exercice.

Sont présents : M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Edouard Drouot, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, tous membres résidants auxquels s'étaient joints M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel, et M. Pierre-Henri Cothias, membre non résidant.

Les autres membres résidants étaient excusés.

En début de séance, le président Debant informe l'assistance du décès, survenu la veille, de M. Jean Thérond, membre résidant, entomologiste de renommée mondiale, qui, le 11 mars 1955, avait été élu au siège de M. le docteur Reynaud. Les Académiciens debout observent alors une minute de recueillement. Il leur est indiqué que les obsèques se dérouleront le lundi 23 février à 14 h 30 à Saint-Baudile.

Le compte rendu de la séance du 6 février est lu par le secrétaire perpétuel. Après l'adoption de ce texte, sont présentées la correspondance et la liste des livres offerts en hommage.

M. le président Robert Debant donne ensuite des nouvelles de M. Claude Escolier, hospitalisé après une opéra-

tion, et se réjouit de l'état de santé satisfaisant de notre confrère.

Le président rend compte de la participation de quatre membres résidants : MM. Victor Lassalle, Christian Liger, Jean-Charles Lheureux et lui-même, au colloque organisé par la municipalité nimoise, le mardi précédent, au théâtre, en vue de la préparation des manifestations officielles de 1989, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française. M. Robert Debant indique que l'Académie prendra évidemment une part active au programme culturel conçu pour cette commémoration.

Le calendrier des séances du deuxième trimestre est définitivement arrêté. Une séance ordinaire supplémentaire se tiendra le vendredi 22 mai. L'installation de M. le bâtonnier Jean Ménard est prévue pour le vendredi 12 juin et la dernière séance, avant les vacances, le vendredi 26 juin, réunira les Académiciens à l'Hôtel Davé, en respect de la tradition.

M. le Secrétaire perpétuel fait alors mention de l'entretien qu'il a eu, la veille, avec M. le médecin-général Edmond Reboul, secrétaire perpétuel de l'Académie de Lyon. Le général Reboul, souhaitant nouer des liens entre les deux sociétés savantes, le principe d'une rencontre, dont le programme reste à préciser, est adopté par la Compagnie. Cette rencontre devrait avoir lieu un dimanche de juin à Pont-Saint-Esprit.

La parole est donnée à M. Christian Liger pour la présentation du récent ouvrage, paru aux éditions Lacour, de M. Georges Sapède. Ouvrage intitulé :

Autour de Voltaire, portraits cévenols du XVIII^e siècle

M. Christian Liger insiste en termes chaleureux sur la qualité de cette étude dont la conception originale, le style et la riche structure historique font souhaiter que l'auteur — à qui l'on doit également des *Chroniques du temps passé*

retracant les grands événements de l'histoire régionale — ajoute une suite à une œuvre de grand intérêt.

A propos de l'urbanisme d'Aigues-Mortes

M. le bâtonnier Marcel Fontaine avait choisi pour thème de sa communication : *Saint Louis dans l'urbanisme d'Aigues-Mortes et le déclin de son port.*

Maniant le paradoxe avec aisance, utilisant de nombreuses sources historiques et faisant état de documents peu connus, l'orateur s'emploie à démontrer que le choix du site d'Aigues-Mortes par saint Louis pour la création d'un port, était, en fait, une erreur. Etant donné la topographie du lieu, sa position par rapport aux villes importantes et aux grandes voies de communication, mais aussi la nature du littoral et la pauvreté du sol.

Saint Louis, cependant ne pouvait faire un autre choix : c'était là, en effet, le seul endroit du rivage méditerranéen où il pouvait, en toute indépendance, établir le port de son royaume. Toute la côte provençale était alors terre d'Empire et le douloureux souvenir de la croisade contre les Albigeois était loin d'être oublié sur la côte languedocienne.

Invoquant à l'appui de sa thèse des témoignages aussi divers que ceux d'Alexandre Dumas, de Marc Bloch, de Jean Reboul ou de Joinville, le bâtonnier Fontaine, analysa avec beaucoup de précision les conditions de la création de la Tour de Constance et de l'édification du môle de La Peyrade devant servir à l'embarquement. L'emplacement perpendiculaire au débouché des deux bras du Rhône de ce dernier aboutissait, dans la baie, à « casser » le courant du fleuve et à provoquer un ensablement du port qui devait lui être fatal.

M. le bâtonnier Fontaine excipa d'un document ignoré renforçant le dossier du rôle stratégique dévolu à Aigues-Mortes, en dépit du choix contestable de saint Louis, au moment du départ des 38 nefes royales chargées de Croisés.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 25.

LA DISPARITION DE M. JEAN THEROND

Jean Théron d s'est éteint le mercredi 18 février 1987. Mais la maladie l'avait malheureusement tenu éloigné de l'Académie, il y avait déjà de longs mois. Pourtant nous avons appris, de la bouche même de son fils, que les liens affectifs qui l'unissaient à notre Compagnie étaient très forts en dépit de l'absence et qu'à la Maison Saint-Joseph où il résidait, un de ses derniers plaisirs était de lire nos Bulletins et Mémoires.

La nouvelle de sa disparition annoncée le vendredi 20 février, en séance, par le président Robert Debant, a été ressentie avec beaucoup de tristesse par nous tous. Naturellement avec une acuité douloureuse par ceux qui avaient eu le privilège, au fil des ans, d'apprécier ses qualités, sa droiture et son honnêteté intellectuelle, sa discrétion, sa modestie, sa bonté et sa générosité. Par ceux qui avaient eu l'occasion de distinguer en lui une âme d'élite.

**

Né au début du siècle, dans une famille fixée à Nîmes depuis plusieurs générations, il s'était, dès son enfance, passionné pour l'histoire naturelle. A l'issue de brillantes études secondaires faites dans la Maison de l'Assomption, il entreprit de faire sa médecine.

Puis, au bout de trois ans, abandonnant l'idée de devenir médecin, il commença à s'adonner à l'entomologie. « ... Naturaliste, disait-il lui-même, je crois l'être devenu avec le temps et à force d'étude... », et il ajoutait : « Je ne suis qu'un systématicien... or, s'il y a beaucoup de poésie pour celui qui sait lire dans la Nature, la systématique est presque à l'opposée des Belles-Lettres... ».

Ayant fait sienne la devise de la Société entomologique de France, dont il fut, pendant plusieurs décennies un membre éminent, *Natura maxime miranda in minimis*, il a, un jour, analysé le plaisir que lui apportaient ses recherches : « J'occupe mes soirées, écrivait-il, à examiner et à disséquer, sous le microscope, des êtres qui ne mesurent souvent pas plus d'un demi-millimètre. Je me plais à contempler des détails connus seulement des initiés. Ma joie déborde si je découvre des caractères spécifiques inédits : c'est que l'animalcule que je tiens sous les yeux est une « nova species » comme nous avons l'habitude de dire entre nous. Il faut alors lui donner un nom et la décrire. Une diagnose latine concise, suivie d'une description en français aussi détaillée et précise que possible, accompagnées d'un ou plusieurs dessins schématiques, qui parlent encore mieux et plus clairement que je ne sais le faire avec des phrases... » « ... Je ne prétends pas faire œuvre de haute Science, mais je suis convaincu que l'Entomologie a embelli ma vie. » Et plus loin encore : « ... Ces études justement parce qu'elles sont captivantes, présentent un danger d'autant plus grand qu'il est agréable... Elles deviennent une passion et risquent d'accaparer tous les loisirs si on n'y prend pas garde. Hélas ! j'avoue que je me suis laissé gagner... »

Elu membre résidant à l'Académie de Nîmes le 11 mars 1955, au fauteuil laissé vacant par le docteur Maurice Reynaud, il y fut accueilli le 3 juin 1955 par le président en exercice Me de Montaut-Manse qui loua sa compétence exceptionnelle, sa notoriété dans les sphères internationales

et salua en lui le représentant de l'esprit et de la recherche scientifique.

Par la suite, Jean Thérond fut président de notre Compagnie pour l'année 1969.



Ses obsèques ont été célébrées le lundi 23 février à 14 h 30, en l'Eglise Saint-Baudile, en présence de son fils M. René Thérond, universitaire à Strasbourg, de Mme René Thérond, de leurs enfants, et de ses amis de l'Académie de Nîmes.

Les chanoines Armogathe et Fayolle ont officié. M. le chanoine Charles Fayolle, ami du disparu et membre résidant lui-même de notre Compagnie, devait au cours de la cérémonie, prononcer une émouvante homélie, au cours de laquelle il retraça la carrière exemplaire de Jean Thérond.

C'est M. Robert Debant qui, en tant que président en exercice, devait prendre la parole au nom de l'Académie. Voici le texte de sa brève mais belle allocution :

« L'Académie de Nîmes rend à son doyen, à celui qui l'a honorée de sa présence pendant trente-deux ans, un hommage dont sa modestie n'aurait pas souffert qu'il fût empreint de la moindre pompe, mais dont son culte de l'amitié aurait accepté la fraternelle offrande avec le discret sourire de la bonté. Celui qui nous a quittés forçait malgré lui l'admiration de ses confrères par la finesse de son intuition et par la passion qu'il vouait à la recherche, à une recherche fort spécialisée mais dont l'objet avait permis à l'intelligence du cœur qui était sa marque, à la *fides quaerens intellectum* qui était son guide, de s'épanouir dans la découverte de la singularité des êtres et dans l'amour de la vie. Il avait élevé son travail scientifique à la hauteur de la contemplation et, bien loin de céder à ses tentations d'évasion qui sollicitent souvent les esprits de sa nature, bien loin

de subir cette absorption de l'âme par la connaissance dont il évoquait la crainte avec tant d'émotion contenue le jour où il fut reçu dans notre Compagnie, il avait allié son goût de l'analyse studieuse avec celui du contact des hommes, la joie que lui donnait sa notoriété internationale avec le respect de la simplicité, son enthousiasme de la découverte avec une générosité que l'âge n'avait su altérer. La qualité de son œuvre et la dignité de son existence ont enrichi l'héritage spirituel de l'Académie. Que repose en paix le savant qui s'était penché avec tant de conscience sur les mystères de la création dans la foi en son Créateur. »

SEANCE DU 6 MARS 1987

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. Robert Debant, président en exercice. M. Debant adresse ses félicitations à M. Victor Lassalle promu officier des Palmes académiques.

Sont présents : M. Henri de Régis, M. Jean Roger, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Michel Grollemund, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. le professeur René Bosc, M. le docteur Lucien Simon, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; MM. Bérard, Doria, Grossi, Guillaume, Lacour, Mme Missongé, correspondants ; ainsi que M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Les autres membres résidants sont excusés.

Le secrétaire perpétuel fait adopter le compte rendu de la séance du 20 février.

Après intervention de M. le bâtonnier Marcel Fontaine qui s'enquiert de la date de la convocation de la Commission des Finances, commentaire est fait de la correspondance et notamment des lettres de remerciement de M. le bâtonnier Jean Ménard, élu membre résidant, de MM. Robert Poujol et Albert Decaris, élus membres non résidants.

Lecture est donnée d'une lettre du président Léopold Sédar Senghor évoquant la qualité de l'accueil qui lui a été réservé lors de sa dernière visite à l'Académie.

M. le président Robert Debant fait état d'une lettre de Mlle Odyle Rio, reine du Félibrige, qui se déclare très sensible au fait que l'Académie ait été représentée par M. Marcel Decremps à la conférence qu'elle a donnée à Nîmes sur *Mistral et la batellerie sur le Rhône*. Mlle Odyle Rio fait don à notre Compagnie d'une étude qu'elle a publiée sur *Victor Gelu et le congrès des Troubaïres en Arles*.

L'Académie procède ensuite à l'élection du successeur de M. André Bernardy, membre résidant, disparu en septembre 1987.

C'est M. Pierre Clavel qui est élu à l'unanimité, à bulletins secrets.

M. Robert Debant précise que le vendredi 10 avril à 18 heures, M. Gilbert Baumet, président du Conseil général, recevra officiellement les membres de l'Académie à l'Hôtel Carénou.

Par ailleurs, le dimanche 28 juin a été choisi pour la rencontre prévue à Pont-Saint-Esprit entre les Académies de Lyon et de Nîmes.

Un colloque sur : *Les Rabaut, du Désert à la Révolution* est, d'autre part, organisé pour le samedi 23 mai.

La parole est alors donnée à M. Clément Martin, correspondant, qui présente et commente un diaporama sur le thème : *Les milieux naturels de la Camargue ; adaptation animale et végétale à ces milieux*.

« Située à l'embouchure du Rhône, la Camargue se divise en trois parties : à l'est du Grand-Rhône la Camargue du « Plan de Bourg », à l'ouest du Petit-Rhône, la « Petite

Camargue », et entre les deux bras du fleuve, la « Grande Camargue ».

Ces basses terres sont nées il y a, géologiquement, peu de temps. Ce sont les apports sédimentaires déposés par le fleuve et distribués ensuite par la houle et les courants marins qui sont à l'origine de ce delta. Ces matériaux forment vers le large des barres d'accrétions successives ayant retenu par endroit des surfaces marines devenues lagunes désormais (comme le Vaccarès et les grands étangs du sud).

Dans ces zones basses, gagnées peu à peu sur la mer, le naturaliste distingue deux grands types de milieux.

D'abord la Camargue fluvio-lacustre. Celle-ci est située au nord, à la tête du delta. Le sol ici est limoneux, argileux et sableux fin. L'eau des marais est douce. On y rencontre trois zones :

La forêt galerie ou ripisylve. Elle suit les bras du fleuve. L'élément botanique essentiel est le Peuplier blanc. Ses compagnes : le Frêne et l'Ormeau avec comme arbustes le Cornouiller sanguin, le Troëne, l'Aubépine et depuis peu le Faux Indigo.

Élément extraordinairement important, la ripisylve héberge 39 espèces d'oiseaux nicheurs : Rollier, Hibou, Huppe, Pic-vert, Loriot, Geai et surtout Hérons...

Puis vient la zone des cultures, toujours sur sol doux. L'homme, après défrichage, établit en ces lieux rizières, vignes, prairies de fauche et parcelles à blé dur. Sur ces étendues découvertes de nombreux insectes volètent et sont chassés par de grands insectivores tels Rollier, Guêpier, Chouette, Chevêche, Faucon Crécerelle.

La troisième zone de cette Camargue fluvio-lacustre est celle des « enganes » et marais. Elle forme des paysages caractéristiques dans lesquels on rencontre des prairies exploitées par les manades de chevaux ou taureaux. Obione, Inule faux-crithme et Joncs maritimes ou piquants forment

le fond de la végétation. Puis la Salicorne en buisson apparaît. C'est « l'engane » typique. Enfin dans les bas-fonds, l'eau douce — ou très légèrement saumâtre — forme des marais. Les Roselières de Phragmite (roseau) servent d'abri à un grand nombre d'oiseaux : Héron pourpré, cendré, Poule d'eau, Canards, Grand Butor. Les eaux hébergent une multitude de formes vivantes : plantes aquatiques, têtards, grenouilles, alevins, couleuvres à collier...

Au sud de cette Camargue « douce » on rencontre maintenant le deuxième type de milieu : la Camargue lagunomarine.

Le sol est ici argilo-sableux et l'eau est salée, parfois sursalée. C'est la partie la plus caractéristique du delta. On y distingue trois ensembles :

La Sansouire : c'est la pièce maîtresse de la Camargue. Une autre salicorne (l'Arthrocnemum) forme d'immenses étendues moutonnantes où l'œil se perd. Deux espèces d'oiseaux seulement y nichent : la jolie Bergeronnette printanière et l'Alouette des champs.

Les lagunes : ces étendues d'eau sursalée possèdent de véritables îlots où nichent les oiseaux les plus prestigieux du delta : le Flamant rose, l'Avocette au bec en alène, les Mouettes mélanocéphales et rieuses, le délicat Gravelot à collier interrompu, les Grêbes, l'Huitrier pie et les Sternes, fins comme des lames...

C'est la plage et le cordon dunaire qui terminent maintenant l'étude des milieux camarguais.

Au delà du sable mobilisé par le vent, l'Oyat, en pionnier, par ses racines, fixe les premières dunes « girouettes ». Puis viennent, pour consolider l'œuvre, toute une foule de plantes : Canne de Provence, Armoise visqueuse, Camomille, Giroflée, toutes espèces colorées et odorantes. Entre deux dunes apparaît une nappe d'eau douce abritant Grenouilles rieuses et Crapaud calamite, le Lézard des sables (Psammodrome) et le Lapin animent ces lieux. La dune se

fixe lorsqu'apparaissent le Pin Maritime, le Pignon ou l'Alep.

Ces divers milieux camarguais sont extrêmement originaux. Les adaptations du vivant à son environnement sont extraordinaires.

Comment se protéger de la sécheresse ? Les mois difficiles sont juillet et août. La Pâquerette annuelle, en fleur au printemps, passe l'été à l'état de graine. La Giroflée des dunes est pourvue de feuilles poilues ainsi que celles de la Luzerne marine. L'Immortelle possède de toutes petites feuilles tandis que l'Oyat referme en gouttière les siennes pendant les heures les plus chaudes...

Comment s'adapter à la mobilité du sable ? L'Oyat possède un réseau de tiges souterraines très actif contre l'enfouissement. Le Panais porte-épines a un énorme rhizome vertical ainsi que le Panicaut maritime. Ce rhizome, plein de réserves, assure une survie en cas d'ensablement. Le coléoptère Pimélie possède des élytres soudés, ce qui diminue sa transpiration et des « raquettes » sur les tibias, ce qui lui permet une agilité déconcertante sur les grains de sable si mobiles de nos dunes...

Un dernier exemple d'adaptation au substrat sableux est celui du crapaud Pélobate. Celui-ci possède des pieds en forme de couteau lui permettant de s'enfouir rapidement et retrouver une relative fraîcheur dans le sable humide, au sein des touffes végétales.

La Camargue est donc une véritable mosaïque de milieux. Ceux-ci sont ouverts les uns aux autres. Un très grand nombre d'espèces nichent dans l'un d'entre-eux mais exploitent un milieu différent. En effet, ceux-ci sont complémentaires. Ce qui fait le charme de la Camargue est d'assister à ces va-et-vient incessants, à ces échanges, à ces dialogues en quelque sorte...

De plus ces milieux se modifient rapidement. Ici, encore moins qu'ailleurs, rien n'est éternel. Tout se transforme

rapidement : les « radeaux » changent de place, les dunes s'avancent, les cordons littoraux s'amenuisent, les chenaux s'ensablent, les plages disparaissent... Sur ces immenses étendues ambiguës, faites de terre ou d'eau, l'homme se plaît à contempler la variété extraordinaire des espèces végétales et animales qui l'entoure. Mais cette prodigieuse multiplicité des formes vivantes ne doit pas faire oublier la prodigieuse Unicité de la Vie. »

M. Clément Martin a su communiquer à son auditoire la passion qu'il nourrit pour la terre camarguaise et lui faire saisir toute la poésie qui se dégage de ces espaces où l'observateur peut faire une riche moisson de découvertes étonnantes.

A l'issue du débat habituel, la séance est levée à 18 h 15.

SEANCE DU 20 MARS 1987

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. Robert Debant, président en exercice, qui adresse ses condoléances à Mme Missongé, correspondante, cruellement éprouvée par la récente disparition de son époux, M. le docteur Missongé.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; Mme Simone Marguerit-Missongé, M. Charles Delormeau, M. Robert Doria, M. le pasteur Roger Grossi et M. André Guillaume, correspondants, ainsi que M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri de Régis, M. Claude Escolier, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Marcel Decremps, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède.

Présenté par M. le Secrétaire perpétuel, le compte rendu de la séance du 6 mars est adopté après intervention de M. Lucien Frainaud et de M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

La correspondance ayant été lue et commentée, M. le Président adresse ses félicitations à M. le pasteur Aimé Bonifas, qui vient de recevoir le prix Otto Nuschke.

Annnonce est faite de la tenue d'une séance de travail de l'Assemblée des Anciens Présidents, le vendredi 10 avril à 16 heures, et de l'hommage rendu à M. Pierre Hugues dans le n° 4 du bulletin.

La vacance du siège de M. Pierre Hugues, membre résidant, décédé le 28 octobre 1986, est déclarée statutairement.

La parole est alors donnée à M. le docteur Jean Lauret qui fait le compte rendu de l'œuvre récente de M. le pasteur Samuel Ingrand : *Histoire de la Maison de Santé protestante évangélique de Nîmes*.

Avant d'aborder l'analyse des faits qui ont abouti à la création de la Maison de Santé protestante évangélique de Nîmes, institution chère à beaucoup de protestants nimois, M. le docteur Lauret souligne l'intérêt que présente le travail réalisé par M. le pasteur Samuel Ingrand.

Deux tentatives ont précédé l'établissement de la Maison de Santé protestante.

L'hôpital des Chevaliers, créé en 1313 par Ruffi et que des troubles religieux ont détruit en 1564, a été remplacé par un hôpital de fortune. En 1594, l'hôpital de la ville a été reconstruit et après l'Edit de Nantes, autrement dit quatre ans plus tard, il admet les Nimois des deux religions.

Lorsqu'un arrêt royal de 1654 interdit l'admission des religionnaires à l'Hôtel-Dieu, les consuls protestants achètent une maison avec jardin à proximité et y installent une maison d'accueil pour les plus démunis de leurs coreligionnaires. C'est ce qu'on peut appeler le premier hôpital protestant de Nîmes. Son existence fut brève ; en 1667, un des derniers arrêts de la Cour des Grands Jours décida sa suppression.

La seconde création se situe dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Le protestantisme, après l'Edit de Fontainebleau révoquant l'Edit de Nantes, s'était restauré lentement grâce à Antoine Court et enraciné grâce à Paul Rabaut. A Nîmes, le culte du dimanche réunit plusieurs milliers de fidèles dans la carrière de Lecques. Il est logique que l'on établisse alors un refuge pour détourner de l'influence du clergé de Rome, les pauvres huguenots que recueille l'Hôpital général, implanté depuis peu sur le boulevard Saint-Antoine, à l'emplacement du Lycée Daudet actuel.

En 1765, le Consistoire achète la demeure de M. Doulaud, molinier de soie (c'était la crise de la soie) située au faubourg Saint-Laurent et y aménage deux chambres, une pour les femmes, une pour les hommes. N'y sont admis les infirmes que sur proposition du docteur Baux ou du chirurgien Méjean.

**

La troisième tentative va donner naissance à l'établissement qui portera le nom de Maison de Santé protestante.

C'est un siècle plus tard que l'idée a germé dans l'esprit d'un homme, dont le souvenir persiste grâce à son œuvre d'historien : le pasteur Emilien Frossart, membre résident de l'Académie de Nîmes.

Quelques frères fondent donc un comité de dix membres, qui loue, en 1842, pour six ans, une grande propriété au n° 7 de la rue de Baschi (la rue de Sauve actuelle) en vue d'y recevoir huit pauvres femmes invalides.

Neuf ans plus tard, le comité, où figure Léon Noguier, s'installe de l'autre côté de la rue de Sauve, sur un terrain derrière la Plateforme. Le nombre des lits est de 14, tous destinés à des femmes âgées. Mme Saller-Boissier ayant acheté une maison dont elle fait don au comité, ce dernier se constitue en société civile et procède à des agrandissements. Lorsqu'en 1866, la ville démolit la plateforme et crée

l'avenue de Sauve et d'Alès, les frères Noguier achètent le bâtiment voisin et décident de le reconstruire. Lors des travaux qu'il surveille lui-même, Léon Noguier tombe d'un échafaudage et meurt des suites d'une infection de ses blessures. Son frère Louis poursuit leur œuvre, aidé dans son action par l'apport de nouveaux et importants fonds (notamment des actions minières) légués par M. Bousquet-Lautheline.

En 1872, à l'issue de longues démarches, la Maison de Santé est reconnue d'utilité publique. L'Hospice des vieillards (30 lits de femmes et 18 d'hommes) s'enrichit de deux services de médecine, le premier de 18 lits pour hommes, le second de 12 lits pour femmes.

Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que naît le service de chirurgie de 7 lits, l'école d'infirmières et un dispensaire. La maternité ne s'établira qu'en 1937. Le Comité s'est élargi à 15 membres. Le culte est assuré dans la chapelle par le pasteur Charles Babut.



S'étant installé à Nîmes en 1937 et ayant créé le service d'urologie à la Maison de Santé protestante, le docteur Lauret peut faire état de trente-trois ans d'assiduité médicale dans cet établissement. Ce qui l'autorisa, pour le plus grand plaisir de son auditoire, à doter son compte rendu d'un certain nombre de réflexions personnelles et d'anecdotes vécutées. Egalemeut à évoquer des personnalités exceptionnelles qui ont contribué au renom de la Maison de Santé. Parmi elles, des chirurgiens : les docteurs Aimé Delord, Cabouat, Fayot, André Gaujoux ; des radiologues : les docteurs Picheral, Gabriel Pelissier ; des accoucheurs : le docteur Eugène Gaujoux ; des pédiatres : le docteur André Dufoix. Mais aussi des présidents du Conseil d'Administration : notamment MM. Albert Penchinat, Maurice Lagorce. Et la

directrice, Mlle Monod qui reçut la Croix de Guerre et la médaille de la Résistance.

En conclusion, M. le docteur Lauret souhaite que la Maison de Santé protestante évangélique de Nîmes continue d'assumer sa mission. Du moins celle qui consiste à soulager les souffrances physiques.

La parole est ensuite donnée à M. l'abbé René André, membre résidant, qui présente une communication intitulée : *Quelques aspects de la localité de Saint-Hilaire-de-Brethmas de la Préhistoire au Moyen Age.*

D'après l'orateur, l'existence de l'homme préhistorique remonte vraisemblablement, en Languedoc, à une époque très reculée. Les premières traces de la vie humaine décelées à Saint-Hilaire-de-Brethmas ne se situent pas au-delà du néolithique final (entre — 2700 et — 2100 avant Jésus-Christ). On les trouve dans la grotte de la Rouquette.

On y a découvert une hache plate en cuivre, de nombreux objets en céramique : coupelles, bols et même cuillère en terre cuite ; des objets en silex ; des éléments de parure d'origine animale (canines, dentales, coquilles de murex) et d'autres restes provenant soit d'animaux, soit d'êtres humains.

Pendant la période suivante, notre région fut traversée par divers peuples circulant entre mer et montagne : Ibères, Celtes, Ligures, Phéniciens, Grecs, Romains. Les écrivains grecs et latins notent que durant l'occupation romaine, à partir du II^e siècle avant Jésus-Christ, les forêts couvrent les Cévennes jusqu'à la rive du Rhône. Les cultures, précèdent-ils, sont diversifiées : céréales, oliviers, figuiers, vignobles. Les vastes pâturages cévenols permettent un élevage intensif, de moutons, mais surtout de porcs.

De cette occupation romaine qui se prolongea jusqu'aux invasions barbares, quelques traces subsistent encore à Saint-Hilaire. Restes de « villas » gallo-romaines : tuiles

plates, monnaies, et même au chef-lieu, à Brethmas, ancien emplacement du village, un sarcophage paléo-chrétien, datant du début du christianisme, qui se trouve aujourd'hui au Musée d'Alès.

Ce sarcophage est le plus ancien témoignage de la pénétration du christianisme dans la localité. A quelle époque ? Difficile de le préciser.

Le premier document mentionnant l'existence d'une église à Saint-Hilaire est une charte écrite vers l'an 810 par l'abbesse d'un monastère de bénédictines, répondant au nom d'Aussinde. Le monastère possédait alors dans la localité une « villa » comprenant des « manses » (petites exploitations rurales avec maisons et terres), des champs, enclos et jardins, tous bordés de chemins ; l'église édifiée en ce lieu, les oliveraies et habitations que l'on peut voir autour ; des terres cultivées et incultes, des vignes complantées d'arbres, des prés, pâturages, garrigues, moulins à eau, cours d'eau traversant cette campagne.

L'abbesse Aussinde fit don de ces propriétés à l'abbaye d'Aniane, dont le supérieur Benoît d'Aniane avait sous son autorité les monastères bénédictins du Languedoc.

On ne sait quelle fut, en fait, la durée de la possession de ces propriétés par l'abbaye d'Aniane, mais celle-ci les aurait cédées plus tard à l'abbaye de Cendras. Au XII^e siècle, comme en témoignent des documents, l'abbé de Cendras était le prieur du lieu et c'est lui qui nommera les curés de la paroisse de Saint-Hilaire jusqu'en 1790.

Les Templiers avaient une Commanderie à Saint-Hilaire. Ce sont eux qui édifièrent, durant le XII^e siècle, ce siècle qui vit le magnifique art roman connaître un grand développement, cette église d'un style roman très pur qui reste dans la région un superbe témoignage de leur séjour.

Le débat habituel mené à bien, la séance a été levée à 18 h 10.

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES
DE
L'ACADEMIE DE NIMES

2^e Trimestre 1987



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1987

SEANCE DU 3 AVRIL 1987

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. Robert Debant, président en exercice.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, membres résidants auxquels se sont joints des correspondants : Mme Simone Marguerit-Missongé, M. Joseph Massota, M. Lucien Ruty, M. Daniel-J. Valade, et M. Jean-Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Claude Escolier, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle-Guichard.

Après lecture et adoption du compte rendu de la séance du 20 mars, M. le Président adresse ses félicitations à M. Lucien Ruty, dont le récent ouvrage : *Les Comtois de la liberté*, vient d'être récompensé par le Prix Louis Pergaud. Il fait ensuite état d'une lettre du président du Conseil général demandant qu'un membre de l'Académie soit désigné

pour siéger au Jury du Prix de Littérature régionaliste. M. Christian Liger accepte cette délégation.

Sur invitation de M. Jean Pansier, la Compagnie désigne M. Maurice Aliger pour faire une conférence, en décembre prochain, sur l'Histoire de l'Académie de Nîmes, devant l'Association « Nîmes-Accueil », cependant que M. Marcel Decremps accepte de traiter, devant la même association, de la Renaissance poétique au XIX^e siècle.

Après présentation de la correspondance par M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel, la parole est donnée à M. le pasteur René Château, membre résidant, qui a choisi de parler des limites et des possibilités de choix de la liberté humaine et de quelques aspects du problème d'une éthique biologique.

Limites et possibilités de choix de la liberté humaine

Auditoire particulièrement attentif, confronté à un problème philosophique grave et tenu, jusqu'à la fin d'une communication de haut niveau, dans une sorte d'état de grâce par l'éloquence d'un orateur hors du commun.

Dès l'entrée en matière, M. le pasteur Château insiste sur la place importante qu'occupe la biologie moderne, non seulement dans la recherche scientifique mais encore dans une culture humaniste soucieuse d'universalité. Et parallèlement sur le problème de la liberté qui est au centre de toute recherche éthique, sociologique, philosophique, métaphysique. Mais pour s'inscrire en faux contre la négation de la liberté, il est nécessaire d'avoir le courage de ne point nier la réalité des déterminismes dont nous devons tenir compte, déterminisme du milieu ambiant notamment.

La biologie, science de la vie, doit souvent compter avec des faits imprévisibles et insolites. Ce que Pascal a évoqué dans deux passages célèbres des *Pensées* : « Cromwell allait ravager toute la chrétienté. La famille royale était perdue

et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère ». Plus loin, Pascal constate, en parlant du nez de la reine Cléopâtre que « s'il eût été plus court, toute la face de la Terre aurait changé ».

Les déterminismes proprement biologiques peuvent être situés en deux groupes : les déterminismes de l'hérédité (et ici, le pasteur Château, après avoir cité Montaigne, fait état des lois que formula en 1865 le moine autrichien Johann Grégor Mendel et des travaux de l'Américain Thomas Morgan qui obtint le Prix Nobel en 1933) et les déterminismes de notre structure physiologique présente. L'être humain est, en effet, déterminé, dans certains de ses jugements, par ses sens. Mais aussi par ses instincts qu'il doit d'abord connaître s'il veut les maîtriser.

Faisant allusion aux affirmations du docteur Alexis Carrel, Prix Nobel 1912, auteur d'un ouvrage célèbre : *L'homme, cet inconnu*, aux travaux de Sigmund Freud et des psychanalystes et aux réactions du psychologue autrichien Alfred Adler, le pasteur Château en arrive à la pensée, qu'au plan biologique, la réponse la plus intéressante concernant le problème de la liberté humaine est offerte par ceux qui se penchent sur les manifestations de l'activité cérébrale. La neurophysiologie lie, en effet, l'acte libre à la maîtrise cérébrale, maîtrise qui rend l'homme pleinement conscient et le place devant le choix entre une vie déshumanisée où il perd sa liberté et une vie à taille humaine où il reste libre.

Evoquant alors les travaux du neuro-physiologiste Paul Chauchard, le pasteur Château note qu'« assez curieusement le neuro-physiologiste rejoint la pensée d'un existentialisme spiritualiste pour qui « la liberté est un devoir de l'homme ». On pourrait dire qu'au point de vue neuro-physiologique, la liberté nous apparaît déjà comme le couronnement de l'activité humaine, puisqu'elle est le privilège du « cerveau supérieur » de l'homme. Celui par lequel la personne peut acquérir la maîtrise rationnelle et affective, porter un jugement libre, avoir un idéal. Cerveau supérieur au regard du

cerveau poétique, celui du langage, de la connaissance et de la synthèse et a fortiori, du cerveau instinctif, tous les trois étant étroitement liés entre eux par de multiples interconnexions de neurones.

Pour la neuro-physiologie, la vocation la plus haute de l'homme est donc d'échapper à la nécessité et d'aboutir à la liberté. Le chemin de « l'humain total » étant le chemin le plus difficile, ce qu'affirme, à sa manière, le professeur agnostique Jacques Monod, Prix Nobel 1965, dans son ouvrage : *Le hasard et la nécessité*.

A ce point de réflexion, l'orateur pose la question de la légitimité d'une éthique biologique. Mais il faudrait, à la vérité, parler selon lui, de deux éthiques biologiques et non pas d'une seule.

La première que l'on pourrait concevoir, risquerait d'être inférieure, instinctive, inhumaine. Cette éthique-là prendrait allègrement son parti de voir le corps humain devenir cette « hôtellerie des passions » dont parlait Musset dans son poème « Rolla ». Cette éthique-là risquerait d'être l'éthique de la force brutale, du « droit du poing », l'éthique de l'adaptation à la violence, une science de l'utile au service des plus forts et des plus cyniques.

La seconde serait non pas déshumanisante mais profondément humaine : ce serait — l'éthique de la ferveur et de l'émerveillement devant le don de la vie —, l'éthique de la tolérance et de la fraternité, attentive à la richesse des diversités humaines —, l'éthique de la lucidité et de la responsabilité à l'égard des autres et de soi-même. Ce n'est d'ailleurs pas un mince paradoxe de constater que la recherche biologique, dans ce qu'elle a de plus noble et de plus élevé, jette une lumière nouvelle sur cette loi si belle et si simple à la fois que nous connaissons tous : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

Une éthique biologique digne de ce nom nous dit : « Je ne t'ai pas caché la force des déterminismes, la force de tes limites terrestres, pour que tu demeures humble et frater-

nel. Mais je te demande d'écarter tout ce qui peut abaisser et avilir l'humain en toi, de sauvegarder avec une libre discipline, la plénitude de tes possibilités physiques, intellectuelles, psychiques, spirituelles. Tu pourras alors aimer ton prochain comme toi-même, c'est-à-dire de tout ton être. Tu pourras aussi ne jamais oublier que tu engages, par tes actes, par tes pensées, ta solidarité avec toute une lignée humaine ».

La liberté est un appel à sauvegarder en nous une harmonie difficile. Cette recherche d'harmonie s'impose à l'homme de par sa double structure biologique de personne vivante, d'une part soumise à bien des déterminismes, d'autre part, appelée aux promotions de la vie de l'esprit.

Ainsi donc, chaque homme est appelé à redécouvrir sans cesse le chemin de la vraie grandeur humaine. Ce chemin lui rappelle avec réalisme, les limites extérieures de la liberté, mais aussi ses plus belles, ses plus émouvantes réussites intérieures.

Ne jamais séparer la Science de la vie, la Bio-Logie de l'art de vivre en homme libre, tel est le précepte sur lequel le pasteur Château mit un terme à une péroraison très applaudie.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 10.

RECEPTION DE L'ACADEMIE DE NIMES
PAR LE CONSEIL GENERAL,

le vendredi 10 avril 1987

Le vendredi 10 avril, à 18 heures, s'est déroulée, dans le cadre de l'Hôtel Carénou, à l'invitation de M. Gilbert Baumet, sénateur, président du Conseil Général du Gard, une réception au cours de laquelle le bureau et les représentants de l'Assemblée départementale ont accueilli les membres de l'Académie de Nîmes rassemblés autour de leur président en exercice M. Robert Debant, directeur des Archives départementales, et de leur secrétaire perpétuel, M. Jean-Charles Lheureux.

Le sénateur Baumet était, pour la circonstance, accompagné de M. Claude Pradille et de Mme Françoise Laurent-Perrigot, vice-présidents du Conseil Général et de plusieurs élus cantonaux de Nîmes et du Gard.

Dans son discours d'accueil, le président Baumet rappela le nom de quelques-unes des personnalités culturelles célèbres ou éminentes qui ont honoré ou honorent encore l'Académie de Nîmes, notamment : André Chamson, Jean Paulhan, Jean Thérond (décédé quelques semaines auparavant), Pierre Hugues, qui fut son censeur au Lycée Daudet et avec lequel il entretenait des relations de confiante amitié. Puis, Louis Leprince-Ringuet, le professeur Jean Brunel, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. le pasteur René Château...

« ... L'Académie, déclara Gilbert Baumet, a toujours été au cœur même du phénomène culturel, tournée vers l'avenir, avec le double objectif de travailler sur la mémoire col-

lective et d'apporter sa démarche propre dans la recherche... »

Dans sa brillante improvisation, le Président du Conseil général rappela que l'Académie de Nîmes pratique en outre une forme précieuse de mécénat en apportant son aide aux jeunes chercheurs tout en consacrant une part importante de ses ressources à la publication d'ouvrages de référence.

« *Vous êtes l'Académie de la sagesse, ce qui n'est absolument pas synonyme dans votre cas d'immobilisme... »*, conclut Gilbert Baumet sous les applaudissements.

L'allocution du président Debant

En réponse, le président Debant devait établir un capitivant parallèle entre l'Académie et l'Assemblée départementale dans une allocution qu'il nous est agréable de reproduire :

« Je voudrais pouvoir vous dire, avec la chaleur qui anime un corps d'académie mais dans un langage qui se garde de l'académisme, combien votre gracieuse invitation nous honore et nous touche. Combien elle nous honore, puisqu'elle émane des élus qui président au bien commun du département dans un collège dont l'évolution toute récente de nos institutions représentatives a judicieusement consacré l'autorité et augmenté le lustre. Combien elle nous touche, puisqu'elle est une initiative de gens d'amitié et singulièrement de vous-même, Monsieur le Président, dont la fine et cordiale personnalité a l'art naturel d'introduire dans l'activité publique cette note de sensibilité qui force l'adhésion du cœur presque avant de capter celle de l'esprit. La manifestation que vous avez bien voulu nous offrir nous donne le plaisir de remercier le Conseil général de l'appui matériel et moral qu'il ne cesse de nous accorder et de le faire dans son propre hôtel, en vous rendant ainsi l'une de ces visites de courtoisie que les charges de la vie moderne et l'oubli

des usages rendent assurément beaucoup moins fréquentes que jadis, mais dont votre amabilité nous permet d'attester aujourd'hui combien nous leur demeurons attachés.

« A vrai dire, la rencontre de l'Académie et de l'assemblée départementale est une sorte de réunion de famille, tant elles sont unies par des liens créés par l'histoire et fondés sur un souci commun de l'intérêt général. Il convient en effet de rappeler que nos deux compagnies se caractérisent dans une forte mesure par leur connaissance prise au sens étymologique du mot, par le fait qu'elles sont issues l'une et l'autre d'une semblable et très ancienne aspiration qui s'est affirmée d'une manière spécialement précoce dans notre Languedoc, celle qui tend à prendre directement en main la conduite ou l'essor de la vie locale et à susciter en leur faveur, mais sans jamais pécher par élitisme, le concours d'une élite formée et cultivée par le rapprochement des esprits et l'échange des vues, par la collégialité et la convivialité. L'Académie a vu le jour à la fin du XVII^e siècle, c'est-à-dire à l'époque où fleurissaient ces assemblées si typiques de l'administration régionale que l'on appelait les assiettes diocésaines et dont l'évêque exerçait la présidence comme il était le protecteur de notre compagnie. C'est aussi d'une manière concomitante que, durant les années de politologie si féconde qui ont suivi la Révolution de 1830, une législation et une pratique venues d'un même courant de pensée ont respectivement conféré aux conseils généraux leurs premières attributions de fond et accru de façon considérable le rôle des sociétés savantes non seulement dans l'exercice de la spéculation générale, mais dans celui de la défense des patrimoines et des caractères provinciaux ; c'est dans le même mouvement que les uns et les autres ont été choisis comme les premiers supports de la décentralisation, si timide qu'elle fût encore.

« Dans le sillage qui venait de s'ouvrir ainsi, les assemblées départementales et les académies ont vu se dévelop-

per parallèlement leur rôle politique au sens aristotélicien du mot ou, pour parler la langue de l'Ancien Régime, leur rôle patriotique, c'est-à-dire leur mission de service de la cité. Sans doute notre compagnie a-t-elle toujours eu à honneur de se garder de la moindre ingérence dans la sphère d'exercice des pouvoirs publics et sans doute les progrès de la spécialisation lui ont-ils même ôté son ancien rôle de juge ou de conseillère objective de l'actualité économique et sociale. Elle n'en demeure pas moins une sorte de sénat de la culture et donc de partenaire intime de l'autorité départementale, et cela avec d'autant plus de bonheur que son interlocutrice est éclairée.

« Un autre trait rapproche l'Académie du Conseil général : le souci de l'unité du Gard et de l'échange ou des irrigations mutuelles entre son chef-lieu et ses diverses contrées, l'attachement à l'identité du département, mais aussi la conviction que sa personnalité ne saurait trouver son épanouissement que dans le respect de la cohésion nationale. Le vaste réseau de nos correspondants et la pérennité de notre affiliation ancestrale à l'Académie française témoignent pour notre part de la vigilance avec laquelle nous cultivons ces deux sentiments et de la conscience que nous avons prise de la vocation du Gard à être l'un des liens les plus sûrs et les plus originaux entre la capitale et les provinces méridionales.

« Mais si nous poussons encore plus loin l'examen de nos affinités, nous y trouverons assurément le désir de concilier le respect de la tradition avec la préparation de l'avenir. Si nous ne possédons déjà notre propre emblème, il semble que tout nous porterait à nous approprier celui que vous avez donné au département. Du moins la réunion de ce soir nous incitera-t-elle à en méditer les suggestions pour nous permettre de mieux rester nous-mêmes. Ce pont qui symbolise l'union, ce triangle d'or qui appelle à la plénitude et évoque l'infini, cet éloge de la solidarité de la contempla-

tion et de l'action, voilà des points d'ancrage d'un idéal partagé, voilà des raisons de vous dire que notre reconnaissance pour votre accueil est une reconnaissance fraternelle. »

Le Conseil général mit un terme plein d'agréments à cette réception en conviant les académiciens nimois et leurs épouses à un cocktail, ce qui permit de prolonger fort avant dans la soirée d'enrichissants entretiens.

SEANCE DU VENDREDI 17 AVRIL 1987

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. Robert Debant, président en exercice, qui se fait l'interprète de la Compagnie pour se réjouir de la présence de M. Claude Escolier, rétabli après une contraignante hospitalisation et lui exprimer des souhaits de complet rétablissement.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Claude Escolier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, membres résidants, de nombreux correspondants, ainsi que M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Félix Villeneuve, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Michel Grollemund, M. Georges Sapède.

Après lecture et adoption du compte rendu de la séance du vendredi 3 avril présenté par le secrétaire perpétuel, ce dernier énumère les ouvrages reçus en hommage, soit :

— *Nîmes, Poètes dans la cité*, Office nimois de la Culture, 1987 ;

— *Saze, histoire et description d'un village du Gard*, de Breton, Imprimerie Ledoux, Aramon, 1987 ;

— *Les lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans le Gard*, d'Aimé Vielzeuf, Editions du Conseil général du Gard, 1987 ;

— *Conteurs et poètes cévenols et gardois d'aujourd'hui*, tome II, par Aimé Vielzeuf, Librairie Occitane, Salindres.

MM. Vielzeuf, Durand et Frainaud présenteront ultérieurement un compte rendu de ces trois derniers ouvrages.

M. le Président porte à la connaissance de l'Assemblée une lettre de M. Paul Deleuze, correspondant, de Génolhac, qui exprime ses regrets de ne pouvoir participer aux travaux de l'Académie.

La Commission des finances devant être remaniée, il est décidé que M. Georges Sapède viendra désormais compléter l'effectif initial.

La Commission des prix et publications est reconduite sans modification. Ces deux organismes de consultation tiendront séance respectivement les 5 et 11 mai.

M. le Président demande aux membres de l'assemblée de continuer à lui adresser des suggestions destinées à être soumises à l'étude de la Commission des prix et publications et d'une assemblée plénière extraordinaire prévue pour le vendredi 22 mai à 17 heures.

Il est, en outre, précisé que la nomination de nouveaux correspondants interviendra lorsqu'un état précis de ceux déjà nommés aura été dressé.

Une démarche commune sera effectuée avec la société « La Tour Magno » pour demander à la Ville de Nîmes de baptiser une rue de la ville du nom de Pierre Hugues.

— Des remerciements seront adressés à M. Gilbert Baumet, président du Conseil général, à la suite de la réception qu'il a offert le 10 avril aux membres de la Compagnie.

La parole est alors donnée à M. André Nadal, membre résidant, qui présente une communication sur les *Conceptions de la vie de l'Anglais et du Français*.

Conceptions de la vie de l'Anglais et du Français

Ayant exercé pendant six ans, de 1930 à 1936, les fonctions de professeur de mathématiques à l'Institut français de Londres et s'étant rendu souvent en Angleterre ultérieurement, M. André Nadal connaît parfaitement la manière de réagir des insulaires devant les événements et a pu, au fil des ans, analyser tous les moindres détails de leur comportement. Il est donc hautement autorisé à tenter d'établir ce qui différencie les deux peuples et ce qui les rapproche.

Il présente sa communication de manière originale, en donnant chaque fois, sous forme de titre, les traits les plus saillants qu'il désire mettre en lumière. Il entre rapidement dans le vif du sujet avec un premier intitulé : « Chez le Français, foi en la raison et culte de l'idée ; chez l'Anglais, foi en l'expérience et respect du fait ». Il insiste notamment sur l'ivresse des théories qui occupe l'esprit hexagonal alors que chez l'Anglais, au contraire l'attention se porte de préférence sur le concret et l'exploration des choses. Les sciences de la vie, de la nature, les sciences physiques sont, pour ce dernier, un domaine privilégié, Darwin et Faraday étant les représentants typiques du naturaliste et du physicien britanniques.

La communication comporte donc des alinéas successifs avec un développement adéquat pour chacun. C'est ainsi qu'au sens critique des Français, l'orateur oppose le scepticisme des Anglais ; qu'à l'acceptation de la loi comme une obligation chez le premier, il juxtapose le respect de la loi chez le second, à qui cette loi donne confiance, délimite la liberté et assure la tranquillité.

Un chapitre est consacré à la conception unitaire de la famille française symbolisée par le foyer et à la conception

libérale de la famille anglaise avec sa notion du « home » ; un autre au café, lieu public en France, et au « club », lieu non public en Angleterre.

La France, carrefour de millions de personnes de toutes nationalités, est le pays de la méfiance ; l'Angleterre étant celui de la confiance. La police s'y fait surtout à la frontière, ce qui a permis à Paul Morand d'écrire : « Paris, c'est la concierge et Londres, la clef sur la porte ».

André Nadal traite encore de la conception statique de la richesse chez les Français et de sa conception dynamique outre-Manche. Il parle en connaissance de cause de la Cité, cette exceptionnelle Cité, berceau des libertés anglaises. Il met en balance l'amour de la ville, le libéralisme social, l'exagération dans l'expression des uns, et l'amour de la campagne, le préjugé social et la sous-expression des autres. Alors que l'esprit français est fait de réparties brillantes, l'humour britannique use de métaphores, la causticité étant associée à la cordialité. S'attardant sur les activités intellectuelles des deux nations, le conférencier évoque la Société des Jeux floraux de Toulouse et l'Académie de Nîmes qui sont exemplaires en ce sens.

En péroration, André Nadal voit dans l'esprit de liberté et dans le respect de la personne humaine les valeurs morales qui rapprochent les deux peuples. Même si, depuis un demi-siècle, les choses ont sans aucun doute, évolué.

L'érudition d'André Nadal et son sens profond de l'humour lui ont permis d'illustrer de nombreux exemples personnalisés ses assertions et d'agrémenter son propos d'anecdotes pleines de saveur pour le plus grand plaisir de son auditoire.

Après un débat animé, la séance est levée à 18 h 15.

SEANCE DU JEUDI 30 AVRIL 1987

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. Robert Debant, président en exercice, qui, ayant annoncé le décès de la mère de M. Marc Chausse, membre résidant, exprime, à l'intention de ce dernier, la sympathie attristée de la Compagnie.

Sont présents : M. André Nadal, M. Claude Escolier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Ville-neuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Marcel Decremps, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, membres résidants, plusieurs correspondants, ainsi que M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : Mlle Alice Fermaud, M. le professeur René Bosc et M. Marc Chausse.

Présenté par le secrétaire perpétuel, le compte rendu de la séance du vendredi 17 avril est adopté, après intervention de M. Aimé Vielzeuf qui précise le nom des éditeurs qui ont publié ses deux derniers ouvrages.

Après la présentation de la correspondance, M. le Président adresse les félicitations de l'Académie à M. le pas-

teur Aimé Bonifas qui, au cours d'un récent séjour en Amérique, a reçu un diplôme de reconnaissance du Conseil national américain de l'Holocauste pour services rendus.

M. Michel Grollemund donne à l'assemblée des nouvelles de M. Pierre Abauzit, membre honoraire, à qui il suggère que ses confrères rendent visite.

La Compagnie est alors invitée à écouter un compte rendu, de M. Joachim Durand, de l'ouvrage-guide dû à M. Aimé Vielzeuf : « *Les lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans le Gard*, édité avec le concours du Conseil général du Gard.

*Les lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale
dans le département du Gard*

M. Joachim Durand précise d'entrée qu'en 1982, M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, créait la « Commission départementale de l'Information historique pour la Paix », traduisant ainsi la volonté d'ajouter à la vocation traditionnelle de ce ministère de réparation des conséquences matérielles et morales des guerres, une mission nouvelle d'information historique et de valorisation de la mémoire combattante.

La mission de cette commission est de coordonner à l'échelon départemental le programme commémoratif national. Mais aussi de favoriser la rencontre entre ces « hommes-mémoire » que sont les anciens combattants et les jeunes générations au travers de réalisations concrètes : expositions, éditions de brochures, élaboration d'un guide des monuments de la deuxième guerre mondiale, montages audiovisuels...

Cette commission présidée par le Préfet et le Président du Conseil général, réunit le directeur ou le représentant qualifié d'une dizaine d'organismes départementaux, en

particulier : de l'Armée, de l'Inspection académique, des Archives départementales, des Services de la Jeunesse et des Sports, de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

Dans l'optique de ses attributions, la Commission départementale gardoise de l'Information historique pour la Paix, n'a édité qu'un guide intitulé : *Les lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans le département du Gard*.

Ce guide comporte 120 pages dont 35 sont consacrées à la présentation de notre département, en septembre 1939, dans le contexte du deuxième conflit mondial, présentation complétée par des statistiques et une carte géographique. La deuxième partie se compose de 85 pages, sur lesquelles ont été rassemblés 196 documents photographiques de plaques, stèles et monuments commémoratifs symbolisant, sur le plan local, un événement particulièrement marquant de la période 39-45.

Quatre-vingt-trois communes gardoises sont concernées. Ce guide, diffusé avec le concours financier du Conseil général, permet de mieux mesurer l'ampleur des sacrifices consentis par les Gardois et les Gardoises, pour contribuer à chasser l'envahisseur. Il fera en sorte que la jeunesse de notre pays conserve la mémoire des héros de la guerre et de la Résistance.

Le texte du guide en question, ainsi qu'une trentaine des documents iconographiques sont l'œuvre exclusive de M. Aimé Vielzeuf, membre résidant de l'Académie de Nîmes et ancien correspondant du Comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale, et de M. Jean Castan, colonel de l'Armée de l'Air (CR), qui ont fourni pour cette réalisation plus de 400 heures de travail, entièrement bénévole, bien entendu.

M. Joachim Durand exprime dans le langage convaincant qui est le sien, la certitude que nul n'était plus qualifié que M. Aimé Vielzeuf pour mener à bien une telle entre-

prise. Il adresse, en conséquence, ses félicitations et ses remerciements à son confrère, insistant sur le caractère particulièrement précieux de son livre qui présente, de façon fort intéressante, l'effort de notre département durant les difficiles étapes de la seconde guerre mondiale : guerre, Occupation, Résistance, Libération, Après-Libération, mais qui a, en outre, l'immense mérite de conserver pour la mémoire collective le souvenir de ceux de chez nous qui sont morts pour une juste et noble cause.

La parole est ensuite donnée à M. Lucien Frainaud, membre résidant, qui nous parle de : « *Victor Hugo, vu par Alphonse Daudet, après une représentation de Ruy Blas* ».

*Victor Hugo, vu par Alphonse Daudet,
après une représentation de Ruy Blas*

Alphonse Daudet, au retour d'exil de Victor Hugo, exprime, dans « Mémoires d'un homme de lettres », tout le bonheur qu'il a éprouvé à pouvoir pénétrer dans le cercle familial et fermé du poète. Etant l'objet d'une vive sympathie de la part du grand homme, il révèle, après avoir assisté à une reprise de *Ruy Blas*, des moments ignorés de la vie mondaine ou publique de celui qui, dans un romantisme exaltant, a embrasé tout le dix-neuvième siècle.

Daudet a observé le poète au cours de cette représentation donnée au Français et l'a vu entouré d'une sorte de culte et de la vénération populaire. Paris si facilement héroïque sait se faire femme quelquefois et peut trouver d'exquises délicatesses pour fêter ceux qu'il aime. La représentation de *Ruy Blas* était un peu, ce soir-là, les noces d'or du poète avec Paris. Avec la gloire aussi.

C'était un triomphe pour la reprise d'une œuvre qui, lors de sa création, avait déjà mis en lumière les sentiments hugoliens à l'égard du nouveau régime. Une question posée à tous : par suite de quels vices inguérissables, meurent les

monarchies ? Napoléon III s'en souviendra plus tard, qui mettra la pièce au ban du Théâtre.

La représentation achevée, Daudet se plaît à suivre le Maître jusque dans l'intimité de son hôtel de l'avenue d'Eylau où l'attendent des êtres chers. Il vit, en effet, là, entouré des siens : Juliette Drouet, la compagne d'exil, ses petits-enfants et leur mère, la veuve de Charles Hugo et Edouard Lockroy, le second mari de cette dernière, un baroudeur dans sa jeunesse, devenu député de Paris.

De nombreuses soirées littéraires et mondaines y réunissent les « vedettes » de l'époque dont Vacquerie, Meurice, Paul de Saint-Victor, Théodore de Banville et bien d'autres encore... Jeunes et vieux, certains parlant beaucoup, d'autres se contentant d'écouter et d'apprécier les charmes de la conversation et des pâtisseries que Madame Drouet offrait de façon si charmante.

Nous apprenons, grâce à Alphonse Daudet, des détails savoureux sur ces réunions littéraires aux prolongements gastronomiques. Egalemeut sur le comportement, à table, du poète, gourmand en diable et doté d'un féroce appétit. Tout était extraordinaire chez Victor Hugo... même son estomac, s'émerveillait François Coppée.

Il est également question de sa magnifique insolence, pleine d'esprit mais jamais agressive ou grossière. De sa prodigieuse mémoire qui n'oublie rien, s'étalant sur tout un siècle, reliant vingt générations entre elles et se promenant, toujours fraîche et jeune, de M. de Talleyrand à M. de Broglie, du premier Bonaparte à Napoléon III.

Le poète qui se lève à cinq heures, sort tous les jours à huit heures, sauf en cas de très mauvais temps. Il aime la ville, même dans ses quartiers les plus tristes et les plus pauvres.

Peut-être est-ce, dans l'éveil matinal des rues, observant le monde et rêvant sur une impériale d'omnibus, au

milieu des braves gens se rendant à leur travail, qu'il a trouvé les accents inspirés de ses poèmes et de ses romans ?

On ne fouille jamais assez, de crainte d'être indiscret, dira le conférencier dans une péroraison très applaudie, dans la vie des grands hommes. Ce sont, en effet, souvent les petits instants qui échappent à l'histoire qui ajoutent à leur grandeur.

Après le débat traditionnel, la séance est levée à 18 h 15.

SEANCE DU VENDREDI 15 MAI 1987

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. Robert Debant, président en exercice.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri de Régis, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Georges Sapède, membres résidants, plusieurs correspondants, ainsi que M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. André Nadal, Mlle Alice Fermaud et M. le docteur Lucien Simon.

Après la présentation et l'adoption du compte rendu de la séance du jeudi 30 avril, le secrétaire perpétuel donne lecture de la correspondance. Après quoi, M. le Président apporte des précisions sur la quinzaine gallo-romaine qui va se dérouler à Lédenon sous la direction de Mme Christiane Lassalle-Guichard.

Rappel est fait ensuite de la réunion extraordinaire qui, le vendredi 22 mai, sera consacrée à l'action culturelle de la Compagnie, et du colloque sur *Les Rabaut, du Désert à la Révolution*, prévu pour le samedi 23 mai. Enfin le secrétaire perpétuel présente les dernières informations sur le

déplacement envisagé le 28 juin à Pont-Saint-Esprit. Cette journée verra une rencontre des Académies de Lyon, d'Arles et d'Avignon.

Un bref laps de temps est ensuite réservé à la présentation des hommages. Parmi eux : *France-Nîmes, population, démographie*, rédigé et édité par M. Roland Gatumel et deux ouvrages de M. Joachim Durand, membre résidant : *La politique extérieure de l'entre-deux-guerres, 1919-1939* et *Quarante Gardois célèbres ou méritants*, Editions Compo, Nîmes, 1987.

M. Aimé Vielzeuf, membre résidant, commente alors de manière fort pertinente la monographie sur Saze, publié par M. René Breton.

Saze vu par M. René Breton

Préliminairement à son compte rendu proprement dit, M. Aimé Vielzeuf remarque que, le prurit de l'écriture atteignant nombre de nos contemporains, de toutes les classes de la société, jamais les imprimeurs de notre ville n'ont eu autant de travail, certains travaillant même le dimanche et les jours de fêtes. La plupart des œuvres publiées ont, en fait, peu de qualités littéraires : ce sont, le plus souvent, outre des recueils de poèmes, des récits, des souvenirs que des personnes éditent, à compte d'auteur, pour se faire plaisir et voir leur nom sur la couverture d'un livre... Cette recherche d'auto-satisfaction ne porte pas à conséquence et a l'avantage de donner du travail aux ouvriers imprimeurs.

Certaines de ces œuvres, cependant, ne sont dépourvues ni de qualités, ni d'intérêt : ce sont souvent des monographies qui retracent l'histoire d'un terroir, d'une commune.

Saze, histoire, vie et description d'un village du Gard, que M. Sylvain Gagnaire, conservateur en chef du Palais des Papes, a préfacé et que M. René Breton a rédigé, est de ceux-là.

C'est, en effet, une œuvre bien faite, bien écrite, dont l'auteur, ancien professeur de lettres, diplômé d'Études supérieures d'Histoire, a eu l'extrême persévérance de réunir une documentation importante de première main surtout en ce qui concerne ses sources manuscrites.

L'ouvrage, qui compte près de 90 pages, est enrichi d'une vingtaine de photographies et d'une douzaine de facsimilés, notamment de pages manuscrites, raconte l'histoire de Saze depuis ses origines jusqu'à nos jours. Une histoire vivante, à la fois méthodique et personnalisée.

En péroraison, M. Aimé Vielzeuf fait sienne l'appréciation du préfacier affirmant : « Ainsi conçu, le livre de M. René Breton, tout en offrant aux habitants de Saze une gerbe de souvenirs qui parlent au cœur, ne manquera pas de retenir l'attention des amateurs, toujours plus nombreux, de monographies locales. »

La parole est enfin donnée à M. Maurice Aliger, membre résidant, qui traite avec autant d'humour que d'érudition d'un problème spécifiquement local : *Nîmes et le Crocodile*.

Nîmes et le Crocodile, par M. Maurice Aliger

« Nîmes et le Crocodile », quatre mots suffisent à M. Maurice Aliger pour résumer une alliance qui, comme il le note, remonte à plus de vingt siècles. Une longue histoire à rebondissements multiples qu'il conte à l'assemblée par le détail.

En partant de 28 ou 27 avant notre ère, date où fut prise la décision, vraisemblablement à Rome, de frapper monnaie — pas une simple monnaie locale ! — à Nîmes. Pourquoi à Nîmes ?

Choix politique, semble-t-il, lié à un accroissement du rôle de Nîmes en vue de reléguer Marseille au second rang... Peut-être aussi en témoignage de reconnaissance envers

Nîmes et les Arécomiques qui font partie des peuples de Transalpine qui apportèrent des aides très importantes à César pendant la guerre des Gaules. Peut-être aussi en raison du fait que Nîmes possédait un atelier qui avait déjà frappé plusieurs types monétaires antérieurs.

Cette monnaie, de peu postérieure à la victoire d'Actium, remportée par Octavien et son amiral Agrippa sur Marc Antoine (et Cléopâtre) en 31 avant Jésus-Christ, est commémorative de cet événement qui assura à Octavien la domination sur l'Empire romain.

A son revers, est représenté dans un cercle de grènetis, un crocodile colleté et attaché par une chaîne à une palme ornée de bandelettes (il s'agit bien d'une palme et non du palmier qui, depuis le XVII^e siècle, figure, à tort, sur les armoiries de notre ville). Certains signes rappellent la victoire d'Octavien sur Antoine et Cléopâtre : le crocodile enchaîné, allusion sans équivoque à la défaite de l'Égypte ; la palme et la couronne de laurier qui sont les symboles du triomphe auxquels les bandelettes ajoutent une valeur honorifique.

Trois émissions successives de cette monnaie, de nombreuses variantes et imitations qui se sont étendues sur tout le règne d'Auguste ont fourni une quantité inimaginable d'as au crocodile, qui fut un inégalable instrument de la propagande augustéenne.

Franchissant les siècles, M. Maurice Aliger en vient à l'étude des armes de la ville et des circonstances qui virent « le taureau d'or passant » tomber en disgrâce au profit du crocodile de la palme et de la couronne de laurier : visite en août 1533 du roi François I^{er} à Nîmes ; remise, en 1535, par le premier consul nimois Antoine Arlier, du chef-d'œuvre enfin parachevé qui aurait dû antérieurement être offert au souverain à l'occasion de sa visite.

Ce chef-d'œuvre, c'est un plan de l'amphithéâtre en relief et en argent fin : une représentation exacte, à l'échelle du monument avec au centre de la piste « un colovre atta-

ché, avec une chaîne au col, à ung arbre de palme, et ung chapeau (couronne) de laurier attaché audict palme ».

Le roi s'étant fait expliquer, tant bien que mal, ces symboles, se montra enchanté et déclara par lettres patentes, en juin 1535, « que demis et rejecté le thoreau d'or », les armes de Nîmes « soient doresnavant et à perpétuité ledict coleuvre à la palme enchaînée et le chapelet de laurier en icelle pensile (pendant) et davantaige, escrit en lettres antiques majuscules ces deux mots COL NEM... ledict coleuvre, palme et chapelet, de sinople (vert) comme plus approchant de la nature d'iceux ; la chaîne et les lettres d'or, le tout sur l'ancien champ de gueules (rouge) ».

C'est quelques années plus tard, en 1597, que Nîmes allait entrer en possession du premier (le tout premier, celui de 1586 ayant disparu) des quatre crocodiles naturalisés, suspendus au plafond de l'escalier d'honneur de notre Hôtel de Ville... Le deuxième ayant été acquis en 1671, le troisième en 1692 et le quatrième ayant été offert à la ville en 1703 par un Sieur Abraham Poussièlgue, natif de Nîmes et résidant à Malte.

Ayant rappelé toutes les vicissitudes qui préludèrent à l'installation actuelle « en croix de Saint-André et bec à bec » de ces quatre sauriens, l'orateur, après avoir analysé les détails du nouveau blason accordé à la ville par la charte de Charles X le 18 décembre 1826, invite son auditoire à le suivre tout au long d'une promenade imaginaire à la recherche du crocodile dans la cité, sans négliger de lever les yeux en direction des « mascarons, meneaux, consoles, balcons et tout là-haut, des tant belles gargouilles ».

Le crocodile est partout ! Stylisé sur la poignée de l'épée d'académicien de l'écrivain Jean Paulhan (épée dont ses héritiers ont fait don à la ville de Nîmes) ; sur le papier à lettres de notre Académie...

Maurice Aliger constate que, depuis 1983, le « logo ou pictogramme » de notre bonne ville se répand à une vitesse foudroyante : du sol de la salle des huissiers de l'Hôtel de

Ville aux voitures municipales... Un crocodile de bronze devrait être installé prochainement au centre d'un bassin en marbre de Carrare situé sur la place du Marché... pour faire pendant au très cher palmier donc le tronc s'ornera désormais d'une couronne de laurier en bronze...

Est-ce là, demande Maurice Aliger, le dernier avatar de l'emblème nimois ? J'en serais étonné, enchaîne-t-il « les inséparables crocodile et palmier ont encore de beaux jours à vivre sous le beau ciel de l'antique Nemausus et dans le cœur des Nimois ».

Après un débat très instructif, la séance est levée à 18 heures.

Le 15 mai 1987, l'Académie de Nîmes a tenu sa séance ordinaire. Elle a commencé à 16 heures par la lecture du procès-verbal de la séance du 12 juin 1986. Le rapport de l'Académie de Nîmes pour l'année 1986 a été lu par M. le Président René Panet. Le rapport de l'Académie de Nîmes pour l'année 1986 a été lu par M. le Président René Panet.

SEANCE DU VENDREDI 29 MAI 1987

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. Michel Grollemund, vice-président en exercice.

Sont présents : M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, membres résidents ; M. le général Henri-Pierre Cothias, membre non résident ; plusieurs correspondants, ainsi que M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. André Nadal, M. Lucien Frainaud, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Robert Debant, membres résidents, et Mme Arlette Augé, correspondante.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la séance du vendredi 15 mai, M. le Président lit une lettre de M. Jacques Vier, de Rennes, doyen des membres non résidents, qui adresse ses condoléances à la Compagnie pour les décès de MM. Pierre Hugues, André Bernardy et Edgar Tailhades.

Le secrétaire perpétuel présente l'ouvrage : *Nîmes sans visa* (Ramsay, Paris, 1987), de M. Christian Liger, membre résident, qui vient d'en faire hommage à l'Académie. M. le docteur Jean Lauret accepte de présenter la critique de cet ouvrage lors de la séance du 23 octobre 1987.

M. Jean-Charles Lheureux fournit de nouveaux détails sur la rencontre inter-académies prévue pour le 28 juin à Pont-Saint-Esprit. Il indique que la séance du 12 juin aura lieu, selon la tradition, à l'Hôtel Davé, puis précise que le bulletin du premier trimestre 1987 sera disponible avant la fin juin.

La parole est alors donnée à Mme Benel, correspondante, docteur ès-lettres, qui présente une communication sur : *La magie du verbe chez Julien Gracq*.

Mme Benel qui a eu le privilège d'approcher le grand écrivain à l'occasion de la préparation de la thèse qu'elle a soutenue sur lui, a procédé à une magistrale analyse de l'œuvre de l'auteur du *Rivage des Syrtes*.

Après avoir étudié les liens qui rattachent Gracq au courant surréaliste, Mme Benel apporta, en s'aidant de documents, la démonstration de l'inclinaison qui pousse l'écrivain à puiser son inspiration aux sources d'un singulier ésotérisme. Certains de ses textes pouvant même être synthétisés par des dessins relevant de la plus authentique alchimie.

Agrémentant son discours de nombreuses anecdotes, Mme Benel traça ainsi de l'auteur d'*Un balcon en forêt* un portrait précis et subtil.

Le débat qui s'instaura, en fin de séance, sur ce sujet littéraire difficile, permit de compléter l'image de ce personnage hors du commun qu'est J. Gracq, qui n'hésita pas à refuser le Prix Goncourt et un fauteuil assuré à l'Académie française.

SEANCE DU VENDREDI 12 JUIN 1987

Tenue, selon une récente tradition, à l'Hôtel Davé, rue Fénelon, cette pénultième séance de l'année 1986-1987, est ouverte à 16 heures 30 par M. Robert Debant, président en exercice.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escolier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Marc Chausse, M. Georges Sapède, membres résidants ; plusieurs correspondants, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés: M. Lucien Frainaud, Mlle Alice Fermaud, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André et M. le général Pierre-Henri Cothias.

En ouvrant la séance, M. le président Debant signale le décès de M. François Perroux, âgé de 78 ans, élu membre non résidant en juin 1961, et dont il résume la brillante carrière universitaire terminée par une chaire au Collège de France. M. François Perroux, qui était commandeur de la Légion d'honneur et grand officier de l'Ordre de Malte, était venu à Nîmes, il y a quelques mois, donner une conférence sur l'Europe.

La Compagnie observe une minute de silence à la mémoire de ce membre disparu, à la famille duquel le président a adressé un message.

Des condoléances sont présentées à M. André Nadal éprouvé par la récente disparition de son beau-frère Me Maurice Gony.

Après la lecture du compte rendu de la séance du 29 mai et son adoption, M. le Secrétaire perpétuel indique que MM. André Nadal et Joachim Durand viennent de faire don à l'Académie d'une affiche par laquelle les Nimois étaient informés de la tenue d'une séance publique le 25 janvier 1970, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Nîmes.

Antérieurement à 1970, des affiches de ce genre étaient apposées chaque début d'année, sur la façade de chaque immeuble où habitait un membre résidant... Depuis plus de cinq lustres, cette coutume a disparu.

L'affiche offerte est l'une des dernières... peut-être même la dernière. L'ordre du jour de la séance était le suivant : — Allocution de M. le Président, le bâtonnier Edgar Tailhades sur le thème *Vision de Nîmes* ; — Compte rendu des travaux de l'année écoulée par M. Jean Thérond, président sortant ; — Communications de M. Roger Chastanier : *Un meurtre sous Louis XIV*, et de M. Joachim Durand : *Antoine Deparcieux* ; — Lecture par M. André Nadal d'un poème de M. Emile Reynaud : *Enfin seule !*, à l'occasion du cinquantenaire de l'inauguration de l'Hôtel de l'Académie.

L'affiche en question trouvera place dans la salle de Lordat, au-dessus de la photographie du marquis de Lordat, bienfaiteur de l'Académie. La présence de ce document remplira un double rôle : rappeler un des procédés de l'activité passée de notre Compagnie et conserver le souvenir de notre regretté confrère le bâtonnier Edgar Tailhades.

M. le Secrétaire perpétuel fournit ensuite des renseignements complémentaires sur l'organisation de la rencon-

tre interacadémies du 28 juin à Pont-Saint-Esprit. Il précise également que les *Mémoires* 1986 devraient sortir de presse en juillet. Il demande enfin aux membres de la Compagnie qui souhaitent présenter une communication début 1988 de lui indiquer le sujet qu'ils ont choisi.

Parmi les livres reçus en hommage :

— *Incidences du soulèvement du Roure sur la révolte des femmes d'Alzon (1672)*, par M. Yves Chassin du Guerny et Mme A. Durand-Tulou (58^e Congrès de la Fédération historique de Languedoc-Roussillon, à Aubenas, en juin 1986) ;

— *Garrigues en pays languedocien*, de M. L. Clément Martin, correspondant. Préface de M. Maurice Aliger. Ed. Lacour, Nîmes, 1987.

La guerre d'Espagne, 1936-1939

La parole est alors donnée à M. Guy Dupré, membre résidant, qui présente une communication sur la guerre d'Espagne.

Cinquante ans après cette guerre à la fois civile et internationale, M. Dupré a su analyser avec objectivité et précision la genèse puis les différentes phases du conflit. Après avoir décrit la situation politique, sociale et économique de la nation ibérique en 1936, il fournit des détails sur l'Armée et son commandement, la guerre du Rif, les personnages essentiels de l'époque de Primo de Rivera à Blasco Ibanez, le rôle joué par les syndicats et les partis dans la République, puis évalue les forces en présence.

Ayant tracé un portrait du général Franco, l'orateur retrace les épisodes du conflit et étudie l'influence des puissances étrangères.

La relation des événements marquants de cet horrible affrontement fratricide : notamment du siège de l'Alcazar et du bombardement de Guernica, prélude à l'examen du lourd bilan dressé en mars 1939.

Un débat auquel prirent part de nombreux membres de la Compagnie permit à M. Guy Dupré de poursuivre son riche exposé jusqu'à la clôture de la séance à 18 heures 15. Moment où le président Debant invita ses confrères à évoquer le souvenir de M. Davé, grâce à la générosité duquel la Compagnie peut se réunir dans le bel Hôtel de la rue Fénelon.

— Incidences du soulèvement du Roure sur la région des Jemmes d'Alzon (1872), par M. Yves Chassin du Guerry et Mme A. Durand-Tulou (58^e Congrès de la Fédération hispanique de Languedoc-Roussillon, à Aubenas, en juin 1985) ; — Garrigues en pays languedocien, de M. J. Clément Martin, correspondant. Préface de M. Maurice Allier. Ed. Lacombe, Nîmes, 1987.

La guerre d'Espagne, 1936-1939

La parole est alors donnée à M. Guy Dupré, membre résidant, qui présente une communication sur la guerre d'Espagne.

Cinq ans après cette guerre à la fois civile et internationale, M. Dupré a su analyser avec objectivité et précision la genèse puis les différentes phases du conflit. Après avoir décrit la situation politique, sociale et économique de la nation ibérique en 1936, il fournit des détails sur l'Armée et son commandement, la guerre du Rif, les personnages essentiels de l'époque de Primo de Rivera à Franco, le rôle joué par les syndicats et les partis dans la République, puis évalue les forces en présence.

Avant tracé un portrait du général Franco, l'auteur retrace les épisodes du conflit et étudie l'influence des puissances étrangères.

La relation des événements marquants de cet horrible affrontement fratricide : notamment du siège de l'Alcazar et du bombardement de Guernica, prélude à l'examen du lourd bilan dressé en mars 1939.

SEANCE DU VENDREDI 26 JUIN 1987

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. Robert Debant, président en exercice, en présence de Mme Georgette Tailhades et d'un nombre considérable de personnalités.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, membres résidents ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résident, ainsi que M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Ce dernier, après avoir présenté le compte rendu de la séance du 12 juin, fait état de la correspondance, précise que les permanences seraient tenues les vendredis pendant les vacances au 16 de la rue Dorée et énumère les ouvrages reçus en hommage :

- *Le Ministère public et l'application de la loi pénale*, par M. le substitut général Cavalino (Audience solennelle de rentrée de la Cour d'Appel de Nîmes du 8 janvier 1987) ;
- *Révolution in Brussels, 1787-1793*, par Janet Polansky, Editions Palais des Académies de Bruxelles, 1987 ;

— *Les débuts de la Feria de Nîmes*, par M. le docteur Jean Lauret et M. René Ravel, Editions Barnier, Nîmes, 1987 ;

— *Les évasions de guerre de deux frères gardois*, par MM. Paul et Roger Bedot, préfacé par Jean-Charles Lheureux, Editions Lacour, Nîmes, 1987.

M. le bâtonnier Jean Ménard est alors introduit et conduit, par son parrain M. Joachim Durand, au fauteuil de réception.

M. le président Robert Debant s'adresse à lui en ces termes :

Monsieur,

La simple mais affectueuse cérémonie qui nous réunit ce soir autour de vous est l'un des actes les plus précieux de notre rituel et l'une des joies les plus graves qui s'offrent à celui qui a l'honneur de la présider. C'est donc avec grande émotion que je vous reçois dans nos rangs et que je vous souhaite la bienvenue en me félicitant d'avance du concours que vos talents vont apporter à nos travaux comme du lustre que votre prestige va ajouter à notre image. Il me semble cependant que les termes de réception et même de bienvenue, s'ils s'imposent tout naturellement à moi de prime abord selon les règles de la bienséance et les traditions de notre maison, ne conviennent que d'une manière très imparfaite à notre réunion et je crains qu'ils ne paraissent figer l'événement dont vous êtes le héros dans quelque formalisme ou attiédir notre conviction qu'il s'inscrit de toute évidence dans l'intimité de notre histoire. Nous ne sommes assemblés que pour accomplir une sorte de consécration. Par les qualités qui ornent votre séduisante personnalité, vous apparteniez en effet à l'âme de l'Académie avant d'appartenir à son corps ; bien loin d'être admis aujourd'hui dans notre compagnie, c'est par le mouvement le

plus conforme à la nature des choses qu'à notre prière unanime vous venez vous fondre en son esprit pour le fortifier dans son inclination originelle et les liens si fraternels qui vous unissaient à votre prédécesseur nous rendent éclatant, et d'une façon singulièrement touchante, combien notre famille revêt le caractère d'une substance continue dans la communion qu'elle entretient avec ceux de ses membres qui l'ont quittée.

Vous êtes, Monsieur, ce qu'il est convenu d'appeler avec une pointe de familiarité amicale avivant d'autant mieux la marque du respect ou selon une tournure évoquant la gravité du culte ancestral comme les allégresses de la convivialité urbaine, vous êtes un Nimois de Nîmes, puisque vous avez vu le jour dans notre ville, que vous ne l'avez jamais quittée et que vous n'avez cessé de consacrer le meilleur de votre énergie à favoriser son essor. Votre nom seul, si je puis me permettre ce facile jeu de mots, est l'un de ceux qui émaillent avec le plus d'éclat le vocabulaire du patriotisme nimois, puisqu'il fut porté par le très sérieux annaliste à l'étonnante renommée dont l'autorité presque officielle nourrit depuis deux siècles toutes les curiosités ferventes du passé local, par celui qui a notamment consigné, dans quelques lignes vénérées jusqu'à nos jours comme nos actes des apôtres, la naissance de notre compagnie dans une réunion fondée sur l'amitié. Du caractère de la ville vous savez illustrer à la fois l'enthousiasme et la discrétion, la noblesse et la simplicité, la cordialité et la franchise, l'esprit de discipline comme l'indépendance dans la conviction, l'attachement aux racines comme l'ouverture au monde extérieur. De l'âme locale vous offrez une image rayonnante par le charme qu'expriment votre stature, la bienveillante acuité de votre regard et la chaleur précise de votre parole. De l'âme locale, vous êtes un miroir où se reflètent le meilleur de sa romanité, la ténacité qu'elle a héritée des Cévennes et l'estrambord qu'elle partage avec la Provence.

Vous avez puisé dans les traditions de votre famille le sens du service, le dévouement à la chose publique et le courage physique et moral dont vous avez fait preuve dès votre jeunesse. Votre père, professeur au collège technique de la place de la Calade, aujourd'hui le lycée Dhuoda, avait hardiment accompli son devoir au cours de la Grande Guerre, combattu à Verdun où il avait été blessé et gazé avant de servir dans l'armée d'Orient puis de devenir interprète auprès du corps expéditionnaire américain. Il avait été membre du conseil municipal sous la houlette d'Hubert Rouger et prêté son concours à plusieurs sociétés gardoises en qualité de commissaire aux comptes. Votre mère, qui appartenait à une famille bourguignonne, était elle-même la fille d'un militaire de carrière.

Après avoir fait vos études au lycée Daudet, vous vous inscrivez à la faculté de droit de Montpellier, puis vous passez le certificat d'aptitude à la profession d'avocat pour prêter serment le 9 février 1942. Les lendemains de la défaite de 1940 vont faire non seulement apparaître vos vertus mais éclore vos mérites. Vous êtes naturellement de ceux que leur sens de l'honneur et des droits de l'individu arrachent à la résignation ou, comme l'écrivait Jean Paulhan, en appellent du pouvoir de fait à « une France plus courageuse et plus juste » et vous rejoignez promptement le groupe encore fort restreint des lucides et des tenaces qui refusent de laisser assoupir leur réflexion et amollir leur énergie dans le calme trompeur, l'attentisme et la bonne conscience de la zone non occupée. Suivant l'exemple de deux de vos maîtres appelés à jouer un rôle de premier plan dans la lutte pour la Libération puis dans la vie politique et le journalisme de l'après-guerre, Pierre-Henri Teitgen et René Courtin, vous adhérez au mouvement « Combat » et vous participez à l'organisation des premiers groupes de résistance universitaires à Montpellier et à Nîmes, ce qui vous vaut d'être incarcéré par deux fois à la prison de votre

ville, avant que vous ne puissiez gagner le maquis Aigoual-Cévennes.

En 1945, vous entrez au cabinet d'Edgar Tailhades, auquel vous unissent d'anciennes relations de famille et le souvenir de l'assistance que cet homme d'honneur vous a apportée lorsque vous souffriez pour la justice. Tandis que notre regretté confrère, avec l'ardeur que nous lui avons connue jusque dans ses vieux jours — mais fut-il jamais atteint par le grand âge ? — tandis que notre confrère fait front en même temps au barreau, à l'hôtel de ville et au parlement, vous entamez avec lui une longue collaboration dont on ose dire en pesant ses mots que chacun sait combien elle fut cordiale et fructueuse, tant les intelligences de leurs partenaires brillaient par leur vivacité, leur métier par leur renouvellement constant, leurs caractères par leurs énergies complémentaires. C'est le début de votre grande carrière, qui sera couronnée par votre élection au bâtonnat pour les années 1983 et 1984, une carrière au cours de laquelle vous avez uni la probité à l'art du bien dire ou, mieux encore, que l'on ne peut embrasser sans vous complimenter d'avoir justifié l'une des meilleures remarques du « Manuel de morale » de Lessing : « La probité et la justice font la sûreté de la société ; la bonté et la bienfaisance en font l'utilité ; la douceur et la politesse en font l'agrément ».

Cependant, à la manière de cette élite des légistes ou des avocats méridionaux qui, du Moyen Age à nos jours, ont eu à cœur d'appliquer leur finesse et leur savoir-faire à la gestion du bien commun et de mettre leur dévouement au service de sa défense, vous entrez en 1959 dans le conseil municipal que préside votre ami d'élection. Je ne saurais évoquer aujourd'hui l'ensemble des tâches que vous allez accomplir à l'hôtel de ville. Je soulignerai toutefois avec vigueur les efforts que vous allez déployer en faveur du rapprochement international, suivant ainsi la pente où tant de Nimois vous avaient précédé, conscients des aptitudes de leur cité à devenir un carrefour des cultures et une source

de l'apostolat de la paix. C'est notamment à vous que l'on doit en grande partie la formation des jumelages de notre ville avec Preston, avec Brunswick et avec Vérone et dans quelle enceinte la bienfaisance de votre action serait-elle plus opportunément saluée que dans l'hôtel d'une compagnie qui a nourri du cosmopolitisme de l'esprit les heures les plus fécondes de son histoire, qui a choisi Jean-François Séguier pour secrétaire perpétuel et Goethe et Wieland pour associés ?

Outre un avocat et un édile, vous avez été, vous êtes encore un professeur qui dispense son enseignement tant au Groupe juridique Raymond Marc qu'auprès de plusieurs établissements voués à la formation de spécialistes auxquels une bonne connaissance générale du droit s'avère désormais indispensable, le Centre du personnel communal et les écoles d'infirmières et d'assistantes sociales. De nombreuses autres occupations vous sollicitent, de nombreuses autres préoccupations vous retiennent, de l'Association des anciens élèves du lycée au district de football du Gard et de la Lozère en passant par les clubs taurins, et là encore le fier Nimois que vous êtes se fait l'inspirateur de la vie de groupe, l'économe fidèle des bonnes volontés et le semeur d'allégresse. Partout où vous portez vos pas, vous savez être à la fois un serviteur de l'individu et de la société, vous savez vous consacrer, pour reprendre la définition statutaire de notre idéal, au progrès du beau et à la pratique du bien.

Ainsi, Monsieur, est-ce du fond du cœur que je vous appelle désormais « mon cher confrère ». Je vous invite à prendre place dans une réunion où vous ne comptez que des amis et je salue votre présence dans une maison que vous allez illustrer avec toute la flamme que vous apportez à défendre les hommes et à les aider à s'épanouir.

**

ville avec Preston, avec Brunswick et avec Vérone, et dans tonnier Ménard de prendre la parole et de prononcer en

même temps que son discours de remerciement, l'éloge de son prédécesseur : M. le bâtonnier Edgar Tailhades.

Depuis des semaines, je me pose avec insistance et parfois angoisse, une question : Quelle est la fée qui a dicté votre choix lors de la réunion au cours de laquelle vous avez décidé de m'appeler parmi vous ?

Je ne suis pas assez sot pour admettre que les mérites dont vous pouvez me créditer, soient suffisants pour avoir dicté votre choix. Mon cœur et ma raison, totalement d'accord, me suggèrent plutôt que d'excellents amis, déjà membres de cette assemblée, sont les grands responsables. C'est aussi, non pas la fée qui n'a pu se manifester, mais bien mieux, la personnalité d'Edgar Tailhades toujours là, parmi nous et près de moi.

Vous avez jugé que j'avais la possibilité de succéder à cet ami, de vous dire quel homme il fut. N'allez-vous pas être profondément déçus ? Quelle tâche énorme, incommensurable, diraient certains, mais aussi quel honneur et quelle joie !

Cependant, avant toute chose, permettez-moi de m'adresser à vous tous, Mesdames et Messieurs, et individuellement, à vous, Monsieur le Président, qui m'avait accueilli avec une gentillesse d'un autre siècle, afin de vous remercier très sincèrement des paroles élogieuses que vous venez de prononcer à mon égard.

Je saluerai très respectueusement Madame Tailhades, me réjouissant de sa présence, connaissant toute l'aide apportée à son époux dans une collaboration totale d'idées et de pensées.

J'adresserai à Françoise Tailhades dont j'ai suivi les premiers pas, et que j'ai côtoyée au cours de son adolescence, mon très affectueux souvenir.

Je tenterai d'être digne de cette noble assemblée et de celui qui m'a précédé à cette place.

Je n'oublie pas en effet qu'au XVIII^e siècle, le titre d'académicien était en même temps qu'un honneur, une garantie par son caractère officiel. Conséquence non prévue par Richelieu, on échappait au pouvoir en recevant de lui une sorte d'investiture. Dans son discours de réception, en 1747, Duclos disait :

« Le Roi s'étant déclaré votre protecteur, l'usage de votre liberté devient le premier effet de votre reconnaissance. »

Voulez-vous que nous donnions un cadre à la vie d'Edgar Tailhades ?

Né le 12 janvier 1904 à Riols dans l'Hérault. Des études secondaires brillantes au lycée Daudet de Nîmes, établissement dans lequel son père exerçait avec paternalisme les fonctions de surveillant général.

Les baccalauréats franchis, il commence des études de Droit et de Lettres à la Faculté de Montpellier. Sans hésitation, il opte pour le barreau, car il a l'intuition que la profession d'avocat lui permettra de donner à sa personnalité tout son épanouissement. Il ne s'est pas trompé.

C'est le 5 octobre 1925 qu'il prête serment devant la Première Chambre de la Cour d'Appel de Nîmes ; le 18 juin 1965, il est élu bâtonnier de l'Ordre des Avocats et réélu le 23 juin 1966.

Pendant les deux années de son bâtonnat, il sut par la générosité de son tempérament et par la tolérance qu'il manifesta en toute circonstance, mener et conduire l'Ordre avec fermeté, sans heurt et sans faiblesse, et éviter tous les écueils qui s'attachent à cette fonction devenue de plus en plus prenante.

Son esprit conciliateur fit merveille ; avec habileté, doigté, diplomatie, il disait à chacun le mot juste, apaisant les blessures d'amour-propre, prônant la conciliation, qui fut pendant ces deux années, sa ligne de conduite.

Le 31 décembre 1975, il demande son omission du tableau ; l'honorariat lui étant conféré par le Conseil de l'Or-

dre. Sa vie professionnelle s'est alors arrêtée. Son souvenir reste intact au sein de l'Ordre : image d'une jeunesse éternelle, affabilité, absence d'agressivité, courtoisie, délicatesse, parfois une pointe d'ironie, sans méchanceté. Nature généreuse et sensible, passionnée par la tolérance, l'humanité et la liberté.

C'est le 22 juin que nous l'avons accompagné une dernière fois.

Sans vantardise, sans gloriole, en toute simplicité, je dis que j'occupe la place d'un ami.

L'amitié, quel noble sentiment ! Dans la préface de son livre, *L'Ami*, Charles Wagner écrit :

« J'ai connu la solitude, jamais l'abandon. Toujours est venu sur les routes les plus écartées, cheminer auprès de moi un inconnu d'une bonté sans bornes. Il était fort dans la tempête, tendre dans la peine, paternellement sévère aux heures de laisser aller. Je n'ai livré aucune bataille sans qu'il se tint à mes côtés. Nous sommes allés ensemble partout à travers la vie. A deux, nous parlions en public ; à deux, nous devisions sous le manteau de la cheminée. Il se révélait comme un autre moi-même, un bon génie familial et supérieur... »

J'ai compris en lisant ces lignes qu'Edgar Tailhades m'avait fait don de son amitié, dès 1941, année de notre première rencontre.

Le cri de Térence : « Je suis homme et rien d'humain ne m'est étranger », est parfaitement adapté à sa noble figure. Sa vie est un film, rapide, animé ; parfois plein d'imprévu et à d'autres époques, une suite de péripéties bien organisées.

J'avais connu ses parents. Mme Tailhades était une amie de ma mère, et mon père, enseignant, s'était lié avec Edgar, tout jeune alors, mais hispanisant comme lui.

Vous me permettrez à ce stade de mon propos d'évoquer un souvenir qui a été pour moi le début d'une profonde affection partagée. Nous étions membres du mouvement de

Résistance « Combat ». Arrêté au mois de septembre 1942, et incarcéré à la Maison d'Arrêt de Nîmes, j'eus la joie le lendemain de mon arrestation d'être appelé dans la cour et interpellé par un jeune avocat qui avait accepté de prendre ma défense ; c'était lui. Cher ami, Jean Roger, te souviens-tu de ces « heures exaltantes », ainsi qu'il les a lui-même qualifiées.

1941-1942-1986. Quel long chemin parcouru et que dire des activités diverses de notre ami, de ses responsabilités ? Essayons cependant, sans priorité, mais en tentant de ne rien oublier.

Président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon à plusieurs reprises, il a développé ce nouvel organisme mal connu des Français.

La Région Languedoc-Roussillon a été installée à Montpellier le 3 janvier 1974. C'est une Gardoise, Mme Suzanne Crémieux qui prononça le discours d'ouverture en tant que doyenne de l'Assemblée. Mme Crémieux ne manifesta pas alors un optimisme certain sur l'avenir de la Région proclamant : « Sans véritable finance, la Région ne se fera pas ».

Candidat à la Présidence, M. Francis Valls, député de l'Aude fut élu ; le 27 juin 1974, son décès subit entraîna de nouvelles élections.

C'est ainsi que le 24 septembre 1974, le docteur Jean Bastide, autre Gardois, proposa la candidature d'Edgar Tailhades qui fut élu président par 53 voix sur 54 votants ; alors que, chacun le sait, le Conseil Régional n'avait pas une formation politique unique, mais représentait au contraire un échantillon, oh ! combien varié, de nos partis et formations diverses, dont notre pays est si friand.

Le discours du président fut un modèle de confiance dans l'homme et son devenir. N'a-t-il pas achevé, en effet, son propos par ses mots : « ... la foi sur l'avenir peut puiser sa force dans les vertus et le pouvoir stimulant du magnifique et lumineux pays auxquels nous attachent notre tendresse, nos souvenirs et l'amour de son génie... ».

Il sera président de l'Assemblée régionale de septembre 1974 à avril 1983, réélu à chaque consultation. Son œuvre sera immense au sein de cette nouvelle institution.

Rappelons seulement que malgré la loi du 5 juillet 1972 organisant la Région, mais la laissant diminuée sur un plan financier, le président Tailhades a su, après avoir réalisé son unité, problème particulièrement ardu, les intérêts de la Lozère étant fortement éloignés de ceux des Pyrénées Orientales, créer un dynamisme régional qui portera ses fruits.

« Naissance d'un Comité économique des Vins de Table et des Vins de pays — d'un Centre d'études et de promotion des activités lagunaires et maritimes — d'une Association pour la promotion industrielle — étude approfondie des problèmes de l'énergie : charbons des Cévennes — expériences solaires dans les Pyrénées Orientales — action en faveur du tourisme en bordure des plages et dans l'arrière-pays — des efforts couronnés de succès en ce qui concerne les transports et la décentralisation de la Lozère — création sur le plan culturel d'un orchestre régional de qualité... »

Enumération fastidieuse, incomplète si n'était pas mentionné l'appui méritoire du Conseil Régional en faveur des entreprises en vue d'une lutte contre le chômage, fléau de notre époque — toujours présent.

Le 30 avril 1976, votre assemblée bénéficiait d'un exposé dans lequel Edgar Tailhades évoquait la géographie et l'histoire de cette région, son économie, avec ses avantages climatiques, mais ses insuffisances techniques.

Il a su, à la tête de cette assemblée, donner l'impulsion à de nombreuses réalisations, regrettant cependant que les moyens financiers n'aient pas toujours suivi les projets. De nos jours, les textes qu'il souhaitait voir paraître sont intervenus, et permettent à la Région de jouer dans notre pays un rôle primordial.

En fin de mandat, il pouvait dire et écrire que ses efforts opiniâtres n'avaient permis d'atteindre les buts fixés que partiellement, la loi restrictive de juillet 1972 ne don-

nant qu'une liberté relative aux Conseils Régionaux, mais il affirmait avec quelque fierté : « Nos initiatives et nos réalisations demeurent, à bien des égards, exemplaires. L'histoire sera en définitive notre juge. »

On ne peut concevoir sa vie sans la politique. Très jeune, il adhère en 1926 au mouvement des Jeunesses Socialistes et il restera fidèle à son parti toute sa vie. La réciproque fut-elle vraie ? Seule l'histoire complète du parti socialiste dans le Gard depuis plus d'un demi-siècle pourrait répondre à cette interrogation.

Malgré les rivalités, les jalousies, les amertumes, Edgar Tailhades sera toujours le militant prêt à servir et non à se servir.

Ses mérites seront concrétisés par les nombreux mandats dont il fut investi. Maire de Nîmes pendant dix-huit ans, il serait ridicule de présenter à des Nimois les réalisations effectuées pendant cette période.

Il avait une prédilection : l'éducation et nous a légué de très nombreux établissements scolaires dont notre ville, à cette époque, n'était pas pourvue. Il fut à l'origine de la création de la faculté de Médecine et de la faculté de Droit.

Ses activités étaient variées. Il savait partager les soucis quotidiens d'une population en pleine mutation. Il se pencha sur le dossier hospitalier avec la création de l'école d'infirmières et d'assistantes sociales ; les problèmes de la voirie ; l'extension de la ville et la naissance de la ZUP ; l'élaboration du boulevard périphérique permettant à la ville de respirer (une circulation intense n'étant plus supportable) ; les projets d'autoroute ; la construction du Centre Pablo Neruda...

N'oublions pas qu'entouré d'une équipe d'amis (saluons à cet instant l'activité et le dynamisme du docteur Jean Lauret), il fut l'un des promoteurs de notre Féria. Le problème des jumelages retint son attention, y trouvant un moyen nouveau et moderne du rapprochement des peuples

et surtout de la jeunesse. C'est en 1955 que fut célébré le premier jumelage entre Preston et Nîmes.

Mes omissions sont nombreuses ; j'en suis conscient, mais il ne s'agit pas ici d'élaborer une campagne électorale, ni de faire un compte rendu de mandat.

Constatons seulement qu'appelé à la tête d'une ville marquée par les années 1939-1945, il a su la remodeler, supprimant les séquelles des destructions de cette malheureuse période, pour en faire une ville moderne, décentrée sur l'ouest, traçant les axes de la « Nîmes de l'an 2000 ».

Son rôle au Sénat fut lié à sa profession. Elu Conseiller de la République, il remplit son mandat de sénateur du 7 novembre 1948 à son décès. Peu de parlementaires conserveront le leur pendant d'aussi nombreuses années.

Rapporteur du groupe socialiste à la Commission des Lois, il interviendra à de nombreuses reprises sur les projets en discussion. La pertinence de son raisonnement, sa perspicacité, son objectivité naturelle faisaient que l'orateur était écouté avec une totale attention.

Sa dernière mission : « la modernisation de la Justice » lui a été confiée par Pierre Mauroy, alors Premier ministre, le 27 décembre 1983. Il l'accomplira avec sa liberté d'action et d'esprit coutumière, avec un sérieux auquel il a été rendu hommage. Cette mission donnera lieu à la rédaction d'un rapport, achevé au printemps 1985, qui sert de base aux projets actuels sur les réformes nécessaires des institutions judiciaires.

Je rappellerai ici une citation d'Hésiode, inscrite en tête de ce rapport, choisie par lui, illustrant parfaitement son état d'esprit :

« Accueille l'esprit de justice et repousse la violence, car Zeus a imposé cette loi aux hommes. Il a permis aux poissons, aux bêtes féroces, aux oiseaux de proie de se dévorer entre eux, parce que la justice leur manque ; mais il a donné aux hommes la justice qui est la meilleure des choses. »

C'est avec raison que le bâtonnier Jean Goujon, lors des obsèques, a repris cette lecture, ajoutant : « Edgar Tailhades était un homme de justice, c'est-à-dire un des meilleurs parmi les hommes ».

Malgré ses très nombreux engagements, il a su consacrer une partie de son temps à l'Académie de Nîmes. Ses qualités de fin lettré, d'humaniste, d'amoureux de l'histoire, lui ont permis au cours de diverses communications de réjouir son auditoire.

« Il faut exprimer le vrai pour écrire naturellement, fortement, délicatement », proclamait La Bruyère dans son étude intitulée *Les ouvrages de l'Esprit*. Ce principe s'applique parfaitement au style de notre orateur.

Il ne faut pas être surpris de cette attitude à l'égard de l'histoire ; c'est un complément nécessaire de sa personne, car ne se rapproche-t-elle pas de la sociologie ? Le philosophe Cuvillier écrit :

« L'histoire nous enseigne la relativité de toutes choses et la transformation incessante des croyances, des formes d'art, des institutions..., elle habitue à la variation des formes sociales et guérit de la crainte des transformations... »

Dois-je rappeler l'étude faite le 13 mai 1966 se rapportant au comportement de Me Charles Ledru, avocat de la partie civile, au cours d'un procès se déroulant en 1845, l'accusé étant un prêtre italien auquel était reproché un viol sur la personne d'un enfant de dix ans.

A la suite de son ardente plaidoirie, l'abbé avait été condamné. Plus tard, persuadé de son innocence, Me Ledru multiplia les démarches pour innocenter l'accusé. Son zèle le fit comparaître devant le Conseil de l'Ordre, ensuite devant la Cour royale de Paris, qui prononça sa radiation. Exemple caractéristique du désir d'Edgar Tailhades de mettre en évidence l'indépendance de l'avocat et sa liberté d'action.

L'historien se manifeste le 8 novembre 1968 lors de sa

communication sur un sujet cher à son cœur : « L'Affaire du Collier de la Reine », ce qui lui permit une description précise des mœurs et caractères de cette période.

De même, le 5 mars 1971, il aborde avec « Astrologues et devins, inspiratrices et amis de Catherine de Médicis », un problème plein d'attraits où se côtoient l'amour et la haine.

Je n'aurai garde d'omettre son exposé du 10 juin 1972 ayant pour titre : « Talleyrand fut-il l'instigateur d'un crime contre Napoléon ? »

Où bien encore celui du 4 janvier 1974 au cours duquel il se penche sur le mariage et le divorce de Mirabeau, futur révolutionnaire.

Le 9 mai 1975, l'Académie entendra une nouvelle communication sur François Guizot, personnage qui ne pouvait le laisser indifférent.

Mais tous les sujets le tentent. En 1974, il analyse les écrits de Jo Durand, intitulés : *Feuillets épars*, et rend hommage à la verve de son auteur. Il en sera de même le 26 avril 1974 après la publication de l'ouvrage : *La vie et l'œuvre de Frédéric Mistral*.

Son amour de l'Espagne l'incite à étudier le livre de Monsieur Lignières : *Figures et thèmes hispaniques*. Au cours de son exposé, il pourra montrer l'étendue de ses connaissances à l'égard de cet attachant pays.

Quel beau tableau ! Il ne saurait être complet si, au mois d'avril 1982, Edgar Tailhades n'avait traité d'un sujet controversé, celui de la peine de mort. Rapporteur de la Commission des Lois, il avait recueilli les opinions les plus variées ; il présenta un travail objectif et complet. Si juridiquement la question est actuellement résolue, peut-on dire que le débat soit clos ? Il montra que, comme dans le passé et dans le présent, dans l'avenir, partisans et adversaires continueront à se livrer de furieux combats.

Mesdames, Messieurs, je n'oublie pas que je suis avocat, que je succède à l'un de mes éminents confrères, aussi,

vous ne serez pas étonnés si une large part de cet hommage est rattaché à la vie professionnelle de notre ami.

C'est effectivement celle que j'ai le mieux connue, que j'ai partagée jour après jour, pendant des années, avec ses joies et ses tristesses.

Son tempérament, son caractère, ses affinités politiques le conduisaient inexorablement vers cette profession.

Toujours prêt à défendre l'homme et la société, il a voulu mener un perpétuel combat pour la défense des biens et des personnes.

Agé de 21 ans, il prend les premiers contacts avec la barre ; nous sommes en 1925. Immédiatement, il est absorbé par cette vie ; il est en rapport avec les grands maîtres du moment : Henry Torres, Cesar Campinchi, De Morro-Giafferi, Pollack, De Montaut-Manse, Heim...

Il plaide de nombreux dossiers devant le Tribunal correctionnel, devant la Cour d'Assise. C'est un pénaliste, il a le style précis, rapide, net, tranchant si nécessaire. Il a choisi, car c'est à ce niveau qu'il peut s'exprimer sans contrainte, laissant prévaloir sa facilité de langage. Son éloquence est sincère, chaude ; son style solide et d'un beau timbre ; les phrases s'arrangent lentement dans sa tête ; il travaille, corrige et polit...

Il faudrait de nombreuses heures pour résumer une telle activité ; évoquons cependant au hasard des souvenirs la présence d'Edgar Tailhades aux Assises de l'Ardèche dans l'affaire Rauch ; à Nîmes, l'affaire de l'agent Pic ; l'histoire de l'abbé Dourdou... l'assassinat du cinéaste dans les gorges de Collias...

Présent aussi dans le dossier dit du Mas de Lauze qui avait jeté l'émoi, la peur et la consternation à Noël 1947 dans la population nimoise. D'un mot, permettez-moi de rappeler qu'un dénommé Rodeillat avait tué plusieurs personnes dans d'horribles conditions à peu de distance du centre ville.

Edgar Tailhades se trouvait là, face à une mission impossible ; il fut à la barre, car il proclamait toujours dans

son amour de justice que tout homme a le droit d'être défendu. Que de cœur et de talent dans sa péroraison :

« Si vous voulez appliquer la loi du talion, vous voterez la mort. Mais vous ne l'administrerez pas si vous croyez en la civilisation grecque, en celle de Rome ; à l'équité du peuple d'Israël, à la doctrine du Christ, à l'humanisme de la Renaissance, à la Raison de notre XVII^e siècle, à la passion de justice du romantisme, à nos élans vers une civilisation encore plus épurée. Il faut que la conscience humaine soit au-dessus de cette tragédie. Votre verdict ne peut être un verdict de mort. Il sera un verdict de Justice. »

Toute sa vie professionnelle a été marquée par un idéal de défense et je pense que les propos tenus le 6 janvier 1987 par Monsieur Draï, Premier Président de la Cour d'Appel de Paris lors de la prestation de serment des avocats, ont ici toute leur valeur. Citons les :

« Dès cet instant, vous êtes la défense. Pour accomplir votre mission, il vous faudra des trésors de dévouement, de générosité et de cœur. Vous n'en manquerez pas. »

L'attrait de cette profession basée sur une totale liberté d'expression a été, j'en suis persuadé, un élément primordial dans le choix d'Edgar Tailhades à la sortie de la faculté. Son idéal politique se confond et se mélange avec cette liberté. Il était partisan d'une défense forte, indépendante ; une défense qui doit avoir un culte, celui de la Liberté contre l'oppression ; une passion, le respect de la Justice contre l'arbitraire.

Je songe aux propos tenus par Berryer, lus dans un ouvrage de sa bibliothèque, Edgar Tailhades possédant à peu près tout ce qui avait été publié alors, sur les plaidoiries de nos grands avocats. Berryer écrivait :

« L'indépendance du barreau est pour chaque citoyen un rempart contre les abus et les atteintes du pouvoir ; contre les violations des droits, contre les persécutions injustes. Tout est à craindre si elle est mutilée ; rien n'est désespéré si elle est respectée. »

Sous l'ancien régime, un arrêt du Parlement en 1602 voulut faire exécuter les dispositions d'une ordonnance de Blois préconisant un contrôle sur la profession ; les avocats au nombre de 307 se rendirent au greffe et déclarèrent qu'ils renonçaient à leur profession.

Le 13 mars 1804, Bonaparte rétablit un barreau, tout au moins en théorie ; mais devenu empereur, il fut toujours adversaire d'une profession dont l'indépendance lui portait ombrage. N'a-t-il pas écrit à Cambacérès : « Je veux qu'on puisse couper la langue à un avocat qui s'en sert contre le gouvernement. »

Le 14 décembre 1810, l'Ordre fut reconstitué, mais le décret comportait une intolérable ingérence du pouvoir. Il était, en effet, précisé que le bâtonnier serait nommé par le procureur général qui choisirait sur une liste de personnes élues, les membres du Conseil de l'Ordre.

L'Empire et la Restauration maintinrent ce statut ; il fallut attendre 1822 pour que Louis XVIII s'incline et rende aux avocats la « plénitude de leurs droits ».

L'ordonnance du 27 août 1870 décida que le bâtonnier et les membres du Conseil de l'Ordre seraient élus par l'Assemblée générale des avocats. Jamais, depuis 115 ans, il n'a été porté atteinte à ce principe.

Les avocats sont des hommes libres qui ne dépendent pas du pouvoir écrit Maître Maurice Garçon, ajoutant : « C'est parce qu'ils sont indépendants qu'ils ont conscience d'avoir toujours rempli leur devoir de défenseur. En dépit des dangers, ils ont toujours servi la justice lorsqu'il s'est agi de l'éclairer pour rendre des sentences justes. »

Quel programme pour Edgar Tailhades que cette foi dans la profession ; dans sa profession !

En effet, on a connu le Maire, on a côtoyé le sénateur, on a écouté l'homme politique, mais l'homme de cabinet, le conseil, l'homme de la barre, qui l'a réellement connu ? Quelle joie pour lui de porter la robe, de prendre la parole ;

que de possibilités et de richesses réunies dans un même personnage !

Paul Valéry disait: « La facilité est le plus grand de tous les dons à la condition de ne pas s'en servir ». C'est tout le secret d'Edgar Tailhades. C'est par la profession, affirmation, que l'être humain se réalise pleinement ; c'est elle qui développe en lui le sentiment de sa personnalité en butte avec l'obstacle. La profession élève le niveau moral de l'individu ; plus la vie professionnelle est intense, plus la moralité professionnelle est stricte.

C'est à la vie sociale dans son ensemble que la profession rattache plus étroitement l'individu. Si celui-ci prend conscience de cette solidarité, il ne peut manquer de se faire une idée plus juste de son rôle dans la société, car il comprendra qu'il est à la fois une partie d'un tout et le collaborateur d'une œuvre immense.

Ayant partagé pendant de nombreuses années ses joies et ses angoisses, je puis affirmer que cette recherche de la liberté à travers le droit de la défense a été l'un des buts d'Edgar Tailhades.

La liberté, selon Montesquieu, est le droit de « faire tout ce que les lois permettent » ; il faut ajouter, semble-t-il, à condition que la loi n'ait pour objet que le bien commun.

La notion de liberté s'est individualisée. Les libertés que les anciens ont ignorées, celles qui se rapportent à la vie privée ainsi qu'aux opinions ou croyances personnelles, sont celles qui nous sont aujourd'hui les plus précieuses.

La liberté civile repose avant tout sur le respect de la personne humaine ; la liberté politique suppose l'existence d'opinions individuelles ; la liberté d'association est le droit pour chacun d'adhérer volontairement au groupe de son choix, et non pas d'appartenir au groupe pour lequel le désigne par avance son état ou sa naissance ; la liberté de penser, avec ses corollaires indispensables, liberté de propagande, liberté de la presse, liberté de réunion, liberté du culte, doivent pouvoir cohabiter.

Cette liberté pour laquelle nous devons nous battre a ses justificatifs. Fustel de Coulanges a proclamé que : « l'Homme était asservi à l'Etat par son âme non moins que par son corps et ses biens... ; que l'état intervenait à chaque instant dans le domaine de la conscience et punissait toute infraction aux rites et au culte de la cité... »

Contre cette oppression, il faut que soit mise en évidence la liberté de conscience comme condition du développement intégral de la pensée et comme conséquence nécessaire de la dignité de l'homme.

« Un peuple civilisé ne progresse qu'à condition d'accorder à ses membres la plus large liberté intellectuelle... »

Rappelons les propos de Montesquieu dans l'Esprit des Lois :

« Il se forme de petits tyrans qui ont tous les vices d'un seul. Bientôt ce qui reste de liberté devient insupportable ; un seul tyran s'élève et le peuple perd tout jusqu'aux avantages de la corruption. »

Parlementaire, avocat, Edgar Tailhades ne pouvait envisager que le bien commun, mais pour atteindre ce résultat, il fallait plaider ; plaider au Parlement, plaider à la barre, plaider lors des campagnes électorales, mais la plaidoirie conserve-t-elle tout son charme, toute sa valeur dans notre monde de média, de radio, de télévision, d'informatique... ?

Restons quelques instants sur la plaidoirie. L'orateur antique était un orateur de meeting ; il parlait à des foules qui vibraient, approuvaient ou conspuaient. La plaidoirie a changé de sens avec les temps ; rappelons celle de l'Intimé dans *les Plaideurs* qui provoque cette réplique de Dandin : « Avocat, passons au déluge. » La plaidoirie d'Edgar Tailhades s'apparente peut-être à celle répandue à la veille de la Révolution française ; c'est la plaidoirie politique, prétexte à aborder les grands problèmes sociaux. Notre ami savait faire vibrer son jury ; l'éloquence pénale ne supporte plus la préparation écrite, l'improvisation devient générale. Quel-

ques notes, un serpent de papier que l'on déchire au fur et à mesure des idées abordées, sont l'essentiel des préparations de l'avocat d'assises. Edgar Tailhades excellait en ce genre d'exercice quelque peu périlleux.

L'évolution de la plaidoirie a suivi l'évolution des mœurs; la plaidoirie est plus courte, plus précise, plus technique; un certain côté artificiel; l'avocat sacrifie à un certain rite, dit-on. Ces remarques sont excessives, la plaidoirie n'a peut-être pas toujours son utilité; elle l'a souvent. L'éloquence judiciaire subsiste, elle a changé de forme, elle n'a pas changé de nature. Elle suppose une préparation attentive, le talent d'arranger les mots, d'écouter cette parole interne qui permet de trouver la phrase suivante alors même qu'on prononce encore la précédente..., écrivait le bâtonnier André Damien.

Dans sa vie active, la préparation d'un important dossier pénal était pendant plusieurs jours une grande préoccupation. Combien de notes jetées au hasard sur une fiche, sur un journal, un prospectus..., mais tout se réunissait peu à peu dans son esprit pour élaborer sa plaidoirie? Il savait faire son auto-critique, rejetant les formules vides de sens, il appliquait à son travail une maxime de Beaumarchais :

« Sans liberté de blamer, il n'est point d'éloge flatteur. »

Permettez-moi de clore mon propos en réunissant ces deux mots : le droit et la loi. Le droit parle et commande du sommet des vérités; la loi réplique du fond des réalités; le droit se meut dans le juste, la loi se meut dans le possible; le droit est divin, la loi est terrestre. Ainsi la liberté, c'est le droit; la société, c'est la loi.

Combien de conversations intimes au sein de son cabinet qui auraient dû laisser des traces autres que celles qui subsistent dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Esprit conciliateur, tolérant, tempérament généreux, humaniste, juriste, orateur, voici ce personnage aux multiples facettes.

Quand je songe à mon maître, mon patron, ainsi que je l'ai affectueusement appelé durant toute ma vie, les propos du bâtonnier Damien, expert en déontologie du barreau, me viennent à l'esprit :

« On naît orateur, on ne le devient pas, on s'améliore. Défense politique, défense de commerce, défense de rupture, autant d'arts différents sur lesquels l'avocat exerce son art, mais celui-ci ne s'improvise pas, il s'apprend. Celui qui est dépourvu de tout talent et surtout de tout esprit, ne pourra jamais s'initier à l'art de la plaidoirie, mais chacun doit avec les moyens dont la nature l'a doté et qui sont différents les uns des autres, utiliser ces moyens pour aboutir à son propre talent. »

Edgar Tailhades avait du talent, il avait de l'esprit.

La séance est levée à 18 heures. M. le bâtonnier Jean Ménard se rend alors dans la salle Barnouin où il reçoit, en présence de Mme Jean Ménard, les félicitations de ses confrères et de ses amis.

**UNE RENCONTRE INTER-ACADEMIES
A PONT-SAINT-ESPRIT,**

le dimanche 28 juin 1987

A l'instigation de M. Edmond Reboul, correspondant de l'Académie de Nîmes, mais aussi secrétaire général de la section Lettres de l'Académie de Lyon, une rencontre inter-Académies a été organisée le dimanche 28 juin 1987 à Pont-Saint-Esprit, cité gardoise dont M. Reboul est le maire-adjoint.

Un programme d'un électisme attrayant a suscité l'intérêt des divers académiciens nimois (et de leurs épouses) qui, en ce dernier dimanche de juin, avaient pu accompagner leur président, M. Robert Debant, pour participer à cette manifestation originale.

La délégation nimoise comprenait Mme Christiane Lassalle-Guichard, MM. les pasteurs Aimé Bonifas et René Château, M. Joachim Durand, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Victor Lassalle, M. le docteur Jean Lauret, M. Jean Roger, membres résidants, auxquels s'étaient joints MM. Doria, Lacour et Marzeau, correspondants.

Après une messe en l'église Saint-Saturnin, messe concélébrée par le père Chiesa, curé-doyen et le père Mondesert, s.j., ancien président de l'Académie lyonnaise qui prononça une homélie de circonstance, les orgues étant te-

nues par M. Alain Girard, l'accueil des invités s'effectua dans la cour d'honneur de la « Caserne du Roy ».

Outre les Académies de Lyon et de Nîmes, les Académies de Vaucluse et d'Arles étaient représentées par des délégations.

Le groupe local « L'Esseiro » ayant créé, grâce à ses chants et ses danses, un agréable climat folklorique, les invités furent conviés à se rassembler dans la salle du Cinéma 102 où, dans son allocution d'accueil, le sénateur-maire, M. Gilbert Baumet, président du Conseil général du Gard, insista sur le rôle de la Culture. Une nécessité « *le seul point sur lequel les hommes s'entendent... C'est, en effet, dit-il, le seul langage qui peut nous unir... Un pas l'un vers l'autre... C'est un autre regard sur la vie...* »

Après une allocution de M. Marty qui préside aux destinées de l'Office spiripontain de la Culture, chaque président fut convié à dire quelques mots sur sa propre Compagnie.

Celle d'Avignon fait suite à la Société des Emulateurs qui naquit au XVII^e siècle, cédant sa place au Lycée d'Avignon sous Bonaparte, puis à l'Athénée jusqu'en 1814, date à laquelle elle prit son nom actuel. Elle siège dans un monument historique, ouvre sa bibliothèque au public et édite un bulletin.

L'Académie de Lyon est née en 1700. Elle est présidée en alternance par un littéraire et par un scientifique.

Son tour venu, M. Robert Debant s'adressa à l'auditoire en ces termes :

Présenter l'Académie de Nîmes est une tâche à la fois très aisée et très ardue. Elle peut être aisée si l'on se borne à célébrer son antiquité, à rappeler à grands traits sa riche histoire, à puiser commodément dans les nombreux auteurs qui se sont attachés à définir son âme, à redire en termes solennels les buts qu'elle s'est assignée depuis ses origines, à proclamer après tant d'autres ce qu'elle tient pour sa foi et pour son espérance. Elle peut être très difficile si l'on

veut éviter les lieux communs de la satisfaction de soi-même, dominer la légère griserie que suscite la certitude de jouir du prestige local, montrer comment un groupement de sa nature peut se mettre encore aujourd'hui au service de la culture, et de quelle culture, exposer avec lucidité et franchise dans quelle mesure une société fermée par définition se doit de devenir ou de redevenir une société ouverte en restant fidèle à l'esprit de sa tradition sans en sacrifier la lettre. Nulle occasion n'était plus propice à notre compagnie que cette agréable rencontre avec les académies rhodaniennes pour tenter de présenter l'image la plus nuancée et la plus sincère d'elle-même, nul cadre ou nul site ne s'offrait plus favorablement à elle que Pont-Saint-Esprit pour l'inciter à prendre la parole de la mesure.

L'activité intellectuelle que déploie l'Académie de Nîmes après plus de trois siècles d'existence et le rayonnement dont elle est encore parée l'autorisent assurément à garder la tête haute sans éprouver une trop vive nostalgie de quelque âge d'or et sans penser que les circonstances du monde contemporain ont arrêté la succession des périodes fastes dont s'orne son histoire. Si elle se penche sur le déroulement de sa carrière comme elle le fit notamment en 1982 à l'occasion de son trois-centième anniversaire, elle peut conclure sans excès de complaisance qu'elle a su rester fidèle à sa vocation parce qu'elle est demeurée, de la fin du XVII^e siècle à nos jours, une création continue et un exemple de sagesse. Elle s'est efforcée de susciter la naissance et la réunion d'une élite et n'a point péché par « élitisme ». Elle a contribué à fonder puis à maintenir une tradition culturelle basée sur les valeurs de l'humanisme classique tout en sachant s'ouvrir aux curiosités nouvelles. Elle a pratiqué la variété des disciplines sans s'abandonner à la dispersion. Elle a honoré la synthèse aussi bien que l'analyse. Elle est restée une, mais ne s'est pas figée dans sa cohésion.

Notre compagnie est l'héritière d'une histoire qui se divise en trois grandes phases, dont chacune lui a légué plusieurs des traits majeurs qui constituent sa personnalité. Elle a été fondée et elle a reçu ses lettres patentes en 1682, sous le nom d'Académie royale de Nîmes, puis, grâce aux bons offices de Fléchier, elle est entrée peu après dans l'alliance de l'Académie française en accomplissant ainsi son désir de participer à la culture commune de la nation. Les troubles religieux ayant interrompu son activité au début du XVIII^e siècle, elle a été reconstituée en 1752 et elle a commencé dès lors — il suffit d'évoquer ici le nom de son secrétaire perpétuel Jean-François Séguier — à mettre en honneur l'encyclopédisme dans ses études et le civisme dans son action. Après avoir été dissoute par la Convention comme tous les corps savants, elle a connu une seconde renaissance en 1801 sous le nom de lycée, puis d'Académie du Gard avant de reprendre le nom d'Académie de Nîmes en 1878.

Notre compagnie renferme, outre des membres honoraires, trois classes : celle des membres résidants à Nîmes, au nombre de trente-six, celle des membres non résidants, au nombre de vingt-quatre, et celle des correspondants, qui sont en nombre illimité. La légère et bénigne hiérarchie qu'a adoptée l'Académie nimoise forme assurément contraste avec l'égalitarisme total qui caractérise certaines de ses sœurs et en premier lieu avec celui qui règne au sein de l'Académie française, mais elle ne l'a bien entendu jamais empêchée de retenir le mérite comme le seul critère de son recrutement et l'estime mutuelle comme le meilleur ressort de sa vie interne. Au point de vue de l'accès à ses dignités, dont la plupart ne sont conférées que pour un an, et au point de vue de l'organisation de ses travaux, elle n'a d'autre maxime que celle de d'Alembert : « La forme démocratique est la seule convenable à un état comme la République des lettres ».

A l'intérieur du groupe des membres résidants, l'Académie n'entretient plus la division en six classes, fondée sur la spécialisation intellectuelle, que l'Académie du Gard avait instaurée lors de sa réorganisation de 1801 à l'exemple de beaucoup d'institutions savantes de l'époque. Le caractère statutaire de cette compartimentation, qui pouvait trouver des justifications au début du XIX^e siècle, s'avèrerait de nos jours quelque peu nuisible non seulement au recrutement, qu'il enfermerait dans des bornes trop restreintes, mais à l'essor même de l'activité. La situation actuelle laisse à une pratique équilibrée le soin de faire leur juste place aux diverses compétences et accorde toute facilité de s'exprimer sur des sujets variés à ceux qui s'ornent de plusieurs talents. En échange, le souci de rester en accord avec l'âme profonde de Nîmes a présidé depuis la fin du siècle dernier à la constitution de trois groupes électoraux de douze membres réunis selon l'appartenance religieuse ou philosophique : catholique, protestant et indépendant. Dans une cité où s'affirment avec précision — et où se sont longtemps marquées avec rudesse — les différences des familles spirituelles, l'organisation de notre société contribue à favoriser les rapprochements sans que s'altèrent les identités.

Parmi les personnalités qu'elle choisit comme membres honoraires ou non résidants, notre compagnie retient de tradition les membres de l'Académie française qui sont nés dans le Gard. Elle rappelle ainsi le lien qu'elle forma dès ses origines avec la gardienne de la langue française et qu'elle matérialisa aussitôt en choisissant pour devise « *Aemula lauri* », par allusion à la couronne parisienne. Elle témoigne de l'importance qu'elle attache à l'union de la capitale et de la province et à la nécessité de leurs échanges ou de leurs irrigations mutuelles, ainsi qu'à la vocation du département du Gard comme un des ciments de la cohésion nationale, en montrant de cette manière qu'elle est tout

à fait étrangère à un régionalisme replié sur lui-même ou exacerbé dans ses revendications.

L'Académie est au centre d'un réseau d'environ quatre-vingts correspondants, choisis parmi les nombreux Gardois qui tiennent une place de choix dans les lettres, les sciences et les arts, et parmi ceux qui, agissant isolément ou à l'intérieur d'une équipe, contribuent à l'étude et à la sauvegarde du patrimoine historique et archéologique local. En véritable « Académie du Gard », elle favorise non seulement la diffusion et l'illustration, mais la coordination même de leurs œuvres, trop souvent dispersées. Ce rôle, notons-le au passage, s'avère particulièrement bienfaisant dans un département aux contrées diverses et parfois excentrées, et il apporte un utile tempérament au léger individualisme qui imprègne les provinces méridionales.

Notre compagnie tient séance deux fois pas mois. Les travaux qui lui sont présentés touchent à une extrême variété de domaines de la connaissance et non seulement, comme il en est au sein de beaucoup de sociétés savantes, à l'histoire, à la géographie et à l'archéologie. Sans doute, et notamment en raison des conditions qui président de nos jours à l'organisation de la recherche en province, le champ de son activité peut-il sembler légèrement plus restreint qu'aux deux derniers siècles et peut-être la place occupée par les sciences est-elle moins grande que par le passé. Sans doute aussi convient-il de déplorer qu'elle soit plus rarement associée qu'auparavant à l'étude des recherches utilitaires et de leurs applications pratiques ou qu'elle soit beaucoup moins fréquemment appelée à mettre à l'ordre du jour l'examen des réformes économiques et sociales, voire celui des projets d'aménagements urbains. Il n'en reste pas moins que Nîmes garde une tradition de culture assez riche et bénéficie d'échanges assez vivifiants pour garnir ses rangs de chercheurs originaux et avertis. On peut ajouter qu'un équilibre certain préside aux orientations de ses investigations et à la nature de leurs développements. Elles

portent en grande partie sur le Gard ou sur le Languedoc, mais dépassent aisément le cadre provincial sans jamais le perdre de vue. Elles s'attachent dans une large mesure au passé mais n'excluent ni l'étude du présent ni la prospective. Elles s'efforcent, selon la mission confiée à l'Académie par ses lettres patentes de 1682, de contribuer à la défense et à l'illustration de la langue française, mais réservent aussi leurs meilleurs soins à la langue d'oc.

L'Académie de Nîmes exerce une fonction civique en formulant des vœux ou en accomplissant des démarches pour la sauvegarde des collections, la protection des monuments et des sites, le développement ou le respect du culte des illustrations locales. Par l'effort qu'elle déploie pour contribuer au rapprochement des esprits et protéger l'âme de sa ville, elle continue à jouer un rôle social au sens le plus large du terme et à favoriser, selon la définition statutaire de ses buts, « le progrès du beau et la pratique du bien ».

Je serais peiné que cette brève présentation parût empreinte de quelque triomphalisme provincial. L'heure est en effet venue de s'interroger sur les conditions et sur les limites qui peuvent toucher la participation d'une académie à la vie intellectuelle du monde contemporain, en raison des progrès de la spécialisation. L'heure est également venue d'examiner si une compagnie comme la nôtre joue pleinement le rôle d'animation qui lui incombe dans une société où ce que l'on appelle sans élégance excessive les « besoins » ou les « intervenants culturels » se font chaque jour plus nombreux et pressants. L'Académie de Nîmes a pleinement conscience de ces questions et les met désormais à l'ordre du jour de ses réflexions, en envisageant notamment de restaurer dès 1987 et 1988 ses prix et ses bourses d'études puis de lancer, à côté de ses mémoires traditionnels, des publications d'initiation ou de haute vulgarisation destinées à permettre une meilleure et prompte connaissance du département. Elle est aujourd'hui fort heureuse qu'un échan-

ge de vues avec ses sœurs l'aide à mieux découvrir le bon chemin.

♦♦

Enfin M. Rouquette évoqua l'Académie d'Arles, créée en 1666 et regroupant trente Arlésiens. Elle est, dit l'orateur, à l'image de la composition sociale de la ville. Depuis trois siècles, elle comprend des femmes, 5 en 1987. 25 % de ses membres seulement ont atteint l'âge de la retraite, c'est dire combien les académiciens arlésiens sont jeunes... En revanche peu libres de leur temps... La Compagnie, très bien insérée dans la cité, anime un cycle de conférences, tous les dimanches, en son siège, la mairie ; organise tous les mercredis des causeries à thème trimestriel au Musée Réattu, et consacre le dimanche matin à « une heure-un monument ». Elle collabore, en outre, au service éducatif des musées et à la recherche archéologique.

La séance académique se prolongea ensuite, le temps de deux causeries d'un grand agrément. Le premier, M. Alain Girard parla du pont du Saint-Esprit, construit de 1265 à 1309. Pont qui souligne la vocation de carrefour de la ville, longtemps frontière, riche du commerce du sel, et guerrière par la force des choses, de la guerre de Cent ans au dernier conflit mondial.

Le médecin général Edmond Reboul, premier adjoint au Maire de Pont-Saint-Esprit, succéda à la tribune à M. Girard et prononça une allocution pleine d'humour en réponse à la question : « L'Académie : fossile, relique ou phénix ? » Pour en arriver avec esprit à la conclusion que si l'Académie est tout cela, elle est surtout, en elle-même, un oiseau de paradis.

Le président Baumet intervint alors pour remettre la médaille de la ville aux présidents des Académies rassemblées.

Après un apéritif joyeusement animé par le groupe « L'Esseiro », ce fut le départ pour la Roque-sur-Cèze où un

déjeuner étant servi sous les ombrages du « Mas du Bélier », le maître-queux Senégas avait trouvé un illustre complice en talent gastronomique en la personne de Paul-Louis Meissonnier, président des Maîtres Cuisiniers de France.

Dans l'après-midi, à l'issue d'agapes d'une rare qualité, les Académiciens rhodaniens, cordialement mêlés au hasard des sympathies, devaient visiter la Chartreuse de Valbonne sous la conduite éclairée de M. Alain Girard.

Une brève réunion mit, à 17 heures, un terme à cette journée dont le déroulement avait été parfait en tous points.

Publié par l'Académie de Nîmes

Dépôt légal : 4^e trimestre 1987.

Le directeur de la publication : Jean-Charles Lecomte

Nouvelle série

N° 100

BULLETIN

TRIMESTRIEL

DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

3^e et 4^e Trimestres 1987



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1988

COMMUNICATIONS

— Vendredi 23 octobre : M. Lucien Ruty, correspondant, *La Révolution et les paysans jurassiens*.

— Vendredi 6 novembre : M. Christian Lacour, correspondant, *Écllosion de la lecture populaire en France au XIX^e siècle*.

— Vendredi 20 novembre : M. Robert Doria, correspondant, *La cloaca maxima de Nîmes et l'aqueduc romain* ; et M. André Nadal, membre résidant, *L'Islam et le pèlerinage à la Mecque*.

— Vendredi 4 décembre : M. Jean-Charles Lheureux, membre résidant, *Un singulier patron de presse sous la III^e République : le parfumeur François Coty*.

— Vendredi 18 décembre : M. Charmasson, correspondant, *L'oppidum de Saint-Vincent de Gaujac* (diaporama) ; et M. Robert Poujol, membre non résidant, *L'intendant Basville et la cité de Nîmes*.

SEANCE DU VENDREDI 9 OCTOBRE 1987

A l'issue des grandes vacances d'été, l'Académie reprenait ses habitudes en ce vendredi 9 octobre 1987.

Étaient présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. le bâtonnier Jean Ménard, M. Pierre Clavel, membres résidants, auxquels s'était joint M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Étaient excusés : M. Henri de Régis, M. Claude Escolier, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Guy Sapède, membres résidants, et M. Pierre-Henri Cothias, correspondant.

En ouvrant la séance, M. Robert Debant, président en exercice, salue la présence à son côté de Mme André Bernardy qu'il remercie d'honorer l'Académie en assistant à l'installation de M. Pierre Clavel, successeur de son mari, membre résidant regretté et trésorier dévoué autant que compétent de notre Compagnie.

M. le Président adresse ses condoléances et celles de ses pairs à M. André Nadal qui vient de perdre son frère et à M. Christian Liger éprouvé par la disparition prématurée de son beau-frère M. Pierre Boutan.

M. Robert Debant rend ensuite hommage à la mémoire de M. Raymond Aubaret, ingénieur des Mines en retraite à Alès, correspondant depuis 1986, et dont le décès s'est produit en septembre.

Le président rappelle alors que le 28 juin dernier, à l'occasion de la réunion commune des quatre Académies rhodaniennes à Pont-Saint-Esprit, un message de déférence avait été adressé à M. Bonnafous, chancelier de l'Institut de France, à la suite de quoi M. Bonnafous a exprimé à M. Debant sa gratitude sous forme d'un remerciement.

Il est annoncé qu'une réunion des anciens présidents se tiendra le vendredi 16 octobre à 17 h et que la Commission des prix et publications tiendra séance le jeudi 22 octobre à 17 h.

M. le Secrétaire perpétuel informe la Compagnie de divers faits académiques. Et notamment de l'inauguration le 29 juin 1987, à Laval-Pradel, d'une bibliothèque municipale. Manifestation qui s'est déroulée en présence de M. Gilbert Baumet, sénateur du Gard, président du Conseil général du Gard, de M. André Rouvière, sénateur du Gard, de M. Michel Thénault, sous-préfet d'Alès, du conseiller général de La Grand'Combe et des maires de ce canton.

La bibliothèque municipale en question porte le nom de notre confrère Joachim Durand, membre résidant et ancien président de notre Compagnie, né le 20 mars 1903, au Pradel.

Des allocutions furent successivement prononcées par M. Jean Stec, maire de Laval-Pradel, par MM. Joachim Durand, André Rouvière, Gilbert Baumet et Michel Thénault.

De vifs compliments furent adressés à M. Joachim Durand pour l'honneur qui lui est ainsi fait de son vivant.

— L'Académie de Toulouse a rendu hommage à la mémoire du Maître André Chamson, de l'Académie française, membre non résidant de l'Académie de Nîmes.

— Mme Frédérique Hébrard lance un appel aux académiciens pour la recherche de documents concernant son grand-père Félix Mazauric qui fut membre résidant de notre Compagnie.

— Don d'une importante collection de vieux numéros de *L'Illustration* à la bibliothèque de l'Académie par les héritiers de M. Pierre Hugues.

— M. le professeur René Bosc a été invité à participer à l'inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur de Jean-Paul Rabaut Saint-Etienne dans le temple de la Loge nimoise « Saint-Jean de l'Emulation » de la Grande Loge nationale française. A cette occasion, M. le professeur Bosc a prononcé, en présence du député-maire de Nîmes, une allocution ayant pour thème : « Le combat de Rabaud Saint-Etienne pour la liberté de 1785 à 1789 ».

L'installation de M. Pierre CLAVEL

La Compagnie procède alors à la cérémonie de l'installation de M. Pierre Clavel au fauteuil laissé libre par le décès de M. André Bernardy, membre résidant.

M. le président Robert Debant prononce à cette occasion l'allocution que voici :

« Monsieur,

Si je me réjouis d'une manière particulière de vous souhaiter la bienvenue, ce n'est pas seulement en raison de l'amitié que je vous porte et que je partage avec tous ceux qui ont le bonheur de vous approcher, mais c'est aussi parce

que votre entrée dans nos rangs est une belle illustration de la doctrine corporative que nous professons et de l'idéal auquel nous aspirons dans le recrutement de nos membres.

Les grands traits de votre riche personnalité, le type d'héritage culturel que vous avez recueilli et l'orientation que vous avez donnée à votre vie sont en effet si bien accordés à l'esprit de l'Académie qu'il m'est offert aujourd'hui de témoigner en même temps et pour ainsi dire dans les mêmes termes ma sympathie à un homme et mon attachement à une noble abstraction. Votre présence est une réponse synthétique à la question par laquelle nos prédécesseurs et nous-mêmes se sont si souvent et si laborieusement interrogés sur le caractère de cénacle fermé ou de famille ouverte que pouvait ou que devait revêtir notre compagnie. Elle atteste que notre réunion met son honneur à s'attacher des intelligences et des caractères d'élite, mais qui méritent d'être pleinement pourvus de ce qualificatif parce que leur valeur se rehausse de leur aptitude à pratiquer la coopération et à donner comme à recevoir, puis à enrichir l'âme commune de la ville des fruits qu'ils ont ainsi fait mûrir. L'Académie est heureuse de vous compter au nombre des siens parce qu'elle se veut humaniste, si usé que puisse être cet adjectif, ou bien pluridisciplinaire, si ambitieux et légèrement pédant que puisse paraître ce commode néologisme, et que vous représentez justement ce type d'intellectuel qui unit dans ses préoccupations les sciences, les techniques, les lettres et les idées philosophiques, religieuses ou politiques, celui qui a été formé à l'acquisition des hautes spécialisations mais dont l'esprit éveillé et la nature généreuse n'ont cessé d'accroître les terrains d'étude et de leur trouver une cohésion personnelle. Notre groupement se félicite de vous accueillir parce que vous avez réalisé son désir de voir l'action faire route avec la réflexion et la conviction aboutir à l'engagement. Il se reconnaît enfin en vous grâce à l'épanouissante variété de vos attachements géographiques. Si la

plus ancienne société savante de Nîmes regarde avec quelque légitime complaisance la profondeur de votre enracinement local, celle qui a tenu dès ses débuts à entrer dans l'alliance de l'Académie française est tout aussi satisfaite que vous ayez su étendre à l'ensemble de la nation le champ de plusieurs de vos activités majeures et que certaines d'entre elles se soient même portées au-delà de nos frontières.

Vous avez puisé dans vos origines votre inclination à vous enrichir de la diversité tout en veillant au rapprochement des aspirations complémentaires puisque vous êtes l'enfant de deux terroirs qu'éloignent et qu'opposent les données de la géographie mais dont l'histoire spirituelle offre quelques vives affinités électives, et qui ont été animés de mêmes souffles ou imprégnés de mêmes marques. La famille de votre père, dont vous avez découvert les premières traces à Codognan, s'était fixée à Saint-Gilles à la fin de l'Ancien Régime. Elle appartenait à cette société qui avait appliqué sa ténacité au service continu de la viticulture dans lequel elle avait accompli la traditionnelle ascension du mérite, passant de l'artisanat de la tonnellerie à l'exploitation de la terre et au négoce. Vos ancêtres maternels étaient du peuple vaudois du Piémont, de cette ethnie si obstinément attachée à la foi des anciens jours dans l'ingratitude de son sol et qui, se sachant d'autant plus aimée qu'elle était plus éprouvée, a fourni tant d'apôtres et de zéloteurs à votre Eglise, parmi lesquels vos propres grand-père et arrière-grand-père, les pasteurs Paul et Alfred Bianquis. Après une carrière militaire assez mouvementée, le père de ce dernier, Barthélemy, s'était établi à Nîmes sous la Restauration et, grâce à son mariage avec Jenny de Gignoux, avait pris place dans la bourgeoisie protestante, industrielle, libérale et éclairée, qui devait former en grande partie l'armature de la société nimoise du XIX^e siècle. Il allait procurer lui-même à son milieu d'adoption un centre d'échanges intellectuels et spirituels, et l'inciter à la prise de conscience de soi

par la rédaction du message en créant une librairie et une maison d'édition, et en assurant la publication de ces monuments que sont demeurés jusqu'à nos jours les « Vues sur le protestantisme » de Samuel Vincent ou le « Tableau scientifique et moral de Nîmes » du pasteur Frossard.

Vous êtes au premier chef, Monsieur, un scientifique et un technicien mais, comme je l'évoquai à l'instant, il convient de noter que la formation de votre esprit, qui s'est d'abord accomplie au lycée de Nîmes, a fait une large place aux lettres, qu'elle a donc été complète dans le sens que donnaient à cet adjectif les pédagogues classiques et que, préparé par des maîtres de premier ordre dont plusieurs ont d'ailleurs appartenu à notre compagnie, vous avez couronné une brillante scolarité en conquérant les baccalauréats de mathématiques et de philosophie, et en puisant ainsi les bienfaits que la *ratio studiorum* de naguère savait offrir aux sujets les mieux doués. Vous vous êtes rendu ensuite au lycée Louis le Grand et vous êtes entré à l'École polytechnique en 1937. Une belle carrière d'ingénieur et de dirigeant d'industrie allait s'ouvrir à vous : de 1941 à 1964, aux Entreprises d'équipement rural et urbain à Nîmes, dont vous deviendrez le directeur général, de 1964 à 1970, aux Etablissements Albaric dont vous serez le président-directeur général, enfin à la Société Jallatte dont vous exercerez la direction financière jusqu'en 1980. Parallèlement, vos compétences, votre sens du service et votre autorité naturelle devaient vous appeler à exercer plusieurs fortes responsabilités dans la vie économique et sociale de notre contrée, notamment dans l'Office départemental des H.L.M. dont vous assurerez la présidence de 1966 à 1983.

L'activité de votre esprit, pour intense qu'elle soit, ne s'est cependant pas limitée aux horizons de votre profession et aux secteurs qui paraissaient en former l'accompagnement ou l'extension. Avec patience, avec une rare minutie, avec une très délicate modestie mais avec l'ardeur que vous ins-

piraient vos convictions et le respect de vos traditions familiales, vous avez rédigé des travaux historiques dont j'ose espérer que ma voix est suffisamment autorisée pour en souligner, encore plus fort qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, l'originalité et la haute utilité, et pour souhaiter que la bibliographie régionale leur accorde toute l'audience qu'ils méritent. Vous avez été poussé à la découverte du passé par un aiguillon particulièrement pressant et vous avez été éclairé dans votre démarche par une intuition spécialement pénétrante, ceux de la curiosité et de l'amour qui s'attachent à la recherche de nos ancêtres, mais, tout en convenant que l'étude des minorités opprimées sollicite d'une façon singulière la quête et l'exposé du détail, vous avez su tirer parti du caractère hautement représentatif des vôtres, paysans vaudois ou gens de robe de la Nîmes des XVI^e. et XVII^e siècles, pour les replacer dans la trame de l'histoire et pour vous élever ainsi de la pure et pâle généalogie à la micro-sociologie ou à la psychologie collective. Ce faisant — et je pense ici à la plus notable de vos études, « Nîmes de la Réforme au XVIII^e siècle à travers une histoire familiale » — vous avez accompli une œuvre bienfaisante en mettant en évidence, à l'encontre d'une certaine historiographie matérialiste, le rôle éminent des individus, des petits groupes sociaux et des parentèles dans la formation des événements et l'éclosion des phénomènes ; vous avez aussi contribué à stimuler notre réflexion et à dissiper nos partis pris en faisant ressortir, à l'opposé de l'historiographie polémique, combien la chaleur des rapports humains et les liens de l'affection et de l'amitié savent fréquemment résister et survivre à la diversité des professions religieuses.

L'un des aspects les plus estimables de votre personnalité est la continuité du dévouement que vous avez apporté à mettre votre savoir, votre connaissance de l'organisation sociale et votre sens des relations au service de votre foi : membre actif de l'encadrement des mouvements de jeu-

nesse, conseiller presbytéral de l'Eglise Réformée de Nîmes de 1949 à 1974, membre du Conseil régional de 1949 à 1970, membre du Conseil national de l'Eglise Réformée de France pendant vingt-sept ans et trésorier général de 1974 à 1986. Dans l'exercice de ces diverses fonctions et notamment de la dernière, dont il est à peine besoin de souligner l'ampleur et le poids, la finesse de votre esprit critique, la pondération de votre jugement et la vigueur de votre caractère vous ont permis d'embrasser et de dominer, de postes d'observation et de décision exceptionnels, l'acuité des rapports du spirituel et du temporel et, tout en laissant votre sensibilité vibrer aux exaltations du premier, d'offrir au second les conseils d'une expérience polytechnique pour que se rejoignent au sommet les chemins de Marthe et de Marie, et aussi pour que la sève de votre confession vienne irriguer le monde de l'aspiration constante au progrès civique. C'est ce même souci d'aider l'homme à s'exalter dans sa condition qui vous a poussé à entrer au conseil municipal, où vous avez siégé de 1953 à 1965 sous la houlette de notre confrère Edgar Tailhades, assurant en particulier la fonction de rapporteur général du budget. Je m'en voudrais de ne pas souligner que, dans l'ensemble de ces domaines et tout au long de votre carrière, vous vous êtes particulièrement attaché et donné aux mouvements et aux institutions qui unissent, qui fédèrent, qui favorisent le rapprochement des courants de pensée sans en altérer l'originalité et qu'outre l'efficace de vos capacités, le secret de votre bienfaisance a résidé avant tout et tout simplement dans votre fraternité.

Ainsi, Monsieur, suis-je conscient de la somme de valeurs que vous apportez à notre compagnie et convaincu que, joignant l'exemple au précepte, vous nous aiderez à mieux tendre vers notre but statutaire : le progrès du beau et la pratique du bien. »

♦♦

En réponse, M. Pierre Clavel adresse ses remerciements à l'assemblée dans les termes suivants :

« Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Madame, Messieurs,

Les paroles que vous venez de prononcer, Monsieur le Président, sont à la fois — et j'en avais le pressentiment — un encouragement à ma vanité et une dure épreuve pour ce que je conserverais de modestie. Et cependant je n'ai, en réalité, ma vie durant, fait que parcourir sans effort un chemin qui, je pense, m'était tout tracé. Très simplement, et pour que chacun puisse prendre la mesure de cette réalité, je rappellerai volontiers ces quelques mots qu'Albert Camus inscrivait dans ses « Carnets » il y a tout juste quarante ans : « Je me connais trop pour croire à la vertu toute pure. »

Ceci mis au point, vous avez bien voulu signaler que je me suis impliqué au cours de ces dernières années dans une recherche qui m'a conduit, à travers la quête de mes ancêtres, à retracer quelques éléments d'une histoire qui, si elle fut la leur, fut aussi celle des Nimois. Et je n'ai pu y parvenir qu'à travers l'examen attentif de documents que vous connaissez bien pour la plupart, puisqu'il est justement dans votre mission de les conserver et de nous les rendre accessibles.

Or, voilà bien que pour ces premiers pas que j'accomplis dans votre Compagnie, après qu'elle m'ait fait l'honneur de m'accueillir en son sein, je me trouve confronté à une démarche analogue. Le fauteuil que j'occupe parmi vous était, en effet, celui de Monsieur André Bernardy dont une juste tradition veut que maintenant je salue la mémoire. Mais, très exactement, comme il en était de ces ancêtres lointains dont j'ai essayé de retrouver la place dans l'histoire, je ne connaissais pas Monsieur Bernardy. Je n'en peux mais.

Nos vies s'étaient certainement maintes fois côtoyées, mais sans jamais se rencontrer. C'est donc à travers les documents, heureusement fort nombreux, qu'il nous a laissés, que j'ai été amené, dans une démarche fort enrichissante, à essayer de faire connaissance avec cet homme à l'activité débordante et à tenter de le situer dans notre mémoire collective.

Je disposais, il est vrai, cette fois, d'une autre source d'informations aussi précieuse que celle de l'écrit, c'est l'information verbale que les uns et les autres d'entre vous, Messieurs, avez bien voulu me fournir. Et je ne saurais trop me féliciter, à cette occasion, de cette tradition de votre Compagnie qui m'a permis, au cours des mois écoulés, de vous rencontrer les uns et les autres. Quelle remarquable approche de l'Académie de Nîmes que ces visites au cours desquelles chacun se fait connaître dans la diversité de l'ensemble ! Et quelles richesses humaines sont-elles découvertes par celui qui a le privilège de rencontrer ainsi ceux qui ont marqué notre ville de leur personnalité !

* * *

Vous me permettez, je pense, au moment où je vais évoquer André Bernardy, de saluer celle qui fut sa compagne et sa précieuse collaboratrice dans toute son œuvre. Je lui dois, vous vous en doutez, une grande part des précieuses indications que j'ai pu rassembler sur celui qui fut mon prédécesseur.

André Bernardy était né au début du siècle, le 9 mars 1901, à Uzès où, élève au collège de cette petite ville, il passa son enfance et son adolescence. Son père, Valentin Bernardy, qui était né à Euzet au milieu du siècle précédent, exerçait à Uzès depuis 1885 la noble profession d'architecte. Il y construisait et restaurait des immeubles, mais son activité s'étendait en dehors de la ville vers l'Uzège et la basse vallée du Rhône. Parmi les ouvrages auquel il a attaché son nom la Caisse d'Épargne d'Uzès et l'usine de la réglisserie Zan à Pont-des-Charrettes, mais aussi les opérations com-

bien plus délicates de la restauration du Temple d'Uzès et de la Chartreuse de Valbonne dont un certain nombre d'entre vous ont pu récemment encore admirer les constructions. Adolescent, André Bernardy accompagnait parfois son père dans ses activités et il se plaisait à rappeler qu'il lui était arrivé de l'aider, sans doute pour tenir la mire, dans tel relevé que celui-ci effectuait pour une expertise au Pont-du-Gard.

Quittant la ville à la période des vacances, la famille Bernardy « émigrerait » vers sa campagne d'Euzet-les-Bains. Je ne puis me priver du plaisir de vous lire une page que, dans son avant-propos à son ouvrage sur les Garrigues, André Bernardy consacre à ce qu'il appelle lui-même cette « émigration » :

« Ce n'était pas une mince affaire ; pensez ! Il y avait 17 km et beaucoup de bagages. Tous les commerçants du quartier se faisaient un devoir et une joie d'être sur le pas de leurs portes pour ne rien manquer du spectacle pittoresque et cocasse qui, chaque année à pareille époque, s'offrait à eux... »

« Le chargement des bagages commençait alors ! C'était inénarrable ! Les impedimenta que l'on emportait, comme pour une expédition aux confins de la terre, étaient de toutes sortes : ici les caisses de provisions, car les épiceries campagnardes offraient un bien maigre assortiment ; là plusieurs malles pour les vêtements, car une maîtresse de maison attentive devait prévoir, et prévoyait d'ailleurs, toutes les variations possibles de la température et toutes les circonstances de la vie domestique, y compris les réunions et cérémonies de famille. »

« Le tout était entassé par moitié à l'avant et à l'arrière de la charrette ; au milieu, entre les ridelles, un espace vide était soigneusement réservé. Jusqu'ici rien de bien original ! Mais l'affaire se corsait au moment du départ car toute une

ménagerie était embarquée à ce moment-là, que ma vénérable grand-mère tenait à entretenir... C'était d'abord la chèvre... On apportait ensuite un grand cageot contenant une dizaine de poules... Un deuxième cageot arrivait bientôt, plein de lapins, et avait sa place réservée à l'arrière.

« Ce premier véhicule pouvait alors partir. Les volets une fois clos les cinq personnes de la famille prenaient place dans le véhicule noir dont les quatre roues étaient ornées de filets jaunes et qui était tiré par un bon vieux cheval gris. »

Ce n'est pas pour le seul plaisir du pittoresque que je me suis permis cette longue citation, mais bien parce que je suis convaincu de l'important retentissement qu'a eu cette adolescence sur la vie tout entière de l'homme que vous avez eu le privilège de connaître et dont on mesure ici combien il était sensible à l'humour d'une situation.

La vie de l'adolescent d'Uzès n'était pas faite que de vacances. Il fallait aussi penser aux choses sérieuses. Les bonnes études commencées au collège d'Uzès ne pouvaient s'y terminer et c'est à Nîmes qu'André Bernardy va suivre les cours de la classe de Mathématiques élémentaires. Il n'a pas oublié les leçons de mathématiques que lui donnait alors le maire de Nîmes, Monsieur Josias Paut, dont des générations de lycéens ont admiré la superbe barbe, puisqu'il avait été déjà le maître de mon propre père qui avait vingt ans de plus qu'André Bernardy.

Celui-ci, brillant élève de cette classe, se trouve ensuite élève-ingénieur à l'Institut Electro-Technique de Toulouse qui, au lendemain de la première guerre mondiale, partageait avec l'Institut Electro-Technique de Grenoble la charge de former ceux qui allaient être les acteurs du développement de l'utilisation de l'énergie électrique dans notre pays.

* * *

Ingénieur en 1924, André Bernardy fait alors son service militaire. Cela le conduit pendant l'été et l'automne 1925 au Maroc dans la dernière campagne que menait le général

Lyautey contre Abd-el-Krim.

La vie professionnelle commençait ensuite pour André Bernardy. Il va la vivre dans un des groupes les plus importants de la distribution de l'énergie électrique en France, celui de « l'Energie industrielle ». Et sa carrière débute loin des garrigues de l'Uzèges, à Vannes. Fort heureusement pour lui — et sans doute pour nous — l'Energie industrielle a aussi d'importantes concessions dans le Gard et un an après nous le retrouvons au Vigan, puis à Alès où cette société fait face à d'importants équipements d'électrification rurale. Il va y travailler pendant toutes les années qui précèdent la seconde guerre mondiale. Pour avoir moi-même connu, un peu plus tard, comme ingénieur également et constructeur de réseaux électriques, le développement de l'électrification rurale, je présume facilement ce que fut son travail quotidien : apprécier les besoins des villages, des hameaux et des mas pour leur apporter d'abord la lumière indispensable, puis la force motrice nécessaire à leur modernisation. Tout ceci ne pouvait se faire que dans un contact ouvert et de chaque instant avec ce monde rural des Cévennes qu'André Bernardy n'avait pas oublié. Il le retrouvait avec joie, parcourant pour son métier ces routes et ces chemins, ces villages et ces campagnes, qu'il connaissait déjà, mais aimait chaque jour un peu plus en approfondissant sa connaissance, au point qu'il consacra la fin de sa vie à vouloir les faire aimer par les autres.

Mais la vie industrielle a ses servitudes. Une de ces servitudes — et d'autres métiers l'ont aussi — est celle du déroulement des carrières qui conduit à affecter les hommes aux postes où, pense-t-on, ils rendront les meilleurs services. Et c'est ainsi qu'André Bernardy se trouve en 1944 à Saint-Gaudens où jaillit depuis peu du gaz naturel. Il sera l'un des pionniers de l'utilisation de cette nouvelle source d'énergie, dans la force de sa maturité. André Bernardy voit, là aussi, les choses changer autour de lui et 1947 est

l'année de la nationalisation des sociétés de distribution d'énergie et la création d'Electricité de France et de Gaz de France. C'est la création des Centres de Distribution mixtes d'électricité et de gaz. Le centre de Toulouse-Sud est chargé de cette distribution dans une partie des départements de la Haute-Garonne, de l'Ariège et du Gers. Le chef de centre a besoin d'un adjoint connaissant à la fois les deux distributions et connaissant aussi les utilisateurs et le terrain. André Bernardy a à peine plus de 45 ans, il est l'homme de la situation et va maintenant occuper ce poste de chef de centre adjoint d'E.D.F. à Toulouse-Sud. Il y restera une dizaine d'années et, dans la sagesse qu'il a acquise, il prendra sa retraite à 55 ans en 1956, aussitôt que cela lui sera possible.

* * *

C'est alors une deuxième vie qui commence pour André Bernardy. Sa vie professionnelle, dans sa diversité, mais aussi dans sa continuité, l'avait occupé pendant 30 ans de 1926 à 1956. Cette seconde vie, qu'il va consacrer à son pays d'origine, va également durer 30 ans, de 1956 à 1986. Et c'est maintenant de cette seconde vie qu'il m'appartient de vous parler. Et cette nouvelle démarche est paradoxale. En effet, je vous l'ai dit, je n'ai pas connu André Bernardy, alors que tous ici vous l'avez bien connu puisque dès 1959 il est venu s'installer à Nîmes, partageant sa vie entre cette ville et sa maison de Saint-Jean-du-Gard, entre Garrigue et Cévennes.

Dès les premiers temps de cette retraite active et encore pleine de jeunesse, André Bernardy retourne aux sources de son enfance. Il lui faut moins de deux ans pour collationner quelques renseignements précis, rassembler ses souvenirs, retrouver les amis d'autrefois et écrire : *Euzet, mon pays*. C'était sans doute à l'époque un but. Ce sera un point de départ puisqu'à partir de ce moment on le retrouvera dix fois chez son éditeur et ami Henri Peladan à Uzès avec de nouveaux manuscrits. Le prix du Conseil général et le prix Ozenne de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse en 1959 lui ont tracé une nouvelle voie.

Et c'est maintenant que commence réellement mon embarras. Cet homme que vous avez accueilli dans votre Compagnie dès le mois de mai 1961, cet homme dont on m'a rappelé l'affabilité, le liant et le plaisir de vivre, cet homme était-il un écrivain ou un collectionneur ? N'était-il pas plutôt une sorte de conseiller de ses semblables pour la découverte de ce pays qu'il aimait ? Était-il à ses heures un historien ou un géographe ? Ou bien n'était-il pas tout cela à la fois, ce qui ne rend pas plus aisée la tâche que j'ai à accomplir de redonner vie à son œuvre ? Celle-ci est d'ailleurs si riche qu'on voudra bien m'excuser si je n'en retiens que quelques aspects essentiels.

Il faut bien mettre de l'ordre dans tout exposé, et je commencerai par cette partie importante de l'œuvre de Bernardy qui veut nous faire partager son amour pour son pays, ou plus exactement pour ce pays qu'il a fait sien à force d'y vivre son bonheur de chaque jour. Quatre ouvrages sont consacrés à ce thème :

- c'est, en 1961, *Remontons la Gardonnenque* ; nous sommes là dans le pays de ses origines, celui de ses pères ;
- puis, en 1963, *Visitons les Cévennes* : c'est le pays de Saint-Jean-du-Gard, dont il a fait son point d'attache, c'est le pays de l'ingénieur des années 1930, lorsqu'il assurait l'électrification rurale ;
- en 1965 avec *Nîmes et ses environs, de Nîmes à la Camargue* c'est l'adoption d'un nouveau pays, celui dans lequel il vit alors la plus grande partie de son temps ;
- et enfin en 1969 ce sera *Visitons les Garrigues*, avec retour au pays de son adolescence, Uzès et ses environs.

Les avant-propos de ces quatre ouvrages nous situent bien l'intention de leur auteur : il aime ce pays et voudrait

faire partager cette passion aux autres. Sans doute chante-t-il ces paysages pour ses concitoyens, mais il voudrait aussi faire partager son plaisir à ceux qu'il appelle « Gens du Nord », c'est-à-dire ceux qui habitent au nord de la latitude de Lyon (et quand il écrit Lyon il ne peut se cacher de penser Montélimar). Il voudrait apprendre à ses contemporains à voyager dans ce pays autrement qu'ils ne le font. Mais Bernardy est réaliste : il ne demande pas qu'on voyage sac au dos, à pied ou à bicyclette ; il demande seulement que l'automobile ne soit qu'un moyen et non pas une fin. Mais il est convaincu que ce pays est le plus beau et ses habitants les plus attachants et comprend mal qu'on puisse aller chercher ailleurs ce qu'on a tout près.

Je suis obligé de confesser, dans une parenthèse, que j'ai lu tous ces ouvrages dans le chalet que j'ai fait construire il y a une vingtaine d'années dans le Valais suisse. La passion que j'ai depuis fort longtemps pour les rocs et les glaciers m'a entraîné, moi, Gardois comme Bernardy, vers ces autres lieux dont j'ai parcouru, sac au dos, bien des alpages, bien des sentiers, bien des forêts, bien des arêtes et des glaciers. Je veux croire qu'il me l'aurait pardonné sachant que j'ai voulu connaître cet autre pays, sa nature, son historique et ses hommes comme il aurait voulu que je connusse mieux nos Garrigues et nos Cévennes.

Mais revenons-en à ces ouvrages. Pour chacun d'entre eux Bernardy se fait d'abord géographe, car il faut bien se situer dans l'espace et dans le temps géologique, puis historien, car il faut aussi se situer dans le temps des hommes. Cette partie historique est brève, mais elle est variée. Notre pays a certes une histoire très ancienne avec l'occupation de la basse vallée du Rhône avant l'arrivée des Romains, la fondation de Nîmes et le sombre Moyen Age. Mais c'est aussi l'histoire plus récente des guerres de religion dans leur diversité suivant qu'on se trouve à Nîmes, à Uzès, ou dans les Cévennes avec la guerre des Camisards. Bernardy retrouve alors ses origines protestantes. C'est enfin l'histoire plus ré-

cente encore au cours de laquelle l'auteur cherche obstinément à retrouver les heures de prospérité de notre région, et aussi l'histoire toute récente de la Résistance et du maquis. Mais tout cela n'est que le cadre.

Pour aller au fond il faudrait suivre André Bernardy à travers les pérégrinations dans lesquelles il veut nous entraîner. Mais ce serait sortir de notre propos de ce soir. A chacun de reprendre ces livres et de vivre cette garrigue embaumée, ces bois de chênes verts, ces forêts de l'Aigoual, ces avens trop mal protégés, ces petites églises que l'art roman a éparpillées dans les moindres villages, ou cette Camargue que, jeune Saint-Gillois, j'ai parcourue dans tous les sens à bicyclette, au temps de mon adolescence, pleinement conscient du privilège qui m'était alors donné de découvrir ce monde où le ciel et l'eau se confondent dans la clarté aveuglante du soleil. A chacun de nous de rencontrer ces hommes dont sans doute dans quelques décades ces livres seuls rappelleront le souvenir. Car les mutations que present Bernardy amèneront des changements fondamentaux dans la vie de ces villages abandonnés par l'agriculture paysanne et transformés en communes-dortoirs ou en lieux de résidences secondaires. Tout cela nous est conté sans prétention, avec bonhomie, mais avec ferveur et enthousiasme. Par ailleurs la route n'est pas entièrement déblayée pour celui qui entreprendrait de suivre André Bernardy : bien souvent il se contente de suggérer et laisse à son lecteur transformé en touriste le plaisir de la découverte.

* * *

Mais il ne faudrait pas que la passion des Garrigues et des Cévennes nous cache chez Bernardy le personnage du collectionneur. Il en a fait état devant vous, Messieurs, en son temps, dans une communication sur ce qu'il appelle lui-même « la manie de collectionneur ». Il en a repris les termes dans son dernier livre consacré aux *Artistes gardois* :

« Très tôt, nous dit-il dans l'avant-propos de cet ouvrage, j'ai aimé parcourir les musées et admirer les œuvres

peintes. J'ai acquis mon premier tableau en 1940 pendant la drôle de guerre. Dans la suite, la passion pour la peinture et pour la collection n'a fait que se développer. »

Collectionneur de timbres-postes dans son enfance, puis de cartes postales, ensuite collectionneur de tableaux avec, explique-t-il, une période toulousaine, une période niçoise et une période nimoise entrecoupée de séjours à Paris. Cette quête du collectionneur passe d'abord par la connaissance de l'objet à collectionner. Son expérience se forge à Toulouse en côtoyant des propriétaires de galeries et des collectionneurs avisés auprès desquels il mesure les différentes échelles de la valeur de l'objet et du plaisir qu'il apporte. Ce sont ensuite les premiers achats, la fouille des trésors des marchands de gravures et de tableaux, la recherche de la signature cachée ou de la signature absente. Mais Bernardy est un collectionneur raisonnable : il sait que ses moyens sont limités et nous explique, dans quatre approches, comment il conduit sa recherche :

— il ne veut pas retenir le prix de ses achats ; quelle signification cela aurait-il dans un contexte monétaire de dévaluation continue ?

— il ne veut pas se laisser influencer par les grands noms d'artistes dont les œuvres sont au-dessus de ses moyens ; encore ne connaissait-il pas les sommes astronomique qu'atteignent aujourd'hui à Londres et Paris les œuvres des très grands maîtres !

— en troisième lieu il n'achète que ce qui lui plaît, car il ne peut y avoir ailleurs source de grande joie ;

— enfin il bannit toute hésitation : acquérir sur l'heure doit être la règle, sinon on court le risque de ne plus retrouver la pièce le lendemain.

Très conscient de ses motivations, Bernardy savait que la passion de collectionneur peut n'être qu'éphémère. Lequel d'entre nous ne l'a-t-il pas d'ailleurs mesuré à quelque époque de sa vie ? Mais il savait aussi qu'on entretient cette

passion par la recherche et l'enrichissement de la collection.

Collectionneur, Bernardy l'est encore, sans peut-être le mesurer, lorsque sa passion le pousse à glaner ici ou là, dans les hameaux et les villages, tout ce qui touche au folklore parlé de notre région. Il nous présente sa collection dans un ouvrage qu'il a écrit sous le titre : *Les Sobriquets collectifs*. C'est la même démarche de l'esprit qui l'a conduit depuis les marchands de tableaux jusqu'aux villageois qui détenaient ces anecdotes, ces dictons et ces légendes dont il a fait une extraordinaire collecte. Collection, collecte, c'est le même mot. Il nous offre ici tous les aspects de la vie rurale déjà bien prêts d'être à jamais perdus et dont il a lié une gerbe pour la postérité. Mais c'était aussi la joie de la découverte qu'il nous décrit :

« *J'apprenais aussi des expressions pittoresques, en langue d'oc ; je découvrais des gens passionnants ou non conformistes : ici un félibre, poète modeste et ignoré, qui rime pour lui seul des vers que personne ne lira jamais et qui sentent si bon le terroir ; là un artisan qui trouve dans son métier, qui d'ailleurs le nourrit fort mal, les joies les plus pures du monde, celles de la création ; plus loin, un paysan amoureux de sa terre, de ses vignes, de ses moutons, de sa source ou de son pré et qui, malgré ses peines et son travail mal rémunéré, estime que son libre métier est le plus beau du monde, précisément parce qu'il est libre. »*

Cette citation nous dit mieux qu'un long discours combien ce collectionneur du passé villageois était sensible au milieu dans lequel il évoluait et ne se contentait pas de la froideur fébrile et efficace du chercheur. C'est très certainement un aspect de l'homme qui tient une grande place dans ce portrait que je tente de dresser.

Comme vous ne pouvez connaître l'œuvre de Picasso ou celle de Van Gogh qu'en allant visiter les musées ou les expositions qui leur sont consacrées vous ne pourrez connaître

cette collection de Bernardy qu'en vous plongeant dans son livre. Vous y trouverez ces sobriquets collectifs attribués en langue d'oc aux habitants de tel ou tel village, le plus souvent quolibets façonnés par le village voisin, mais toujours au travers d'un incident vécu autrefois ou d'une légende. Et chaque trouvaille met à jour une anecdote souvent savoureuse. Je n'en citerai qu'une seule, celle des foires de trois villages de la Gardonnenque, Brignon avec ses ânes le dernier lundi d'août, Moussac et ses juments le lendemain des Rameaux et Saint-Maurice-de-Cazevielle rassemblant ses porcs le 9 octobre. Et chaque village garde le sobriquet correspondant à l'objet de ces foires :

Jamaï véren

Brignoun sans asé

Moussa sans cavale

San Mauricé sans por...

Vous en trouverez ainsi sur 250 pages, collection de plusieurs centaines de sobriquets, dictons et anecdotes, rassemblée dans une sorte de musée scripturaire qui les préservera de l'oubli définitif.

Voilà, me semble-t-il, les aspects essentiels de l'œuvre, sinon de l'homme que deux ans après son arrivée à Nîmes vous avez accueilli, il y a 25 ans, comme membre résidant de votre Compagnie.

* * *

Mais je serais incomplet si je n'évoquais pas la tâche que vous lui avez confiée en 1963, celle d'assumer les fonctions de trésorier de l'Académie de Nîmes. Il a certes accompli cette mission quotidienne avec compétence, avec sagesse et avec dévouement, mais il en a de plus développé la philosophie dans une communication qu'il vous a faite en 1981, vous présentant *Les Finances de l'Académie de Nîmes dans le passé, le présent et les perspectives d'avenir*. Sa préoccupation essentielle de trésorier a été de diviser les risques et de protéger le capital à partir de valeurs indexées,

malgré le cadre rigide de réglementations juridiques étroites. Ce qui est certain c'est que sa gestion, dans les circonstances économiques et boursières traversées, a été celle d'un excellent père de famille, faisant fructifier les biens de ses mandants. C'est l'hommage unanime que lui rendent ses confrères, alors même que certains se demandent parfois s'il ne serait pas souhaitable d'entamer ces réserves pour un plus grand renom de la Compagnie.

C'est dans cette fonction de trésorier que je me sens proche de mon prédécesseur, pour avoir dans d'autres cadres partagé ce type de préoccupations. J'ai été, en effet, pendant douze ans rapporteur du budget de la Ville de Nîmes, pendant une dizaine d'années directeur financier d'un important groupe industriel de notre région, et pendant douze ans encore trésorier général de l'Eglise Réformée de France. J'ai pu mesurer dans ces diverses charges les différences essentielles qu'il peut y avoir entre une gestion administrative, une gestion industrielle et la gestion d'une association culturelle née de la loi de 1905. L'approche est différente, la technique comptable est différente, les perspectives à court, moyen et long terme sont différentes, car les buts sont différents. Je tiens à le souligner très clairement alors même que le mode de gestion de l'entreprise industrielle est souvent donné comme modèle aux administrateurs de la Cité et aux conseillers d'Eglises. Oui, certes, c'est très différent. Toutefois la règle de la rigueur, la préoccupation de l'efficacité, le souci de la clarté, la précision de l'information, la recherche du meilleur emploi des disponibilités eu égard au but poursuivi, tout cela doit se retrouver dans toute gestion financière. Si on présuppose, ce qui est fréquent, que les gestionnaires industriels sont ceux qui ont le mieux maîtrisé ces différentes données, alors acceptons que ce modèle industriel soit donné aux autres, mais uniquement pour ces données de base et non pas pour les buts à rechercher et les moyens à utiliser dont j'insiste encore à souligner les différences.

Parce qu'il avait vécu dans un cadre industriel, André Bernardy a été un excellent trésorier pour l'Académie, mais il a donné à cette gestion financière une toute autre perspective que celle qu'il aurait tracée pour une gestion industrielle.

Mais ne voilà-t-il pas qu'insensiblement je glisse de la vie d'André Bernardy à mes propres expériences, celles d'un jeune ingénieur devenu cadre dirigeant d'entreprises industrielles. Sans doute m'autoriserez-vous, dans une assemblée qui compte essentiellement des enseignants, des ecclésiastiques, de hauts fonctionnaires, des juristes ou des médecins, à vous parler un instant de ce qu'est ce métier, qui fut celui d'André Bernardy et aussi le mien.

Comme André Bernardy j'ai commencé ma vie en alignant des supports de lignes électriques dans une période difficile où il fallait apprendre à tout faire avec rien : c'était en 1941, la matière première et la main d'œuvre manquaient et le carburant tout aussi cruellement, rappelez-vous. Il fallait alors maintenir ce qui existait, avant d'atteindre une période plus exaltante celle où il faudrait et où on pourrait reconstruire.

J'ai vécu ces instants comme un jeune ingénieur qui avait tout à apprendre. Je sortais d'une école dont on veut bien toujours parler avec beaucoup de bienveillance, mais je vous demande la permission, pour mettre les choses au point, de recourir à nouveau à une citation empruntée à l'industriel Auguste Deteuf, lui-même ancien élève de cette école :

« D'abord l'X ne sait rien et il sait qu'il ne sait rien. Ne rien savoir, voyez-vous (à la condition expresse de savoir qu'on ne sait rien), c'est un merveilleux moyen de commandement. L'homme qui sait se perd dans les détails de sa science : c'est une des grandes difficultés de celui qui monte en grade d'oublier qu'il connaît le métier de son inférieur et de renoncer à le faire. Et puis l'homme qui ne sait pas peut apprendre : tâche beaucoup plus rude pour celui qui croit déjà savoir. »

C'est dans ces dispositions qu'ont vécu les hommes de ma génération et de ma formation. C'est une génération qui a eu beaucoup de chance, même si certains se sont parfois complu à prétendre le contraire dans la mesure où notre jeunesse a été trop souvent douloureusement vécue lors de nos vingt ans. La chance tout d'abord d'être peu nombreux, dans les classes creuses de la première guerre mondiale, ce qui nous a valu d'être également peu nombreux ensemble sur les bancs de l'école. Je ne puis oublier cette classe de seconde A où nous n'étions que six élèves dans nos classes de français, latin et grec au Lycée de Nîmes ! Six élèves avec des maîtres éminents dont je me plais encore à saluer la mémoire dans cette Académie qu'ils sont nombreux à avoir honoré de leur présence ! Je voudrais simplement citer ici des hommes comme Jean Boucoiran, Aristide Bocognano et vos anciens confrères Bernard Latzarus, André Dupont et Henri Seston. Il était sans mérite pour nous de bien faire alors que certains de ces maîtres nous apprenaient le sens de la vie en plus de la littérature et des mathématiques, tandis que d'autres, et parfois les mêmes, nous enseignaient la rigueur du travail bien fait. Mais cette rigueur n'était pas étroite et ne nous a pas interdit, à peine abandonnée l'étude des poètes de la Pléiade, de Tacite ou de Xénophon, de Cinna ou d'Andromaque, de nous ouvrir aux personnages de François Mauriac ou de Jules Romains à l'heure où la raison eût voulu que nous ne fassions que des mathématiques.

Une autre chance de ma génération fut d'avoir 30 ans, l'âge où on pense avoir la force de conquérir le monde, à un moment où tout était à faire pour remettre debout un pays, des hommes et une économie qui avaient été écrasés par la guerre et l'occupation. C'est une ère nouvelle qui commençait et certains l'avaient tout de suite parfaitement perçue, qui condamnaient les systèmes antérieurs pour nous ouvrir les yeux vers de nouvelles perspectives. Je ne puis oublier en particulier un livre qui a beaucoup compté pour moi à

l'époque de mes trente ans. Il était traduit de l'américain, écrit par James Burnham et avait pour titre français *L'ère des organisateurs*. Léon Blum en avait rédigé la préface au regret de constater que la *Managerial Revolution* (c'était le titre de l'ouvrage en anglais) n'annonçait pas le passage à une profonde transformation de type socialiste. Le mot « technocrate » n'existait pas encore, mais il fut une autre traduction du mot « manager ».

Le XVIII^e siècle n'avait connu de pouvoir que celui qu'attribuait la naissance, et la Révolution française y avait mis fin pour laisser la place à la bourgeoisie. Celle-ci au cours du XIX^e siècle avait fait la part belle au seul pouvoir de l'argent ; les « 200 familles » en étaient encore la manifestation au temps de ma jeunesse. A cela nous avons voulu substituer le pouvoir de l'intelligence et du travail ; c'est avec ce pouvoir là que nous avons tenté de rebâtir le monde au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Ce ne fut pas sans efficacité, mais sans doute n'avons-nous pas su embrasser la difficulté globale : nous n'avons pas su mieux que les autres évacuer les tentations et les risques de ce pouvoir qui se montre parfois aujourd'hui plus arrogant que jamais. Et nous voyons surgir ça et là une autre source de ce pouvoir, lorsque des hommes et des femmes semblent ne vouloir trouver la justification de leur compétence que dans le seul choix électif de ce qui serait le suffrage populaire s'il n'était en réalité le plus souvent le choix des partis politiques. Et nous n'avons aucune raison de penser qu'ils sauront mieux utiliser ce pouvoir que ceux qui les ont précédé !

Mais revenons-en à la vie de ceux qui, comme André Bernardy, ont détenu telle humble parcelle de ce pouvoir qu'ils ont voulu utiliser au développement de la vie économique de notre pays. Chacun à sa place, à condition de ne pas nous enfermer dans des égoïsmes toujours condamnables, nous avons pu conduire ce pays à une profonde mutation, à travers des productions nouvelles ou des entreprises

toujours plus audacieuses dans leur créativité. Certains sans doute — et je ne pense pas qu'aux écologistes — peuvent s'attendrir sur un monde qui a disparu et regretter les heures du soir quand s'allumaient les chandelles, mais j'ai aussi connu la joie de ceux chez qui éclairait, il n'y a pas si longtemps, pour la première fois une lampe électrique, et cette joie était un merveilleux encouragement à la peine qu'on avait pu se donner.

Ces transformations que nous provoquons par nos actes quotidiens allaient en réalité affecter nos propres existences. Ces mutations étaient si rapides qu'il nous est très vite apparu que notre vie professionnelle ne pourrait se vivre dans un seul métier et une seule entreprise. Et c'est ainsi qu'ingénieur dans une entreprise de travaux publics à 25 ans, je me suis retrouvé à la fin de ma vie professionnelle à chercher les solutions aux problèmes de finances et de gestion industrielle d'un groupe qui fabriquait des chaussures de sécurité et de protection. C'était un autre métier à apprendre : toujours rester disponible et toujours savoir qu'on ne sait pas grand-chose.

Mais cette vie de cadre dirigeant d'entreprise qu'est-elle au juste ? Est-ce celle que les médias font entrevoir pour les plus brillants d'entre eux et que certains attribueraient facilement à tous les autres : une succession de journées pleines de grandes satisfactions, marquées sans doute par un travail acharné, mais aussi par de très fortes rémunérations ? Non, certes. Il faut bien savoir que, même à des niveaux très élevés, ces niveaux qui sont en quelque sorte les garants du plus haut intérêt du travail, la vie professionnelle est aussi faite, comme pour d'autres, de routine, d'obligations contraignantes et de servitudes quotidiennes.

Quant à la forte rémunération, elle appelle la contrepartie d'une totale loyauté à l'égard de l'entreprise, ce qui n'est pas sans poser certaines questions lorsque cette loyauté implique des attitudes parfois incompatibles avec les exi-

gences éthiques qu'on a pu formuler pour soi-même. Il ne faut pas se leurrer : cette nécessaire loyauté à l'égard de l'entreprise peut conduire à renoncer à sa propre liberté, ce qui n'est pas toujours facile à assumer.

Mais il y a aussi de grandes joies, c'est certain, dans la réussite de certains projets qu'on a soigneusement élaborés et dans le contact avec les hommes, collaborateurs, clients ou fournisseurs. La vie ne se poursuit pas dans une tour d'ivoire et c'est à travers des rencontres quotidiennes dans une visée commune, malgré parfois des intérêts qui paraissent opposés, que se fonde l'estime réciproque.

Tout cela est très accaparant, dans le partage du temps et la possible monopolisation de toute activité. Mais l'appartenance à l'entreprise doit-elle aller jusqu'au renoncement à toute autre activité ? Et la famille ? et la cité ? On pouvait lire ces jours derniers dans un hebdomadaire les réponses d'une femme cadre dirigeant aux U.S.A. qui donnait des conseils à ses émules éventuels : « bien entendu il est fortement déconseillé d'avoir des états d'âme : mariage, enfants, tout cela est sacrifié ».

De cela nous sommes un certain nombre à n'avoir pas voulu. Pour les cadres de l'industrie, comme pour bien d'autres, il y a un équilibre à trouver entre la vie professionnelle, la vie familiale et la vie dans la cité, c'est-à-dire pour les autres.

Mettre au service des autres les qualités que l'on possède, et ne pas seulement les utiliser contre rémunération dans la vie professionnelle, c'est, à n'en pas douter, aider au développement de la vie de la cité. Sans doute sa vie politique, au sens habituel de ce mot, mais aussi sa vie associative qui tient une telle place dans le monde actuel. J'y ajouterai, et vous voudrez bien sans doute ne pas vous en étonner, pour ceux qui ont une conviction religieuse, la vie religieuse au service des Eglises qui ont pour mission d'être dans le monde les témoins de cette conviction.

C'est dans ces activités que l'homme, cessant d'être prisonnier de son entreprise, en même temps qu'il apporte sa part à la construction de la cité — je veux parler d'une part complémentaire, car dans son entreprise il participe aussi à la construction de la cité —, retrouvera dans le bénévolat, le lien de l'argent ayant disparu, cette liberté qu'il avait parfois craint de perdre.

Mais à quoi sert que je continue sur ce thème ? Je parle, Madame, Messieurs, à des convaincus. Votre seule présence ici atteste, qu'après avoir vécu, ou continuant à vivre votre métier avec la conscience que chacun peut et doit y apporter, vous avez su à quelque instant vous en évader pour apporter aux autres un peu de vous-mêmes. L'Académie de Nîmes est l'un de ces lieux où sont rassemblés des hommes et des femmes qui ont été et sont encore des témoins dans la cité : associés à la vie publique, animateurs de la vie associative au sens le plus large, témoins d'une science que vous vouliez faire connaître ou d'une pensée que vous vouliez faire partager, témoins dans la diversité de chacun et dans l'ouverture des uns aux autres.

Mais l'Académie est aussi le témoignage commun d'une culture préservée et sans cesse renouvelée dans une continuité trois fois séculaire. « Pas de culture sans mémoire », écrivait récemment Jean d'Ormesson. Je fais volontiers mienne cette formule, mais j'y ajouterai le souhait que cette culture ne reste pas le privilège de quelques-uns et que nous sachions ensemble la partager avec les autres. Vous m'avez fait le grand honneur et la joie de me demander d'être des vôtres. C'est à ce partage que je voudrais travailler avec vous. »



M. Pierre Clavel est alors invité par M. le Président à passer dans la salle de Lordat où il reçoit les félicitations de ses nombreux amis.

La séance, ouverte à 16 h 30, est close à 18 h.

SEANCE DU VENDREDI 23 OCTOBRE 1987

Sont présents : M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. le bâtonnier Jean Ménard, M. Pierre Clavel, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. Robert Debant, président en exercice qui, exceptionnellement et avec beaucoup de courtoisie, présente le compte rendu de la séance du 9 octobre, en lieu et place de M. le Secrétaire perpétuel, victime d'une extinction de voix. Procès-verbal adopté après prise en compte d'une observation de M. le professeur René Bosc.

M. le Président fait état de différentes informations concernant l'activité de l'Académie. Le 28 octobre, à l'occasion du premier anniversaire du décès de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, une délégation d'académiciens accompagnera M. le Président et M. le Secrétaire perpétuel sur la tombe du disparu, à Manduel, où une cérémonie, analogue à celle des obsèques sera organisée par la Société « La Tour Magno » dont M. Pierre Hugues était le président.

— M. Christian Liger, membre résidant, a participé le 20 octobre au second colloque André Suarès, organisé par l'Académie de Marseille et a présenté une étude sur « André Suarès et la peinture italienne ». A ce propos, M. Liger indique s'être fait l'interprète auprès des académiciens phocéens des sentiments confraternels de leurs collègues nimois. L'Académie de Marseille a exprimé le souhait de fortifier les relations entre les deux Académies.

— M. le Président informe la Compagnie qu'il a reçu de Mlle Alice Fermaud, membre résidant, une lettre de démission motivée par son état de santé. Cette démission est acceptée et l'honorariat est conféré, en accord avec l'article 8 des statuts, par acclamations, à Mlle Fermaud, à l'intention de qui M. Robert Debant adresse des vœux d'entier rétablissement, en même temps que l'expression de la reconnaissance de la Société.

— Annonce est faite de la démission, pour des raisons de conscience, de M. Michel Grollemund, membre résidant et vice-président en exercice.

M. le Président prend acte de cette démission « avec beaucoup de peine » et en la regrettant.

M. Debant indique que M. le pasteur Aimé Bonifas a bien voulu accepter d'assurer la succession de M. Michel Grollemund.

M. le pasteur Bonifas, désigné par acclamations unanimes, comme vice-président de l'Académie de Nîmes prononce un remerciement dont l'humour est très applaudi.

Election du successeur de M. Jean Thérond

Conformément aux statuts et les formalités préliminaires ayant été remplies, l'ordre du jour appelle l'élection du successeur de M. Jean Thérond, membre résidant, décédé au début de l'année.

Le scrutin à bulletins secrets désigne, à l'unanimité des présents, M. Louis Durteste, ancien directeur de Saint-Stanislas, maître en Histoire moderne.

M. le président René Panet déclare, au nom du groupe catholique, que c'est le Père Dalverny, prélat de la Maison de sa Sainteté, ancien vicaire épiscopal, archiprêtre de la Cathédrale, qui a été désigné comme successeur de M. Pierre Hugues, membre résidant.

Commission des Publications

La Commission des Prix et Publications, réunie le jeudi 22 octobre, a retenu deux actions qu'elle soumet à l'approbation de l'assemblée.

En premier lieu, l'attribution d'une aide de 20.000 francs à un élève très méritant de la classe de seconde du Lycée d'Uzès, Nicolas Polge, titulaire d'une bourse pour entrer en classe de Première du Lycée français de Londres mais dont la famille ne disposant que de moyens modestes (son père est cheminot) ne pouvait assurer l'hébergement à Londres.

D'autre part, la Commission souhaite attribuer un prix à un travail scientifique concernant la région.

En l'occurrence, il s'agit des Actes du Colloque sur les Rabaut organisé par la Société d'Histoire du Protestantisme et la Société d'Etude d'Histoire contemporaine. 40.000 F contribueront à aider ces sociétés à publier les travaux du colloque.

L'Assemblée donne son approbation à ces deux propositions.

Connaissance du Gard

Le président donne la parole à M. Jacques Larmat, président de la Commission dite « de l'Encyclopédie ». M. Larmat propose à l'assemblée ce texte, déjà approuvé par le

Conseil des Anciens Présidents, et qui synthétise les intentions du groupe de travail qu'il anime :

« L'Académie décide la publication d'une collection d'ouvrages concernant Nîmes et le Gard et en présentant la géologie, la géographie, la préhistoire, l'histoire, la littérature, les réalisations artistiques, l'économie, etc. Ces ouvrages devront avoir un caractère général et être accessibles à un large public mais ils devront aussi permettre au lecteur intéressé d'aller plus loin dans la connaissance du sujet traité, notamment au moyen d'une substantielle bibliographie critique. Leurs auteurs seront choisis parmi des spécialistes reconnus.

La réalisation de cette collection sera confiée à un Comité de publication *ad hoc* qui devra notamment :

— dresser la liste des ouvrages dont sera composée la collection ;

— fixer l'ordre de publications des ouvrages et le rythme de leur parution dans le cadre des moyens financiers disponibles ;

— choisir le ou les rédacteurs de chaque volume (membres ou non de l'Académie) ; décider avec eux de son contenu, de sa conception d'ensemble, de son plan, etc., et accepter finalement ou non le manuscrit ;

— définir les caractéristiques matérielles des volumes ;
— rechercher le mode d'édition le plus avantageux (édition par l'Académie elle-même ou par éditeur spécialisé) ;

— rechercher les appuis financiers dont pourraient bénéficier tel ou tel volume ou l'ensemble de la collection ;

— préparer les contrats liant auteurs, Académie, éditeur ou imprimeur, etc. ;

Ce Comité jouira donc d'une large autonomie mais devra recueillir l'accord de l'Académie pour les décisions les plus importantes et, spécialement, celles liant l'Académie par contrat ou entraînant des conséquences financières appré-

ciables. Il pourra rechercher par ailleurs, en certaines circonstances, à titre consultatif, la collaboration d'autres membres de l'Académie ou même de personnes qui lui sont étrangères et il recueillera toutes les suggestions émanant des membres de la Compagnie.

Le Comité de publication sera formé :

- du président en exercice,
- du secrétaire perpétuel,
- du secrétaire adjoint,
- du trésorier,
- de quelques membres élus par l'Académie.

Ce même Comité étudiera, d'autre part, la possibilité d'éditer (ou faire éditer), hors collection, un guide touristique et culturel de la Ville de Nîmes. »

Après un débat constructif auquel prennent part notamment MM. Debant, Larmat, Bonifas, Nadal, Drouot, Clavel, Durand et Lheureux, le texte est adopté par l'assemblée.

Il est précisé que la Commission se réunira le vendredi 13 novembre à 17 h.

« Nîmes sans visa »

M. le docteur Jean Lauret présente alors un compte rendu du récent ouvrage, *Nîmes sans visa*, de M. Christian Liger, membre résidant.

« Lors de la dernière séance de juin, le président m'a demandé de commenter l'œuvre de Christian Liger, parue en avril dernier : *Nîmes sans visa*.

C'est pour moi un bonheur d'avoir à souligner pour notre Compagnie le travail important de l'un de ses membres et un plaisir de pouvoir en dire du bien.

Comme l'a expliqué l'auteur, lors de la réception que la municipalité lui a consacrée, ce n'est ni un guide, ni une

histoire de Nîmes. Ce livre, de près de quatre cents pages, contient des descriptions pertinentes, des réflexions judicieuses et un rappel de beaucoup de ce qui a été dit et écrit sur notre ville.

Pour le lecteur ignorant du passé, le texte est plein d'enseignement ; pour le Nimois plus ou moins averti, mille détails, maintes anecdotes enrichiront ses connaissances et combleront ses lacunes. Plus sensible que l'ignorant, il appréciera les allusions et les clins d'œil qui foisonnent.

La division de l'ouvrage en sept chapitres, marque des étapes dans l'espace urbain. Le passé s'égrène sans ordre chronologique au rythme de la mémoire et de l'humeur de l'auteur.

Une vue d'ensemble de la cité nous est proposée dans le premier chapitre intitulé : « Les Entrées ».

Descendu du ciel, le lecteur est invité à une promenade qui commence, comme il se doit à « La Source » (deuxième chapitre), pour se poursuivre par « Les Forums » descendre jusqu'« Aux Arènes » et s'en aller vers « Le Sud ». Les deux derniers chapitres le ramènent « Au cœur des choses » et à « La Source », en lui proposant une analyse du caractère nimois.

L'acuité d'observation de Christian Liger se manifeste par de remarquables tableaux. Ceux du Temple de Diane, de la Cathédrale, de l'église Saint-Paul, de la Maison Carrée, du Lycée Daudet (qu'il connaît bien), de l'Amphithéâtre sont des modèles de critiques d'art auxquels se mêle l'expression de sensations personnelles.

Pour prendre un exemple, restons aux arènes qui, à elles seules occupent le plus long chapitre du livre, et que le narrateur avoue avoir du mal à aborder.

Passant rapidement sur l'architecture, il va s'attarder sur l'histoire et le rôle que ces pierres ont joué et jouent toujours dans la vie de la cité.

Ainsi suivons-le, décrivant l'attrait qu'exerce sur les gamins de la Placette ou du Chemin bas, le « grand ovale, ce creux de tous les désirs et de tous les interdits ».

Accompagnons-le dans la flânerie qu'il nous propose dans la galerie du premier étage des arcades.

Personnellement, je ne partage pas son opinion sur l'amphithéâtre, dont le public serait privilégié, parce qu'il ne voit que l'essentiel du drame. Peut-être ne s'agit-il pas pour lui et moi du même drame.

Le savoir et les connaissances de Christian Liger surgissent sans chronologie. Un monument, une place, un hôtel, une sculpture rappellent un fait d'histoire ou une anecdote qui nous valent des rapprochements pleins d'humour.

La grande figure du protestantisme français, le pasteur Paul Rabaut est évoquée à côté de celle du torero Ordoñez parce que la tombe de l'un voisine avec l'hôtel de l'autre.

Parce que la rue du Grand Couvent croise la rue des Orangers, voilà les Ursulines du XVII^e siècle en compagnie des péripatéticiennes du XIX^e.

Description et histoire se mêlent pour rendre plus vivants les choses et les lieux.

Sans doute Christian Liger aurait-il pu donner plus de place à la vie nimoise de sa jeunesse, comme lorsqu'il rappelle la librairie Cévennes et le libraire-éditeur Jo Fabre.

Si son âge ne lui laisse pas de souvenirs précis de l'occupation et de la libération de Nîmes, du moins a-t-il vécu l'arrivée dans nos collèges de ces jeunes rapatriés d'Afrique du Nord, dont les parents ont modifié le climat social et économique de la cité.

Certes ce n'était pas son propos, mais avec son talent d'écrivain réalisera-t-il peut-être un jour ce projet qui pourrait donner une suite à ce que Marc Bernard, qu'il admire comme moi, a sut réaliser pour une époque révolue.

Lorsqu'il évoque les pensées d'un médecin à la retraite qui contemple la place de l'Esplanade, il lui prête son érudi-

tion, ce qui est flatteur, mais peut-être ce vieil homme pense-t-il d'abord aux soirées des années vingt, aux concerts sur le kiosque à musique, aux terrasses du Tortoni et du Grand Café qui envahissaient la chaussée après le passage du dernier tramway ; au personnage de Feuillade, le loueur de chaises, au square Soleillet, dont le buste en bronze le faisait rêver à des terres lointaines, que son grand-père décrivait sans avoir jamais quitté la France.

Il est possible qu'il se rappelle avec plus d'attendrissement des blondes anglaises d'une petite Nimoise que les bandeaux d'ébène de George Sand.

S'il évoque une chambre de l'Hôtel du Midi ce n'est pas forcément celle où Apollinaire attendait Lou.

Le Luxembourg lui apparaît encore avec le drapeau à croix gammée qu'il arbora pendant deux ans, ou comme l'hôtel des toréadors de son enfance, où il put voir, assis à califourchon sur une chaise, attendant la sortie du public des arènes, le divin chauve El Gallo, qui, après qu'on lui eut retiré vivant le quatrième toro de la course, avait quitté les lieux, regagné son hôtel et en vêtements andalous, prenait le frais sur le terre-plein de l'immeuble.

Pour ce vieux Nimois, la statue de Nîmes sur la Fontaine Pradier sera toujours Juliette Drouet.

Pour ne rester que sur le fond, laissant à d'autres plus qualifiés de juger de la forme, il faut aborder les deux derniers chapitres, plus ambitieux et bien difficiles à réaliser : l'analyse du caractère et de la mentalité des Nimois.

Le problème est bien abordé en traçant l'esquisse de quelques personnalités, telles celles des évêques de fer, de soie et de chair, à savoir Messieurs Cohon, Fléchier et le cardinal de Bernis, et en soulignant les deux dominantes que sont la Romanité et la Réforme.

Ce n'est qu'au XVI^e siècle, avec l'arrivée en Languedoc de la Renaissance italienne que quelques Nimois ont appris à connaître la richesse de leur patrimoine.

Depuis tous en sont fiers.

Les troubles religieux, apparus tout de suite après, les ont divisés et marqués durablement.

Fierté et rébellion sont bien étudiées et exprimées impartialement. Cette façon objective de raconter, entraîne Christian Liger, pudique et modeste, à rester en retrait, même lorsqu'il aborde l'Académie et ses membres, dont il fait pourtant partie, depuis plus de quatre ans.

Par ailleurs, il admet que le Nimois de souche adopte volontiers la devise inscrite sur un hôtel de la rue Dorée. Il a raison car cette conception de la vie permet de mieux comprendre l'attitude de ces vieilles personnes qui regrettent la douceur et la quiétude de la ville de leur enfance.

« Rien de trop », est-il toujours compatible avec les ambitieux projets qui leur sont proposés aujourd'hui ?

Mais il me faut conclure et redire le plaisir que j'ai pris à la lecture de *Nîmes sans visa*.

Les Nimois pourraient répéter cette phrase que Cicéron aurait prononcé à propos d'un travail sur Rome, de Varron, déjà citée au XVIII^e siècle, lors de la parution de l'*Histoire de Nîmes* de Léon Ménard : « Nous étions étrangers dans notre patrie, grâce à vous, nous savons qui nous sommes et quelle ville nous habitons ».

Après l'évocation d'une famille nimoise : les Paulhan, l'œuvre de Christian Liger se conforte sur le plan local avec ce dernier livre.

Une vingtaine de vues photographiques illustrent harmonieusement le texte et sont l'œuvre de Vincent Liger, son fils.

Bien présenté par les éditions Ramsay, *Nîmes sans visa* connaîtra le succès et les rééditions. C'est mon vœu très sincère. »

* * *

La communication de M. Lucien Ruty

M. Lucien Ruty, correspondant, est invité à faire la communication prévue au programme et portant sur *La Révolution et les paysans jurassiens*.

Dans son préliminaire, M. Ruty expose comment il a été amené à prendre pour acteurs principaux de son ouvrage « les Comtois de la liberté », trois paysans francs-comtois dont l'un Jean-François Ruty fut son aïeul à la 5^e génération.

Il indique tout d'abord comment ces paysans jurassiens, mal aimés par le gouvernement monarchique, ont été, un jour, réveillés par l'onde de choc de la Révolution dans leur village.

Se libérant du carcan féodal et des rancœurs suscités par l'annexion de la Comté à la France, ils vont adhérer à ce grand mouvement de libération et ainsi, soldats-paysans, passer de leur misérable condition aux exaltations d'une épopée, en mettant leur courage et leur ténacité terrienne au service de la France nouvelle.

Avec un enthousiasme communicatif, M. Ruty a évoqué les triomphes et les malheurs de ces volontaires de la liberté qui, de 1789 à 1815, ont fait preuve des qualités de leur race dans l'Europe entière.

Un débat d'un vif intérêt a terminé cette séance dont la clôture a été prononcée à 18 h 20.

LE 28 OCTOBRE, A MANDUEL...
CEREMONIE COMMEMORATIVE

A l'occasion du premier anniversaire du décès de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes, deux délégations se sont rendues sur sa tombe, au cimetière de Manduel.

Le mardi 27 octobre, un groupe composé de M. le docteur Jean Lauret, de MM. André Nadal, Joachim Durand, de M. et Mme Lassalle, membres résidants, de MM. Courty et Dalle, correspondants, de M. Mazoyer, maire de Manduel, s'est recueilli devant le tombeau familial de M. Pierre Hugues.

Le lendemain, mercredi 28 octobre, sous des trombes d'eau, M. Robert Debant, président en exercice, M. Marcel Decremps, membre résidant, MM. André Guillaume, correspondant, Armand Brunel, secrétaire général de la Société « La Tour Magno », Mme et Mlle Brunel, MM. Francis Vidal, mainteneur, Louis Mazoyer, maire de Manduel, Jean-Claude Lamy, imprimeur de l'Académie, Christian Lacour, correspondant, et Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel, ont observé une minute de silence devant la tombe du disparu cependant que M. Joseph Arthaud, mestre d'obre du Félibrige, récitait le « De Profundis » en lengo nostro et interprétait au galoubet « la Cansoun dis Avi ».

En dépit du déchaînement des éléments, ces cérémonies simples, dignes et empreintes de recueillement ont pu marquer le caractère vivace du souvenir laissé par le défunt parmi ses confrères et amis.

SEANCE DU VENDREDI 6 NOVEMBRE 1987

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. Robert Debant, président en exercice.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. Joachim Durand, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. le bâtonnier Jean Ménard, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri de Régis, M. Claude Escolier, M. le président René Panet, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Georges Sapède, M. Pierre Clavel.

Après lecture du compte rendu de la séance du 23 octobre par M. le Secrétaire perpétuel et adoption de ce texte, M. le Président donne connaissance des lettres de remerciements reçues de M. Louis Durteste pour son élection comme membre résidant au siège laissé vacant par le décès de M. Jean Théron ; de M. Nicolas Polge, lycéen uzétien bénéficiaire d'une aide de 20.000 F pour lui permettre de poursuivre ses études à Londres ; de M. le pasteur Grossi enfin, au nom des organisateurs du colloque sur les Rabaut.

M. Debant précise que la Compagnie recevra M. Jean d'Ormesson dans l'après-midi du vendredi 20 novembre avant la séance ordinaire et salue la présence de M. le médecin-général Edmond Reboul, secrétaire perpétuel de l'Académie de Lyon.

Don à l'Académie

Accueilli par M. le Président, M. Charles Delormeau, correspondant, spécialiste de l'Histoire du Protestantisme, annonce qu'il a décidé de faire don à l'Académie de deux pièces précieuses de sa bibliothèque, à savoir d'une part, un testament grec émanant de l'officine des Estienne et daté de 1568, dans sa couverture d'époque et accompagné de notes sur les caractères du Roi ; d'autre part, une Histoire de Saint-Sernin de Toulouse, provenant de la Bibliothèque du Comte de Chambord, à Schönbrunn, édition reliée à ses armes. Sous les applaudissements M. Delormeau reçoit les remerciements de M. le président Debant qui lui exprime la gratitude des académiciens nimois très touchés par sa générosité.

M. le Secrétaire perpétuel fait état de diverses informations d'actualité, notamment du passage, le soir même, de M. Jean Carrière, membre non résidant, à l'émission télévisée « Apostrophes » ; de l'organisation par le Comité départemental de la Culture d'une semaine d'animation littéraire (avec une conférence de M. Roger Munier sur Rimbaud le 28 novembre et une lecture des œuvres de M. Charles Juliet le 30 novembre aux Archives du Gard) ; enfin, de l'envoi à la Bibliothèque de Chicago d'une thèse rédigée en 1898 sur « les Quakers dans le Gard », thèse écrite par M. Jaulme et retrouvée par M. le pasteur René Château.

La parole est alors donnée à M. Christian Lacour, correspondant, qui présente une communication sur « l'éclosion de la lecture populaire au XIX^e siècle ».

L'éclosion de la lecture populaire en France au XIX^e siècle

Titre évocateur illustrant parfaitement l'ampleur et la dynamique du sujet traité.

Christian Lacour étudie tout d'abord la situation de l'alphabétisme en France au XIX^e siècle. Selon les sources de l'abbé Grégoire — à la fin du XVIII^e siècle —, six millions de Français ignorent notre langue et probablement autant sont incapables de soutenir une conversation. A ces chiffres édifiants, nous devons ajouter celui des habitants du Centre, du Sud et du Sud-Ouest qui pratiquent les patois et représentent encore quelques millions d'individus. Pourtant les divers gouvernements révolutionnaires surent se montrer indulgents et ne prirent pas de mesures draconiennes pour enrayer le développement des divers idiomes.

Cependant plusieurs ministres de l'Instruction publique n'hésitèrent pas à entreprendre de vastes réformes : ce fut tout d'abord le Nimois François Guizot qui fit adopter la loi « relative à la liberté et à l'organisation de l'enseignement primaire » (18 juin 1833) ; puis Victor Duruy qui, ministre sous Napoléon III orienta son action, de 1863 à 1869, vers une libération de l'enseignement ; enfin, dans le dernier quart du XIX^e siècle, Jules Ferry, dont l'action fut déterminante pour la mise en place de l'enseignement primaire laïque, gratuit et obligatoire.

Le livre a été durant des siècles le seul moyen de communication et de conservation de l'écrit. Support des connaissances, il est indissociablement lié à l'histoire de la culture dont il est la mémoire.

Contrairement au XVIII^e siècle, orienté sur la publication de livres religieux, le XIX^e siècle voit l'apparition — l'éclosion ! — et le triomphe d'une littérature diversifiée. C'est à cette époque également qu'apparaît le précurseur de notre livre de poche actuel : avec l'initiative de Gervais Charpentier, qui crée une série de 400 volumes, ouvrages au format in-18, qui connaissent rapidement un vif succès.

Durant les années de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, les loueurs de livres, qui tiennent des cabinets de lecture, vivent un âge d'or et jouent un rôle considérable dans le développement de la lecture. Le libraire nîmois Pouchon exerce cette activité en 1825 et fait éditer, à l'intention de sa clientèle, un catalogue grâce auquel on peut sélectionner ses lectures quotidiennes ou hebdomadaires.

L'histoire du livre et celle de la lecture sont liées au développement de la presse. La « révolution des périodiques » a eu pour cause plusieurs facteurs : l'augmentation du marché potentiel due aux progrès de l'instruction primaire, la concentration de la population dans les zones urbaines, la primeur de l'information et de la diffusion assurée par de nouveaux moyens de communication et de transport (notamment le chemin de fer), enfin les grandes innovations techniques dans le domaine de l'imprimerie.

Le Petit Journal, quotidien à 5 centimes le numéro, créé par Moïse Polydore Millaud, le 1^{er} février 1863, provoque un véritable bouleversement. Son tirage grimpe à un million d'exemplaires, grâce à une organisation complexe de dépositaires régionaux et locaux. En 1866, il dispose de 1.200 points de vente. Manlius Salles en est, à Nîmes, le dépositaire régional et organise des tournées dans le Gard, utilisant les services de « crieurs » qui annoncent les titres du jour et jouent de la trompette.

C'est au début du XIX^e siècle que le métier d'éditeur (dans le sens spécifique du terme) est reconnu. Sous l'Ancien Régime, le livre était commercialisé par des imprimeurs et des libraires. L'édition ne représentait alors qu'une de leurs activités. La spécialisation la plus marquée appartenait aux libraires, et le libraire-éditeur, aujourd'hui devenu rare, était à l'époque largement présent.

Les progrès de l'imprimerie et de l'édition ont entraîné l'essor de la librairie, et en corollaire l'homogénéisation de

la culture nationale et sa prédominance sur les particularismes locaux.

En 1840, la France comptait une librairie pour 18.000 habitants, proportion qui, en 1879, sera d'une librairie pour 4.900 habitants. Phénomène évolutif particulièrement net dans les régions de la Gascogne, des Pyrénées, du Lot, de l'Hérault et du Gard qui, en 1877, regroupent 795 librairies en activité. L'implantation des commerces du livre ayant été grandement facilitée dans ces régions par le travail des colporteurs dont les passages réguliers développèrent le goût de la lecture.

Il faut le rappeler : c'est dans un « tourbillon » d'idéologies diverses et opposées : légitimisme, républicanisme, socialisme, bonapartisme, entre autres, que s'est popularisé le livre, en une expansion prodigieuse. Absolument unique dans l'histoire de l'Édition.

Après un débat très animé, la séance est levée à 18 h.

SEANCE DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 1987

La séance du vendredi 20 novembre 1987 a revêtu une importance toute particulière : l'Académie avait, en effet, l'honneur d'accueillir M. Jean d'Ormesson, philosophe, historien et journaliste, membre de l'Académie française.

A 15 heures, salué par les membres du bureau de l'Assemblée, M. Jean d'Ormesson prend séance au milieu des académiciens sous les applaudissements. M. Robert Debant, président en exercice, lui souhaite la bienvenue dans les termes suivants :

« Maître,

L'Académie de Nîmes est entrée dès ses origines dans l'alliance de l'Académie française par l'entremise de l'un des évêques de notre cité qui ont rehaussé l'éclat de l'histoire provinciale tout en illustrant celle de la littérature nationale, Esprit Fléchier, et, depuis lors, elle se plaît à entretenir des relations de déférente amitié avec celle qui demeure son modèle, avec celle qu'invoquent fidèlement nos tables de la loi en dépit de la tiède inclination qu'éprouve le génie local à se conformer à des exemples extérieurs. Il est d'usage que notre compagnie prie les académiciens français passant dans nos murs de lui faire l'honneur d'une halte autour de sa table et de lui procurer la joie de leur rendre hommage. Je vous suis infiniment reconnaissant d'avoir bien voulu répondre à mon invitation.

Mais, en dehors même de la gratitude institutionnelle qu'il m'est doux de vous exprimer, j'ai des raisons toutes

particulières de souhaiter la bienvenue au philosophe et à l'écrivain que vous êtes, des convictions multiples que votre présence vient nourrir notre foi, et, si vous me le permettez, des motifs d'espérer qu'il vous est bon d'être ici.

Notre maison est de vieille fondation, attachée plus que toute autre à la noblesse de son passé et à la dignité de ses rites, mais la conscience même de son ancienneté et de la pérennité de son organisation, ainsi du reste que certaines des marques extérieures de son prestige local, l'amènent parfois à douter d'elle-même et de son aptitude à garder l'équilibre entre la fidélité à sa mémoire et l'ouverture à un monde contemporain dont elle n'est d'ailleurs pas entièrement assurée de pouvoir cerner les contours et percevoir les appels. Or, Maître, si votre œuvre révèle combien vous êtes sensible à la force corrosive du temps, vous nous donnez l'exemple de celui qui a toujours eu à cœur de s'attacher à la tradition pour mieux la revivifier, d'embrasser l'étendue des héritages pour y découvrir à quel point l'individu compte peu au regard de la lignée, de s'insérer dans les conservatoires ou les directoires de la culture pour les enrichir de l'acuité de son esprit comme de sa flamme, de l'indépendance de son caractère comme de son estime pour le travail collectif : je pense ici notamment au rôle majeur que vous tenez dans l'univers compliqué de l'Unesco ou aux efforts que vous avez déployés naguère pour qu'une allocution de bienvenue sous la Coupole pût s'ouvrir enfin par le mot de : Madame. Vous invitez les antiques consécrationes à se remettre en cause ou, comme on le conseillait à l'envi au cours de la dernière décennie, à « entrer en recherche », mais vos leçons sont d'autant plus nobles et convaincantes que, tout en prônant le renouveau, tout en jugeant avec Benjamin Constant que « ce qui est stationnaire est funeste », vous ne cessez de recommander le respect envers ceux qui nous ont permis d'être ce que nous sommes, et vous autoriserez, je le pense, un groupe fondé comme le nôtre sur une communauté

d'amitié et de préoccupations à prendre à son compte en l'adaptant à sa nature le vigoureux témoignage que vous a ainsi dicté votre affection pour les vôtres : « Pas un mot ne sortira de ma bouche pour dénoncer, selon la mode, cette famille, ce milieu, ce passé d'où j'ai surgi tout armé. Je dis seulement merci, comme on m'a appris à le faire. »

J'ose croire que notre rencontre vous est agréable parce que vous êtes un de ceux qui, tout en excellant dans la biographie psychologique, ont su renouveler le roman historique en alliant le goût le plus minutieux de la collecte des matériaux érudits à une imagination pleine d'éloquence et de poésie et en vous inspirant de ce mot des frères Goncourt que vous avez placé en exergue de *La gloire de l'Empire* : « L'histoire est un roman qui a été, le roman est de l'histoire qui aurait pu être ». Or, la vie passée et présente d'une académie comme la nimoise ne relève sans doute que dans une assez faible mesure de l'histoire rigoureuse et paraît s'offrir au roman historique comme un sujet de choix ou tout au moins comme une toile de fond, tant nos traditions orales sont parfois aussi incertaines qu'influences, tant restent méconnus, à peine effleurés par la chronique ou suggérés par le dépouillement d'une modeste documentation, les mouvements du cœur et de l'âme qui nous ont tour à tour unis ou séparés depuis trois siècles, les choix qui ont guidé nos travaux, la genèse de nos jugements moraux et esthétiques, la part et le genre de levain que nous avons fourni à l'âme commune. Du reste existe-t-il dans nos régions un légendaire de notre compagnie : l'assemblée de la rue Dorée serait la plus ancienne de sa nature et, comme certaines lumières y surgissent de la controverse, comme des conseils de sagesse y sont formulés dont l'opinion présume d'autant mieux l'efficacité qu'elle en connaît mal les destinataires, on insinuerait volontiers, à la manière du narrateur d'*Au plaisir de Dieu*, que tout était obscur avant elle puisqu'elle n'était pas encore née. La dignité et l'ampleur, comme le poids d'émo-

tion et d'ironie sereine que vous avez apportés à la reconstitution de l'histoire imaginaire nous aident à saisir combien nos approximations et nos mythes possèdent en vérité leur propre grandeur et combien il demeure paradoxalement souhaitable que nous soyons impuissants à les rectifier ou à les dissiper dans leur entier. Nous vous savons gré de nous rappeler à la fois au sens de la relativité des choses, aux droits et aux devoirs de l'humour envers nous-mêmes, et à l'oubli du terre à terre des pensées ordinaires par la méditation de l'enseignement platonicien selon lequel le beau est l'épanouissement du vrai.

Si nous nous félicitons enfin de puiser à votre source, c'est parce que vous nous confortez dans notre culte de l'indépendance de l'esprit, voire du non-conformisme, et dans notre méfiance à l'égard des idéologies comme dans notre scepticisme envers le rejet pur et simple de toute idéologie, au point que si je ne craignais de contrarier les inclinations profondes de votre pensée en usant d'un terme assurément banal et peut-être ambigu, je conclurais volontiers que nous communions à votre message, le message de liberté tempérée par la raison que vous nous apportez à la manière de Tocqueville, sous les auspices duquel vous avez honoré nos concitoyens de votre visite.

Notre compagnie, Maître, est profondément heureuse de vous accueillir, de vous remercier de votre venue et de vous assurer de tout son attachement. »

A l'issue de son allocution, M. Debant remet, en hommage, la médaille d'argent de l'Académie de Nîmes à Monsieur d'Ormesson qui, en réponse prononce une improvisation.

D'entrée, l'académicien français remercie le président de la Compagnie nimoise pour son allocution et pour la médaille qu'il vient de lui remettre. « C'est un grand honneur pour moi et une grande joie, déclare-t-il, d'être parmi vous.

Une joie de séjourner dans le si beau pays que vous habitez et qui est un enchantement pour ceux qui viennent des brumes du Nord. C'est une joie également parce que votre ville est merveilleuse et son histoire si riche.

« Un des grands jeux des journalistes est de demander, selon une formule de la rhétorique moderne, d'où l'on parle. Eh bien, je dirais volontiers, si vous me le permettez, que je me sens ici, en famille. Ma famille, c'est vous, c'est-à-dire l'amour de la science et du savoir, l'attachement au passé et le goût du renouvellement...

« ... Entre l'Académie française et les académies de province dont vous êtes un joyau, il y a une chaîne dont la force réside, non dans le passé, mais dans l'avenir.

« Les divers horizons géographiques du continent vont être appelés à développer leur spécificité. Quoiqu'il se fasse dans l'avenir, le vôtre est assuré et je souhaite ardemment qu'entre la Maison du quai Conti et la vôtre se fortifient des liens auxquels je suis très attaché.

« Je ne crois pas qu'il y ait contradiction entre la fidélité et l'ouverture. Je crois en la force de la tradition. L'avenir n'a de sens que s'il est construit sur la tradition.

« Gide, qu'on ne peut pas suspecter de conservatisme, disait que l'histoire, c'est ce qui empêche l'avenir d'être n'importe quoi. Et je pense, en effet, que tout avenir qui ne s'appuie pas sur une tradition est voué d'avance à l'échec. Mais une tradition qui ne s'ouvre pas au changement est stérile et aveugle. Cette chaîne à travers le temps et l'espace est la condition du progrès.

« Toutes les académies de ce pays sont reliées l'une à l'autre, et c'est pour cette raison que je me sens ici presque chez moi, et peut-être mieux que chez moi, parce que l'amitié des hôtes est ce qu'il y a de plus précieux dans l'appartenance à une collectivité... »

Sur proposition du président Debant, M. d'Ormesson est alors nommé par acclamation membre d'honneur de l'Académie de Nîmes. Il exprime aussitôt toute sa gratitude aux académiciens nîmois et leur adresse ses vœux : « Je resterai fidèle aux liens ainsi noués... », déclare-t-il, avant de se retirer, non sans avoir salué individuellement tous les membres de la Compagnie.

Les travaux ordinaires

A 16 heures, l'assemblée reprend ses travaux à la diligence de M. le président Debant.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. le bâtonnier Jean Ménard, M. Pierre Clavel, membres résidants, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

S'est excusé : M. Claude Escolier (dont l'état de santé s'améliore après la délicate opération à la hanche qu'il a subie).

Après lecture par M. le Secrétaire perpétuel du compte rendu de la séance du 6 novembre, et adoption de ce texte, le président Debant informe l'assemblée du décès de M. le pasteur Robert Girard, de Marsillargues, correspondant. M. le Secrétaire perpétuel est chargé de transmettre les condoléances de l'Assemblée à la veuve du disparu.

La vacance du siège de Mlle Alice Fermaud, nommé membre honoraire, et de celui de M. Michel Grollemund, démissionnaire, est prononcée. Mention en est faite au livre des délibérations.

M. le Président procède à la lecture de la lettre de démission, pour raison de santé, de M. Joseph Massota, correspondant.

M. le Secrétaire perpétuel annonce que Mme Maguelone, correspondant, vient d'obtenir le grand prix de poésie en vers libres (fondé par George Sand) et décerné à Paris, le 14 novembre dernier, par le Syndicat des Journalistes et Ecrivains, pour son recueil : *La Nuit solaire*. En début d'année, Mme Maguelone avait déjà obtenu le Grand Prix de Poésie de l'Académie internationale Léonard de Vinci à Rome, pour ses ouvrages d'art et sa peinture.

Hommages

L'Académie a reçu en hommage :

— *Vergèze, porte de la Vaunage*, par M. Raymond Donck, avec une préface du professeur Jacques Godochot, Imprimerie Bené, Nîmes, 1987.

— *Naissance de la Corrida à Nîmes*, par Roger Gaillard, Lacour, Nîmes, 1987.

— *Le peuple des Saints* (Croyances et dévotions en Provence jusqu'à la fin du Moyen Age), Académie de Vaucluse, 1987.

— *Recherches sur les Sociétés locales*, ORCES, Montpellier, 1987.

L'Islam et le pèlerinage à La Mecque

La parole est alors donnée à M. André Nadal, membre résidant, qui présente une communication sur *L'Islam et le pèlerinage à La Mecque*.

Le pèlerinage à La Mecque est seulement permis aux musulmans, c'est une obligation pour eux de le faire une fois dans la vie, en revanche un non musulman n'a pas le droit de pénétrer en Arabie même, question des Ambassades mise à part.

C'est d'une crise religieuse générale que naquit la prédication de Mahomet. Ce dernier a eu une vie conjugale qui ne peut manquer de surprendre ; elle est, en effet, un exemple dépassant les bornes de la polygamie musulmane : une douzaine d'épouses et une multitude de concubines. Mais le point le plus important est ce qui touche à sa prédication. Non écouté à La Mecque et informé qu'on allait attenter à ses jours, Mahomet se rendit à Médine (Madinat al Nahi) où il eut plus d'audience. Ce départ de La Mecque, en 622 de notre ère (date très importante pour les Musulmans) fut appelé l'Hégire, c'est-à-dire « expatriement », « émigration » et marque le début de l'ère musulmane. C'est à la sixième année de l'Hégire, donc en 628, que, fort de lui-même et de ses fidèles, Mahomet se mit en marche pour La Mecque. Il se considère alors comme investi de la mission de parfaire ce qu'il appelle la religion de l'Islam et d'Abraham.

La religion de l'Islam est fondée sur un livre révélé : Le Coran, « Al Koran » en pur arabe. Il n'existe pas, à proprement parler, de clergé musulman. Chacun est son propre prêtre et peut se mettre directement en communication avec Allah, son Dieu, à la condition de se tourner vers la direction de La Mecque, appelée la quibla ; il y a uniquement des sortes de moniteurs, tel l'iman, dont le rôle essentiel est de diriger des exercices de la prière.

Les cinq obligations de la religion sont — le témoignage : « Il n'y a de Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète » ; les cinq prières quotidiennes ; le paiement de l'impôt des purifications des biens ; le jeûne, abstinence diurne de nourriture, de breuvage, de tabac pendant le 9^e mois : le Ramadan (il est toutefois permis de manger et de boire un peu

pendant la nuit) ; enfin l'obligation, pour le vrai croyant, d'un pèlerinage à La Mecque au moins une fois dans sa vie, seules des raisons de santé ou la misère pouvant l'en dispenser.

Le pèlerinage doit être accompli au début du douzième mois. L'année musulmane étant lunaire et non solaire, si le pèlerinage tombe au milieu de l'été, les journées passées à La Mecque peuvent être fort pénibles, insupportables même. Il y a un chef de caravane désigné par le Souverain. Jadis, les gens aisés faisaient le voyage à dos de dromadaire, disposant d'une banquette recouverte de tapis, installée de part et d'autre de la bosse du dromadaire. Les pauvres suivaient à pied. La caravane était soigneusement organisée et armée contre les attaques des bandits.

En arrivant à La Mecque, le pèlerin quitte ses vêtements pour revêtir un costume spécial : l'ihram, pagne de lin blanc serré autour des reins et une étoffe jetée sur les épaules, le tout non cousu. Une des plus formelles interdictions étant de se couvrir la tête.

Où le pèlerin pourra-t-il s'abriter à La Mecque ? Le Haram est le territoire sacré renfermant un sanctuaire. Il déborde la ville même et s'étend jusqu'à 7 ou 8 kilomètres à l'Est, jusqu'à Mina sur le chemin d'Arafa. La Mosquée Sainte (la seule à porter le qualificatif de « sainte »), renferme la célèbre Kaaba. La Mosquée Sainte n'est ni immense, ni luxueuse..., pas de nattes, pas de tapis, pas de niche dans le mur pour indiquer la direction de La Mecque (puisque'on est à La Mecque !) pour la quibba.

Le sol sacré entoure la Kaaba (la maison d'Allah) entièrement drapée d'une toile noire. A l'angle est, à côté de l'unique porte en or, incrustée d'argent, toujours close, se trouve la fameuse « Pierre Noire » que l'on considère comme étant « l'œil d'Allah ».

Les pèlerins dressent leurs tentes à Arafa ou à Mina. A Arafa, ils restent debout jusqu'au coucher du soleil. A la

journee du 10, chaque pèlerin lance des petits cailloux contre trois bornes, action symbolisant un combat contre Satan... Suit l'immolation de plus de 150.000 moutons. C'est « l'Aïd-el-Kébir » : la grande « Fête du mouton ». Le pèlerinage est terminé. Le pèlerin rentre chez lui : il est désormais « Hadji-Saint »... Un titre prestigieux !...

Après que M. André Nadal eut répondu aux questions de ses confrères, M. Robert Doria, correspondant, lit une communication ayant pour thème : « La Cloaca Maxima de Nîmes et l'Aqueduc romain ».

La Cloaca maxima de Nîmes

Fidèle à un éclectisme de bon aloi, l'assemblée passe donc, sans coup férir, du pèlerinage de La Mecque aux égouts antiques de Nîmes.

M. Robert Doria fait successivement état des fouilles entreprises dans le secteur du Cadereau, à l'angle de la rue de Sauve et du boulevard Jean-Jaurès, rue Gaston-Boissier et enfin place d'Assas, sur l'emplacement du Monument aux Morts de la guerre de 1870.

En ce dernier lieu, un chantier très important a été ouvert durant l'été 1986, sous l'autorité de la Direction régionale des Antiquités historiques.

Après avoir mis à jour les vestiges d'un lavoir du XIX^e siècle, puis plus bas, des preuves d'épierrement du sol pendant le Moyen Age et des apports de terres pauvres cachant un rare mobilier, les chercheurs dégagèrent peu à peu des caniveaux indépendants les uns des autres, ayant pu desservir des constructions voisines, et dont la pente ouest-est ou sud-ouest nord-est avait pu assurer l'écoulement d'eaux usées ; ces caniveaux aboutissant à une manière de puits ou de réservoir, ou encore de bassin de décantation bien bâti, de forme carrée, qui recevait donc latéralement de l'eau d'origines diverses.

Tout contre ce bassin carré, une châtière, construite verticalement, bâtie en voûte, juste assez large pour permettre le passage d'un homme. L'équipe de fouilles devait tout de suite franchir cette ouverture qui donne directement dans une cavité voûtée, spacieuse, mais totalement obscure, et découvrir la présence d'un véritable tunnel, lui aussi voûté, dont les dimensions avoisinent 2,50 m de largeur et 3 m de hauteur. Au bord de la châtière, coule une eau claire. Il s'agissait là de toute évidence d'un véritable canal souterrain dont le radier, au niveau du sol romain, affleurait la nappe phréatique inférieure.

Peu après cette découverte, le dégagement d'un regard antique au-dessus de l'aqueduc permettait de prendre conscience de l'importance de la trouvaille : ce chenal, quelque peu sinueux, s'étend sur une soixantaine de mètres, soit toute la longueur du chantier de fouilles. Mais l'équipe fut, à ce point des travaux, arrêtée à l'ouest par des éboulis, à l'est par un volume et une profondeur d'eau nécessitant pour poursuivre un équipement de spéléologie. L'eau court d'ouest en est, presque parallèlement au canal de la Fontaine.

L'étude de la construction de ce canal prouve qu'il a été bâti pour durer. Dès l'origine, le constructeur a manifesté une volonté de guider régulièrement une eau qui pouvait arriver sous des volumes divers, mais toujours présente ; les traces les plus hautes laissées par l'eau justifient les dimensions intérieures importantes du bâtiment. Ce qui permet à M. Doria de préciser : « Si je les compare à celles de l'aqueduc qui passait au Pont du Gard, j'en déduis que la conduite découverte sous la place d'Assas pouvait recevoir un volume d'eau quatre à cinq fois plus gros que celui partant d'Uzès ! »

Ayant donné relation de ces fouilles auxquelles il a participé, M. Robert Doria s'attache alors à répondre à deux questions : d'où vient cette eau ? à quoi servait-elle ?

Pour ce faire, il avance des théories, fait référence aux travaux d'Auguste Pelet sur « la Cloaca maxima de Nîmes », s'appuie sur l'apport de M. Victor Lassalle et les écrits de M. André Nadal sur le castellum de Nîmes. Il essaie enfin, pour terminer, de faire la synthèse — délicate — des divers composants compliqués et d'aspect parfois contradictoire, pour en arriver à émettre le souhait que sa propre hypothèse devienne certitude et qu'on ait réellement trouvé, dans l'été 1986, la « la Cloaca maxima nemausensis ».

A l'issue d'un débat animé et plein d'intérêt, la séance est levée à 18 heures.

SEANCE DU VENDREDI 4 DECEMBRE 1987

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. Robert Debant, président en exercice.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Claude Escolier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. le bâtonnier Jean Ménard, M. Pierre Clavel, membres résidants, auxquels s'est joint M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le pasteur René Château.

M. le président Debant exprime toute sa satisfaction devant la présence de M. Claude Escolier qui reprend sa place parmi ses confrères, après une longue absence due à une hospitalisation.

Présenté par M. le Secrétaire perpétuel le compte rendu de la séance du 20 novembre est adopté.

M. le Secrétaire perpétuel précise que, malgré l'incendie dont les locaux de l'Hôtel de Ville ont beaucoup souffert, la

séance publique annuelle pourrait avoir lieu le 31 janvier 1988 dans la salle du Conseil municipal.

L'assemblée procède alors à l'élection du successeur de M. Pierre Hugues, membre résidant, décédé en 1986. Le scrutin, à bulletins secrets, se solde par l'élection, à l'unanimité des 24 présents, de Mgr Dalverny, curé archiprêtre de la Cathédrale, ancien vicaire épiscopal.

La parole est donnée à M. Jean-Charles Lheureux, membre résidant et secrétaire perpétuel, qui présente une communication intitulée : « Un singulier patron de presse sous la III^e République : le parfumeur François Coty ».

*Un singulier patron de presse :
le parfumeur François Coty*

Curieuse destinée que celle d'un (singulier) personnage qui, au début du siècle, joua un rôle très important dans l'économie française et exerça ses talents de « guide d'opinion » dans la presse nationale. Il s'agit de François Sportuno, né à Ajaccio en 1874, et qui, après une adolescence misérable, fit, en quelques années, fortune en fondant une firme de parfums sous le pseudonyme de François Coty.

Industriel richissime (il contrôlait 7 usines, 4.000 employés et 25.000 dépositaires dans le monde entier), il souhaita jouer un rôle dans la société, et pour cela, acheta le quotidien *Le Figaro*.

Bénéficiant de hautes et nombreuses relations, tant à Paris qu'aux U.S.A. et en Angleterre (il était reçu à Buckingham), ami de Mussolini, il avait l'ambition de réformer l'Etat. Pour être élu sénateur de la Corse, il dépensa des fortunes ; mais ses méthodes n'étaient pas toujours régulières et, après enquête, son élection fut cassée.

Pour accroître son influence dans le monde politique, il acheta un autre quotidien *Le Gaulois*, en fonda un troisième

L'Ami du Peuple, puis, afin de passer à l'action, créa une Ligue patriotique de tendance fasciste.

Malgré ses énormes disponibilités financières et les stratagèmes qu'il employa pour frauder le fisc, toutes ses entreprises se soldèrent finalement par des échecs.

Ruiné par son divorce et la coalition de ses concurrents, il sombra dans une mégalomanie paranoïaque, se réfugia dans une demeure transformée en véritable forteresse et, ayant perdu la direction du *Figaro*, mourut à 60 ans, hanté par la terreur d'être assassiné.

Après un intéressant débat, la séance est levée à 18 h 10.

SEANCE DU VENDREDI 18 DECEMBRE 1987

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. Robert Debant, président en exercice.

Sont présents : M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escolier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, M. Marc Chausse, M. le docteur Lucien Simon, M. Georges Sapède, M. le bâtonnier Jean Ménard, M. Pierre Clavel, membres résidants, auxquels s'étaient joints M. Pierre-Henri Cothias, membre non résidant, et M. Jean-Charles Lheureux, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jacques Larmat et M. Félix Ville-neuve.

Présenté par M. le Secrétaire perpétuel, le compte rendu de la séance du 4 décembre est adopté.

M. le Secrétaire perpétuel donne communication de la décision prise de placer en réserve un certain nombre d'ouvrages de la bibliothèque en raison de la rareté extrême qu'ils présentent : les Ménard, Baragnon, etc. La liste de ces ouvrages sera affichée dans la salle de Villeperdrix.

Il est annoncé la tenue à Tours, en juillet 1988, du 31^e colloque du Centre d'Etudes supérieures de la Renaissance organisée par M. Robert Sauzet, correspondant de la Compagnie.

Sont également annoncées les conférences de l'Université Paul Valéry et la liste des prix mis au concours par l'Académie de Lyon.

M. le Président demande aux auteurs de communication de vouloir bien fournir un bref résumé de leur texte pour diffusion des comptes rendus dans la presse.

L'Assemblée est informée que la Commission dite « de l'Encyclopédie du Gard » tiendra une réunion de travail le 15 janvier 1988 à 17 heures.

M. Robert Debant fait part à l'assistance de quelques-unes des décisions prises par la Conférence des Anciens Présidents réunie le 17 décembre. Et notamment de la nomination de M. le Président du Conseil général comme membre d'honneur ès-qualité.

M. le médecin-général Edmond Reboul, secrétaire général de l'Académie de Lyon et premier adjoint au maire de Pont-Saint-Esprit, est élu par acclamation membre non résidant au fauteuil laissé vacant par le décès de M. le professeur François Perroux.

Réception de M. le préfet Robert Poujol

La Compagnie accueille alors M. le préfet honoraire Robert Poujol, de Montpellier, nommé précédemment membre non résidant, en remplacement de M. le duc de Castries.

« J'ai la joie, déclare le président Debant, d'accueillir M. le préfet Poujol que je félicite pour la manière dont il remplit son rôle d'académicien.

« Des liens très étroits vous unissent, Monsieur, au département du Gard où vous avez été au service de la Préfecture et où vous êtes toujours un des actifs animateurs du Club Cévenol. Vous avez entrepris une œuvre d'historien fort rigoureuse en vous initiant à la paléographie.

« Tourné vers l'histoire du protestantisme, vous avez tiré partie de votre expérience de haut fonctionnaire pour réaliser une œuvre marquée par un esprit d'œcuménisme auquel je rends hommage. Je citerai votre étude sur l'abbé du Chaila, préfacée par le Père Armogathe ; et votre monographie sur Vébron. Et actuellement vous venez d'entreprendre une étude sur le personnage très controversé de l'Intendant de Basville dont vous allez nous entretenir je crois... »

Après avoir exprimé son émotion de se trouver admis à l'Académie de Nîmes, qui a toujours exercé sur lui une sorte de fascination, M. Robert Poujol prononce son allocution de remerciement.

« Vous avez bien voulu, au cours de votre séance du 6 février 1987, m'admettre au sein de votre Compagnie, pour occuper le siège de membre non résidant laissé vacant par le décès de M. le duc de Castries. L'honneur qui m'était fait me toucha d'autant plus profondément qu'il était inattendu. J'ai vu, dans ce geste de l'Académie, à côté de l'appréciation de mes modestes mérites, le fruit de l'intercession aussi discrète qu'efficace, de quelques amis fidèles que j'ai le privilège de posséder, dans les trois composantes éthiques ou confessionnelles de votre maison, et qui en font, depuis trois siècles l'originalité.

Mon premier geste fut de remercier, comme il se devait, votre président et votre secrétaire perpétuel. Je connais M. Robert Debant depuis de nombreuses années, et sur de nombreux terrains. D'abord dans le cadre de relations courtoises et agréables nouées par notre appartenance commune à la fonction publique. Ensuite, comme « client », si vous

permettez l'expression, des Archives départementales du Gard. Sous votre direction éclairée, un remarquable effort de modernisation a été fait dans le vénérable couvent de la rue des Chassaintes, à la fois dans ses parties techniques et dans ses locaux de réception. C'est une maison accueillante aux chercheurs, et dont les richesses sont considérables. Mes livres sur Vébron et sur l'abbé du Chaila doivent quelques références aux Archives du Gard, et celui que je prépare leur en devra plus encore. Merci, Monsieur le Président en exercice, d'avoir prononcé le *dignus intrare* dans l'hôtel de la rue Dorée, et merci pour l'hospitalité sans faille de votre service départemental.

Je connaissais, bien avant ce jour, le remarquable historien de Rodilhan. Nous sommes déjà unis, Monsieur le Secrétaire perpétuel, par la complicité qui lie entre eux les auteurs de monographies communales. Votre réputation d'homme de presse et de journaliste m'est également bien connue. Désormais je vous dois, perpétuellement, allégeance au sein de l'Académie, et vous pouvez compter sur mon entier et cordial dévouement.

Désireux d'élargir mes remerciements, il m'a semblé qu'il était convenable que je vienne, Mesdames et Messieurs, me présenter à vous. J'ai consulté tour à tour M. Debant et M. Lheureux. Ils m'ont dit qu'il n'y avait pas de règles précises quant aux modalités pratiques d'admission des membres non résidants, que néanmoins une intervention orale, si je la jugeais possible, serait la bienvenue. Interrogés sur la durée de l'exercice, ils m'ont dit qu'une demi-heure permettrait à l'impétrant que je suis de dire l'essentiel.

J'ai donc préparé cette intervention dans le cadre imprécis que donne la combinaison du « facultatif » et des « usages ». Le fil directeur de mon propos tient en trois idées :

— Je voudrais d'abord vous dire en quoi la ville de Nîmes me tient à cœur ;

— Je tiens ensuite à évoquer la noble et glorieuse mémoire du duc de Castries ;

— Enfin, et ce sera mon « examen de passage », je vous ferai une très courte communication sur : « L'Intendant Basville et les protestants nîmois, de 1685 à 1718 ».

* * *

Lorsque j'évoque en moi-même ce qui me rattache à Nîmes, je pense à la violente émotion que je ressentie, dans l'exercice de mes fonctions de représentant du Préfet, un jour de fête nationale, en étant brusquement confronté — ce devait être le 10 mai 1963 — au carré des 15 pendus de Nîmes qui reposent dans un cimetière de la ville où je n'étais jamais allé. Pour les officiels auxquels j'étais mêlé, notre minute de silence ressemblait à toutes les autres, dans des cas semblables : un peu d'émotion, un peu de silence, une lointaine évocation patriotique. Pour moi, c'était différent, et si j'en parle, ce n'est pas par vaine gloriole mais par devoir moral.

Pour moi, quatre pendus avaient un nom et un visage : c'est eux qui avaient payé pour nous, le 2 mars 1944 à Nîmes. Eux, c'étaient quatre habitants du village d'Ardailès, qui avaient été enlevés avec deux autres Ardaillérois par l'armée allemande, civils parfaitement en règle, et certains de leur impunité. Nous, c'étaient une vingtaine de maquisards, de 20 à 25 ans, membres d'une école de cadres organisée à Ardailès (comme à Lasalle) par l'Armée secrète, avec l'aide active du pasteur Olivès. Le 29 février 1944, vers 10 heures du matin, des éléments de la Panzer-Division S.S. Hohensaufen avaient opéré le bouclage de trois localités cévenoles : Lasalle, Saint-Hippolyte-du-Fort et Ardailès, et avaient mitraillé, de loin heureusement, les maquisards qui s'enfuyaient vers l'Aigoual. Dix-sept otages furent emmenés à Nîmes. Quinze furent condamnés à la pendaison par le général S.S. Bittrich. On ne sait trop pourquoi, deux habitants d'Ardailès sur les six enlevés furent libérés in extremis et lâchés dans la rue. Total des victimes : 18 tués, dont 15 pen-

pus à Nîmes, et 3 exécutés aux trois points principaux de l'encerclement. Mon frère aîné, mes camarades, moi-même, pris dans l'œil du cyclone qui a explosé à Nîmes, avons dû, ces jours là, notre vie aux forêts enneigées de l'Aigoual, bienveillantes aux résistants de toutes les époques. Pour moi, Nîmes, c'est d'abord ces 15 pendus que, 42 ans après, je n'ai pas oubliés.

En amont et en aval de ces jours terribles de février-mars 1944, ce sont des images paisibles et heureuses que je retiendrai. Du côté paternel, ma famille sort de Saint-Hippolyte-du-Fort et de Vébron. Mon arrière-grand-père Poujol fit ses études à l'École normale protestante d'Instituteurs de Nîmes. Ma grand-mère paternelle alla aussi au Cours normal protestant d'Institutrices de la même ville. Les écoles primaires communales étaient alors protestantes ou catholiques, en application de la loi Guizot.

On a toujours respiré chez ces Cévenols, descendus de leurs montagnes, l'air républicain, et un peu quarante-huitard, de « La Placette ». Cette lente ascension sociale a abouti à la formation d'un agrégé de l'université : mon père, qui avait fait tout son cycle d'études à Paris, au lycée Henri IV. Par lui se réalisa, par un phénomène bien connu, le mariage de la Placette et du Quai de la Fontaine. Ma mère, fille d'un président de chambre à la Cour d'Appel de Nîmes, défendait les couleurs de la « H.S.P. ». Ainsi va la vie à Nîmes, encore aujourd'hui...

Un mouvement sous-préfectoral opportun m'amena, enfin à la préfecture du Gard. Ma femme et moi étions riches de nos cinq enfants, et de nos ascendances gardoises : elle côté Vaunage, et moi côté montagne. M. Bernard Vaugon fut mon premier préfet, et M. Michel Grollemund le second. Deux directeurs de cabinet se succédèrent pendant ces quatre années de 1962 à 1966 : Alain Dufoix, actuellement préfet, trésorier-payeur-général à Rodez, et mon cousin Henri Hugues, aujourd'hui préfet de la Charente. Cette sympathi-

que équipe, dont fit partie mon collègue Pierre Cazejust, était à la fois mouvante et soudée. Je suis resté fidèle à mes deux patrons et, pour ne pas perdre mes liens étroits avec Michel Grollemund, je connais, heureusement, le chemin de la rue des Bénédictins !

* * *

Monsieur le duc de Castries avait été élu le 1^{er} mars 1963 membre non résidant de l'Académie de Nîmes. Dix ans plus tard, le 1^{er} février 1973, il était entré à l'Académie française. Il est mort en août 1986, laissant derrière lui d'immenses regrets, une œuvre historique considérable, et la liberté pour tous les Français d'avoir accès à son château de Castries et aux archives de sa famille. Votre confrère M. Sablou, qui a joué un rôle essentiel dans la définition des modalités de consultation du « Chartrier de Castries » dont l'inventaire a été publié, grâce à lui en 1974, pourrait nous en dire davantage, notamment sur le legs du château dont je ne connais pas les termes exacts.

Je voudrais simplement évoquer la personnalité et la pensée de Pierre de Castries en rappelant les discours échangés le 1^{er} février 1973 à l'Académie française. Le duc, prenant le fauteuil laissé vacant par la mort du pasteur Marc Boegner, avait commencé son allocution en ces termes :

« Messieurs,

« L'homme naît prisonnier et, ce qu'il appelle liberté, est tout au plus la possibilité de choisir une servitude. Sans renier les obligations trouvées dans mon berceau, j'ai décidé de la mienne en donnant ma vie aux lettres... Le fauteuil auquel vous avez bien voulu m'admettre est celui du pasteur Marc Boegner...

« Abordant alors la Révocation de l'Edit de Nantes, il ajouta : Le musée du Désert, la Tour de Constance, tous les décors de la guerre des Camisards me sont aussi familiers que les rives de la Seine. De cette guerre, qui dura plus de quinze ans, les souvenirs ne sont pas effacés dans mon ter-

roir languedocien. Protestants et catholiques ont gardé la mémoire des luttes anciennes... »

M. Jacques Chastenet répondit ainsi au duc de Castries :

« Monsieur,

« Quand on parcourt les fastes de votre famille — une famille qui partage avec peu d'autres la distinction d'avoir un nom qui se prononce autrement qu'il ne s'écrit — quand on parcourt ces fastes, on rencontre de vaillants guerriers, des présidents de Cours souveraines, des lieutenants du roi en Languedoc, un archevêque, un maréchal de France qui fut aussi ministre de la marine, un pair de France, deux amiraux, plusieurs généraux, etc... »

Auteur d'une vaste synthèse, *Le Testament de la Monarchie*, et d'une quinzaine de biographies, le duc de Castries s'est lancé résolument dans un œcuménisme politique et religieux qui fait, aussi, honneur à sa lignée.

* * *

Entre la famille de Castries et la courte communication que nous devons faire sur « Basville et les protestants nîmois » la transition est facile. Lorsque le célèbre Intendant, sortant tout droit de l'écurie Louvois, arriva ventre à terre à Montpellier, dans la soirée du 26 septembre 1685, il y trouva le cardinal de Bonzi comme président des Etats du Languedoc. Or ce dernier était devenu en 1644 le beau-frère de René-Gaspard, marquis de Castries, qui avait épousé la sœur du prélat, Isabeau de Bonzi. L'Intendant eut, plus tard, l'occasion d'assister à la réunion des Etats dans le château même de Castries dont des salons avaient été spécialement aménagés pour cet usage. Les relations du représentant du Roi avec l'opportuniste cardinal, sorti, lui, de l'écurie Mazarin, se tendirent au cours des ans et aboutirent à la disgrâce de Bonzi qui mourut en 1703.

Revenons à l'Intendant Basville et à sa mission prioritaire qui est, en septembre 1685, d'abolir la religion réformée, d'exiler les pasteurs, de démolir les temples et de trans-

former en bons catholiques ceux de la R.P.R. (religion prétendue réformée). Il y avait alors 200.000 protestants dans les deux généralités réunies de Toulouse et de Montpellier. Mais ils étaient inégalement répartis, les 3/4 d'entre eux, soit 150.000, se trouvant en Bas-Languedoc et dans les Cévennes, et plus précisément dans les diocèses de Montpellier, Nîmes, Uzès, Mende et Viviers. Le seul diocèse de Nîmes, qui n'était pas encore divisé en deux, contenait 91.000 « N.C. » (nouveaux convertis), dont 12.000 dans la ville de Nîmes.

La première technique employée, qui avait fait déjà ses preuves en Poitou et en Béarn, fut celle de la dragonnade. La terreur répandue dans ces deux provinces par le logement des soldats chez l'habitant avait été telle, qu'à la seule annonce de l'arrivée des régiments de Louvois dans les faubourgs, les 6.000 protestants de Montpellier se dirigèrent vers les églises à partir du 29 septembre, et les 12.000 de Nîmes en firent autant à partir du 1^{er} octobre, quand on annonça l'arrivée du régiment de La Fère en provenance de Montpellier. Le rouleau compresseur de la dragonnade termine le travail à Florac, le 15 octobre 1685, et Basville écrit ce jour là de Florac à Louvois que tout est achevé.

Mais il y avait eu des nuances dans les comportements, en fonction de chaque ville considérée, de la personnalité des pasteurs, des catégories sociales, et de la stratégie « géographique » de l'Intendant. Il y a eu, incontestablement, une stratégie particulière à l'égard des protestants nimois, et c'est en cela que notre communication voudrait avoir une précise originalité.

Revenons à la variété des comportements. Bien que les travaux originaux, mis à part ceux de Robert Sauzet et de quelques chercheurs, fassent cruellement défaut sur cette période de 1685, il semble bien qu'il y eut un essai de résistance des protestants de Montpellier autour de leur président du consistoire, M. Clausel de Fontfrède. Le fait qu'il termina ses jours en 1695, relégué à la citadelle d'Angers, et

que d'autres membres de sa famille aient manifesté un esprit de rébellion caractérisé à Nîmes, Uzès et Saint-Jean-du-Gard, constitue une sérieuse présomption de fidélité huguenote. Quant aux pasteurs de Montpellier, ils avaient fait un séjour à la citadelle de cette ville et avaient gagné, tous les quatre, le refuge à l'étranger, dès la fin de 1682.

Les choses se sont passées différemment à Nîmes. Réunis chez le président du consistoire, M. de Calvière, baron de Saint-Côme, celui-ci révèle qu'il a abjuré secrètement à Paris, dans la chapelle du duc de Noailles, commandant en chef en Languedoc. Les pasteurs Cheiron et Paulhan se décident alors à abjurer. Les deux autres pasteurs, Peyrol et Icard avaient gagné la Suisse depuis 1683. Cheiron sera, sur l'ordre du roi, nommé Premier Consul de Nîmes le 29 octobre 1685, et le baron de Saint-Côme deviendra colonel d'un régiment de milices.

Est-ce à dire que les Montpelliérains ont été plus courageux que les Nimois ? Je me garderai bien de prendre parti sur un sujet aussi épineux, mais je hasarderai une hypothèse. La différence de stratégie à l'égard de ces deux villes aurait commencé avant même l'arrivée de Basville, sous le règne de l'équipe d'Aguesseau-duc de Noailles. C'est une constante, toujours vérifiable de nos jours, que le protestantisme montpelliérain, à l'image de la ville qui lui sert de support, est plus aristocratique, plus universitaire, plus grand-bourgeois, que le protestantisme nimois qui, beaucoup plus nombreux, plonge ses racines dans le négoce, dans l'artisanat de la soie et de la laine, et dans le monde ouvrier et paysan.

L'Intendant d'Aguesseau, dévot de tendance janséniste, était ennemi de la violence physique. On l'a, très justement opposé à son successeur Basville, ami des jésuites, et disciple de la manière forte de Louvois. Mais les scrupules de d'Aguesseau sur les méthodes n'altéraient en rien son accord sur l'objectif final, à savoir l'éradication du protestan-

tisme par des moyens juridiques appropriés : l'enlèvement de leurs commandements aux nobles faisant une carrière militaire, et la privation de leurs offices pour les nobles de robe, en l'espèce les conseillers à la Cour des Comptes de Montpellier, qui possédaient une bonne partie des hôtels montpelliérains, et dont Clausel de Fontfrède était le chef de file. Dans l'esprit de d'Aguesseau, comme dans celui de Basville trois ans plus tard, quand il mettra sur pied les 8 régiments provinciaux de milices, les nobles ayant servi dans l'armée constituaient les hommes les plus dangereux, dans l'hypothèse d'une reprise de la rébellion armée du style de l'époque du duc de Rohan. D'où la brutalité précoce appliquée au protestantisme montpelliérain dont le dernier temple fut démoli dès décembre 1682. Au contraire les huguenots de Nîmes furent relativement ménagés. Le dernier temple nimois, celui de la place de la Calade, fut mis sous scellés le 22 septembre 1685, et ne fut démoli qu'après les abjurations massives.

Nous avons vu les motifs de la sévérité des deux Intendants et du duc de Noailles à l'égard des notables montpelliérains, et nous devons noter au passage l'erreur de jugement de Basville qui n'a pas prévu que l'explosion armée viendrait du petit peuple cévenol gagné au prophétisme, et non des nobles ayant servi dans l'armée. Il faut aller plus loin et constater qu'il y a eu une indulgence active du pouvoir royal à l'égard des protestants nimois, et cela pour des raisons que l'on peut qualifier de « Colbertiennes ». Dans un rapport au Contrôleur général daté du 30 janvier 1688, Basville évalue à 5.681 (chiffre certainement minoré) le nombre des N.C. ayant gagné le refuge, et sur ce total provincial, 2.606 fugitifs appartiennent au diocèse de Nîmes encore unifié. La perte de potentiel économique et démographique en résultant avait donc inquiété le pouvoir royal avant même l'édit de révocation. Dans une autre lettre de Basville, du 20 août 1686 au Contrôleur général, on peut lire ces lignes :

« Il faut soutenir les artisans par des distributions de blé... Il est bien important de s'appliquer à maintenir la ville de Nîmes, afin d'y conserver les manufactures qui font vivre les Cévennes. »

Ce souci de ménager le potentiel économique de Nîmes apparaît au moment du partage du diocèse, réalisé de facto fin 1687, et officialisé par une bulle du Pape en 1694. A Esprit Fléchier, vieil ami de Basville, ayant une réputation de douceur, plus ou moins justifiée, est conservée la juridiction sur Nîmes et sur la Vaunage. A Chevalier de Saulx, ami des jésuites, et partisan des méthodes fortes, vont la région d'Alais et les contreforts des Cévennes. Il y a eu distribution des rôles au niveau épiscopal. Alors qu'on parlait de bureaux de charité et d'hôpital général, on commençait déjà à poursuivre les assemblées en Cévennes *manu militari*.

En définitive, la différence des comportements s'expliquerait, en grande partie par la différence des stratégies urbaines inspirées par les principes économiques légués par Colbert, ce dernier étant mort depuis 1683. Peut-être d'Aguesseau, qui faisait partie de l'écurie Colbert, avait-il reçu, du vivant de ce dernier, des instructions explicites à cet égard, mais nous ne les avons pas découvertes. Toujours est-il que d'Aguesseau et le duc de Noailles ont agi avec astuce à Nîmes en débauchant secrètement le baron de Saint-Côme à Paris. Les « zélateurs » de cette ville ont été certainement très gênés par cette trahison du président du consistoire, qui paya de sa vie, en 1702, son opportunisme de 1684.

Basville, pourtant très au courant de tout ce qui se tramait à Versailles, considérait encore que Nîmes était la capitale du protestantisme languedocien, à son arrivée à son nouveau poste le 26 septembre 1685. Sa lettre écrite de Nîmes, le 3 octobre 1685, à Louvois, révèle bien l'ambiguïté de cette cité, à la fois ville phare du protestantisme, et moteur économique du Languedoc oriental :

« La ville de Montpellier s'étant convertie par une délibération générale, et cette résolution s'étant exécutée en moins de trois jours, tout le pays qui est depuis cette ville jusqu'à Nîmes a pris le même parti. On croyait que Nîmes, qui a toujours été le centre de l'hérésie ferait plus de difficultés. Mais après avoir délibéré, elle a suivi l'exemple de Montpellier d'une manière encore plus éclatante !... »

Je n'ai rien à ajouter à cette constatation de Basville qui servira de conclusion à cette communication. »

Le président Debant s'étant fait l'interprète de la Compagnie pour féliciter M. Pujol de l'excellence de son discours, la parole est donnée à M. Jean Charmasson, correspondant, qui propose une étude, agrémentée de la projection de nombreuses diapositives, sur l'oppidum de Gaujac Saint-Vincent.

M. Jean Charmasson et l'oppidum de Gaujac

Inventeur de ce site en 1983, M. Charmasson a consacré depuis la majeure partie de ses loisirs à la recherche des vestiges laissés en ces lieux par les habitants de cinq agglomérations s'étant succédées depuis 425 avant Jésus-Christ jusqu'au Moyen Age.

Les 23 campagnes estivales qu'a dirigées M. Charmasson ont permis d'exhumer les ruines d'un oppidum ligure (425-390 av. J.-C.), d'un marché agricole volque (I^{er} siècle av. J.-C.), d'un grand sanctuaire romain (I^{er} et II^e siècles), d'un village-refuge barbare (V^e et VI^e siècles) et enfin d'un « es-sart » médiéval (XII^e et XIII^e siècles).

En illustrant son propos de la projection de diapositives remarquablement sélectionnées, M. Charmasson a su faire revivre à son auditoire la passion qui anime ses travaux et partager la fièvre des chercheurs qui sont parvenus à reconstituer les plans du dispositif de défense et d'observation de la Gardie. Mais aussi redonner vie au marché gaulois,

évoquer dans le détail les aménagements en terrasses du sanctuaire romain, fréquenté par les habitants de la Cité nimoise et étudier les imbrications des villages « barbare » et médiéval.

Toutes les précisions apportées avec un sens remarquable de la synthèse par le conférencier ont créé un vif intérêt parmi l'assistance qui a salué d'applaudissements nourris cet exposé particulièrement vivant et enrichissant.

A l'issue du débat, le président Debant remercia le conférencier et exprima le souhait que l'Académie ait la faveur de visiter un jour prochain cet oppidum trop mal connu, et pourtant l'un des plus riches de la Vallée du Rhône.

La séance est levée à 18 h 15.